



Ecole des chauffards

La nouvelle loi sur la circulation permet aux récidivistes de bénéficier d'une réduction de peine. Une mesure qui ne plaît pas au Service des autos. **page 4**

CIRCULATION ROUTIÈRE



Des tombes à chérir

Emmené par un professeur retraité, un petit groupe s'oppose à la désaffectation annoncée de massifs funéraires entiers au cimetière. **page 6**

LA CHAUX-DE-FONDS



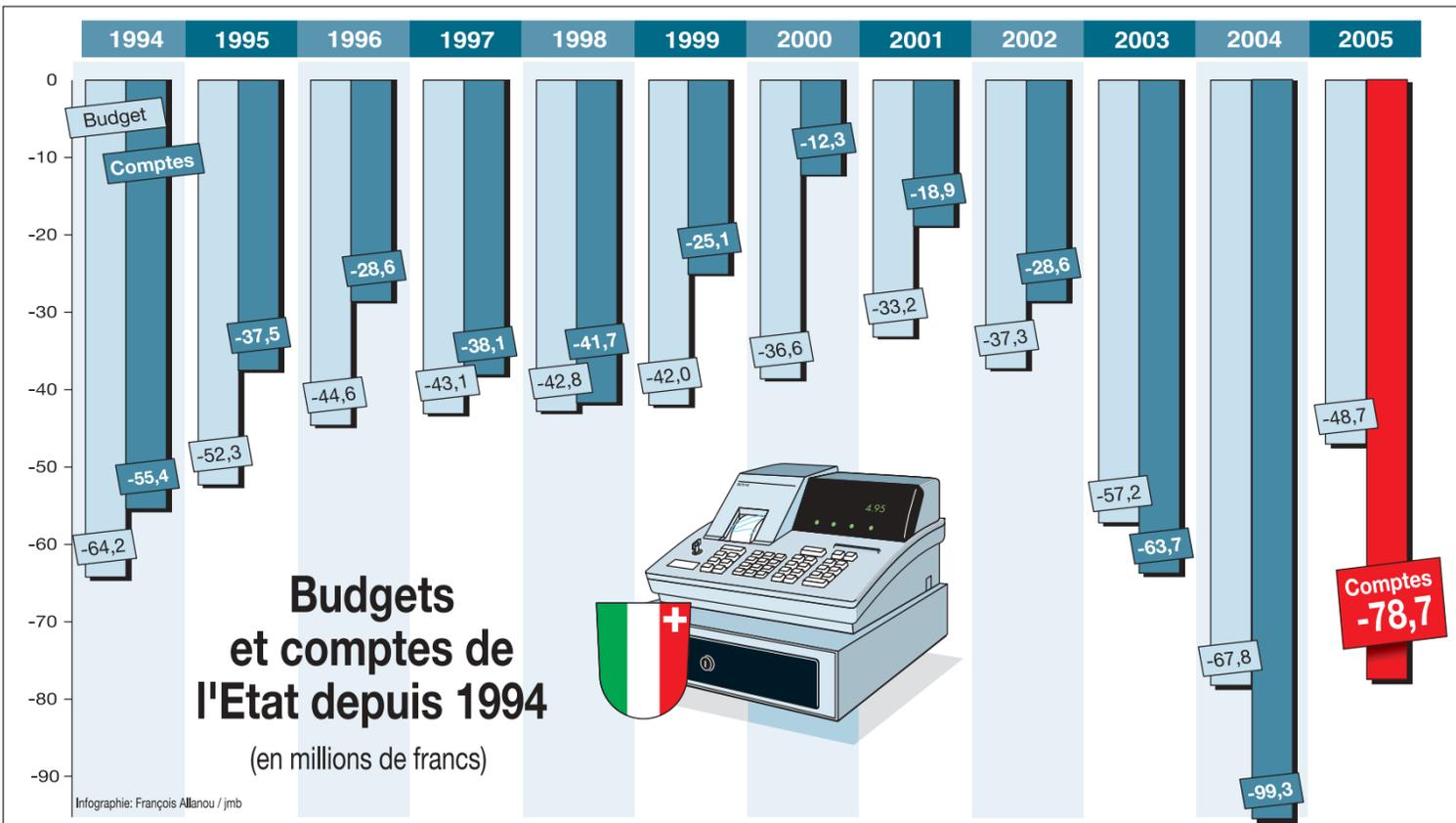
Le feu dans la maison

Des élus radicaux qui s'excitent, un conseiller municipal qui ne respecte pas la collégialité: à Tramelan, la campagne des élections a déjà démarré. **page 11**

TRAMELAN

On a limité la casse

FINANCES Avec un déficit qui frôle les 80 millions, les comptes 2005 n'ont pas plongé aussi profond que le gouvernement l'avait craint. Mais ils restent à 30 millions du budget



Budgets
et comptes de
l'Etat depuis 1994

(en millions de francs)

Infographie: François Allanou / jmb

Les rentrées fiscales baissent, la facture sociale augmente: résultat, les comptes 2005 accusent un déficit de près de 80 millions de francs. Un chiffre meilleur que ce qu'avait craint le gouvernement l'été dernier,

mais qui reste à 30 millions des prévisions du budget. Le Conseil d'Etat juge le résultat insatisfaisant.

INFOGRAPHIE ALLANOU
page 3

Mesures prises après la bagarre à l'école

LA CHAUX-DE-FONDS Information aux parents. Trois élèves sanctionnés



Il y a une semaine, le centre Numa-Droz était le théâtre d'une bagarre entre sept personnes de l'extérieur et trois élèves. Une plainte a été déposée. **page 5**

PHOTO LEUENBERGER

OPINION Par Stéphane Devaux

Les réformes, seule voie possible

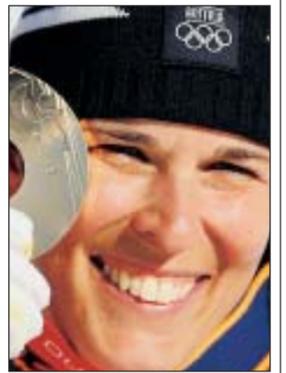
C'est la théorie du verre à moitié plein ou à moitié vide. Des comptes 2005 de l'Etat de Neuchâtel, on pourra donc aussi bien dire qu'ils sont moins pires que prévu. Ou franchement mauvais. Dans le premier cas de figure, on se sera appuyé sur le cri d'alarme poussé fin août par le Conseil d'Etat - qui brandissait la menace d'un déficit record de 130 millions! Ou on se sera souvenu des mines défaits du collègue annonçant, il y a tout juste douze mois, un gouffre de 100 millions. A côté de cela, un excédent de charges de 78,7 millions, ça a presque de l'allure... A contrario, pour qualifier la performance comptable de mauvaise - comme le président du Conseil d'Etat lui-

même -, on aura pris, en guise de repère, la prévision du budget: 48,7 millions. Prévision certes (trop?) optimiste. N'empêche qu'elle est dépassée de plus de 60%. A peine mieux que l'horrible année 2004. Alors oui, l'exercice bouclé la semaine dernière est mauvais. Il est surtout préoccupant. Il révèle la santé chancelante de la société neuchâtoise. Les rentrées fiscales stagnent, les besoins en matière sociale ne cessent de croître. Le gouvernement au pouvoir depuis neuf mois a érigé la rigueur et l'austérité en doctrine politique. La nouvelle majorité a tenté l'impossible exercice du partage des sacrifices au risque de se rendre impopulaire jus-

qu'à prendre les commandes du Château. Mais elle ne pourra maintenir indéfiniment ce cap: ceux qui souffrent au quotidien des rigueurs du temps ont trop besoin de l'appui public pour en être privés, même partiellement. Oui, le bilan est mauvais. Mais il y a, çà et là, des lueurs d'espoir. Une grosse attente, surtout, née de la détermination du Conseil d'Etat, qui réaffirme tant et plus sa volonté de prendre à bras-le-corps les gros dossiers classés sous «réforme des structures de l'Etat». Il joue gros, il en est conscient. Mais les chiffres, qui mentent moins souvent que les mots, lui rappellent sans nuance qu'il n'a tout simplement plus le choix. /SDx

TORINO 2006

Razzia autrichienne



Benjamin Raich (géant) et Michaela Dorfmeister (super-G) ont offert deux nouveaux titres aux «Aigles». Hermann Maier et Alexandra Meissnitzer, du bronze. Didier Cuche loin derrière. **pages 26, 27 et 28**

À LA UNE

RENTES AI

Baisse depuis deux ans

page 21

FOOTBALL

Barea «viré» par Xamax

page 25

SOMMAIRE

Feuilleton	10
Cinés-loisirs	15
Météo	18
Bourse	23
Sports	25-31
Télévision	33
Adresses pratiques	34
Carnet	35

GRIPPE AVIAIRE

Pas de sous en vue

Réunie à Bruxelles, la Commission européenne a refusé, hier, d'accorder des aides aux éleveurs touchés par la grippe aviaire alors que la crise est «européenne». Dans le canton de Neuchâtel, le Conseil d'Etat a réactivé la cellule de crise. **pages 3 et 22**



L'embaras des socialistes

Libre
opinion

Je me permets de répondre à la présidente du Parti socialiste neuchâtelois, puisque j'ai été nommé pris à partie dans son courrier en date du 7 février. Monika Maire-Hefti fait bien de signaler que les citoyens ont accepté le «frein à l'endettement» en 2005, elle ferait encore mieux de rappeler que le Parti socialiste a alors soutenu cette révision. Elle pourrait aussi rappeler la liste ignominieuse des coupes décidées par le gouvernement, qui s'attaque depuis son élection à quelques-unes des catégories les plus faibles de la population neuchâteloise. Ces décisions ne faisaient pas partie du «frein à l'endettement» tel qu'il nous a été proposé en 2005, cela a-t-il échappé à quelqu'un?

Ce que montre en fait cette affaire du frein à l'endettement, c'est premièrement une ignorance crasse des mécanismes économiques les plus élémentaires (un excédent budgétaire n'est pas forcément une bonne chose pour une collectivité publique, par exemple). Cela illustre ensuite la prégnance de ce discours des caisses vides, non seulement à droite (c'est l'un de leurs arguments favoris pour réduire les prestations de l'Etat), mais aussi au centre gauche, et c'est ce qui est inquiétant. Il faudra un jour montrer le caractère puissamment



Selon Antoine Chollet, l'attitude des socialistes neuchâtelois, ici en congrès au Locle à la fin du mois de janvier, met mal à l'aise l'ensemble des socialistes suisses.

réactionnaire de ce type de discours, puisqu'il interdit par principe toute réforme et tout progrès social. Il est minuit moins une pour que les socialistes neuchâtelois s'en rendent compte avant de perdre définitivement toute crédibilité aux yeux de leurs électeurs.

Enfin, j'aimerais rappeler que l'action du Conseil d'Etat neuchâtelois met dans l'embaras toute la gauche suisse, ce qui n'est pas surprenant lorsque l'action dudit gou-

vernement est citée en exemple par des gens comme Pascal Couchepin ou Beat Kappeler. A quoi cela sert-il de voter à gauche si le seul résultat est de faire passer des décisions que l'on n'aurait jamais acceptées de la part de la droite? Sur cette question du budget, il sera difficile de revenir à une certaine sagesse économique tant que l'on n'aura pas compris que chaque franc économisé aujourd'hui dans le canton nous en coûtera deux ou trois dans dix ou

vingt ans, à cause des retards pris dans les investissements d'infrastructure, dans la formation, dans le niveau des salaires et dans les filets sociaux qui permettent de sécuriser la population en lui garantissant un niveau de vie acceptable. Les réponses du gouvernement, par la voix de la présidente du Parti socialiste, sont à cet égard très, très inquiétantes.

Antoine Chollet,
Un Neuchâtelois à Paris

«Les avantages de l'anonymat!»

A tous les élus, permettez-moi par ces quelques lignes de vous féliciter pour avoir su trouver la place qui fait que, quoi qu'il se passe, vous ne soyez jamais «nominalement» responsables ni blâma-

bles. C'est toujours au nom de la communauté que vous avez agi. En effet, je suis technicienne de surface, en charge du budget dans une petite entreprise familiale: ma-

man, puis grand-maman au foyer. Je dois assurer la subsistance, les paiements et les loirs de chacun et ceci même si les subsides sont annulés, si les soins médicaux sont de plus en plus onéreux, si l'essence avoisine le prix du steak et tout ça avec le salaire d'ouvrier de mon mari...

Et quand une dépense non prévue survient, je dois faire avec. C'est normal, on n'en attend pas moins de moi. Sinon, c'est forcément de ma faute si on est dans le rouge.

Qu'est-ce que j'aimerais pouvoir vivre au-dessus de mes moyens (même pour une courte période) et me dire que la communauté veillera à mon budget en imposant des sacrifices aux autres.

Malheureusement, je ne peux pas. Parce que j'ai appris très tôt à assumer mes tâches et mes erreurs et parce que je ne peux pas faire aux autres ce que je ne voudrais pas qu'on me fasse. Et pourtant...

Alors, chers élus, gardez ce statut qui vous tient dans l'anonymat, ce qui nous permet de vociférer contre «ceux du Château» qui ne savent pas y faire.

Mireille Borgès,
Cortalloid

Cette lectrice s'interroge sur le sens du travail de certains policiers.

Dans le sens du poil...

Il y a des jours, tels celui-ci, où il vaut mieux me prendre «dans le sens du poil»...

Je viens en effet d'être le témoin d'une étrange scène: j'ai souvent vu des humains profiter des premiers rayons de soleil printanier en flânant mais jamais de voiture. Eh oui! il y a à Neuchâtel des voitures qui prennent le soleil, en se prélassant au bord du lac, moteur ronronnant de plaisir. L'étrange ronronnement, subitement reconnu grâce aux grands caractères «police» s'arrêta à ma hauteur: deux policiers me demandèrent poliment d'attacher mon chien, lequel cheminait calmement à mes pieds. Je leur ai demandé s'ils n'avaient rien d'autre à faire par ce bel après-midi: apparemment pas. Tout en leur montrant mes petits sachets jaunes... que tout le monde connaît, j'ai rattaché mon terrible Médor. La voiture nommée «police» continua, plus lentement encore, ce qui n'était nullement une promenade de santé mais une descente de police. Comment nommer autrement une incursion de deux fonctionnaires munis d'une voiture polluante dont la mission consiste à surveiller que même les pékins soient solidement attachés dans l'unique espace de liberté que possède notre ville? La liberté a son prix, l'heure de travail d'un fonctionnaire et l'entretien des voitures de service également.

Sans compter le coût des commissions et la quantité de matière grise mobilisée pour l'élaboration d'une loi inutile en hiver. Seulement, au bout du compte, cela fait cher. Qui, selon vous, paie la facture?

Sylvie Wildhaber,
Neuchâtel

Malgré le décès de son fils, cette lectrice ne cesse de recevoir des courriers officiels au nom de celui-ci.

L'impôt de trop...

Messieurs les inspecteurs d'impôts, Messieurs les pasteurs de l'Eglise réformée évangélique, Messieurs les assureurs de caisses maladie,

Merci de tout cœur de votre dernier cadeau adressé à mon fils, décédé tragiquement il y a tout juste une année: un bulletin de versement de 10fr.15 d'impôt ecclésiastique.

Ne pensez-vous pas qu'il serait utile de vous assurer que les personnes auxquelles vous adressez vos bulletins de versement sont encore en vie? Qui, mieux que l'Eglise qui l'a porté en terre, devrait savoir que mon fils n'est plus de ce monde.

Après les impôts d'exemption de la taxe militaire (mais oui, selon la loi No X, les héritiers doivent rembourser ces taxes), j'ai également dû remplir la déclaration d'impôt de mon fils. Il a travaillé exactement 15 jours en 2005, donc tout le monde le sait, il n'y a pas d'impôt à payer pour une somme aussi ridicule (900 francs). Mais ce qui m'a le plus touché dans cette histoire, c'est que chaque courrier fut adressé au nom de mon fils et non en

mon nom, alors que ces instances savaient parfaitement que mon fils était décédé. Imaginez-vous un instant de recevoir dans votre boîte aux lettres un courrier adressé à votre enfant mort. D'ailleurs, je n'ai pas reçu un seul mot de condoléances de la part des autorités, uniquement des demandes de payer...

La seule assurance qui m'a aidé et soutenu moralement fut le TCS, et je tiens à les en remercier publiquement. Mon fils a survécu quatre jours après une chute du 9e étage de l'immeuble où il habitait en Thaïlande. Quand l'hôpital m'en a informé et demandé une garantie de 6000 dollars pour tenter une opération de survie, faute de quoi on transporterait mon fils dans un hôpital régional, son assurance maladie m'a répondu qu'il ne pouvait garantir qu'une somme maximale de 2000 francs. Finalement, c'est le TCS qui a accepté de garantir le paiement de cette somme.

Je ne pouvais pas ne pas réagir à cette dernière missive; j'en ai assez «bavé» durant l'année 2005. Je vous demande, SVP, de ne plus adresser une seule lettre au nom de mon fils disparu.

Inger Hämmerli,
Pesex

Le mécontentement des fonctionnaires de la Confédération fait réagir ce lecteur.

La révolte des nantis

Dans votre édition du 11 février, il est fait mention d'un certain mécontentement du personnel de la confédération.

«Nous nous sommes fait pigeonner», clament en chœur les 33.290 braves serviteurs de notre Etat central.

En effet, ils n'ont obtenu en lieu et place de l'adaptation au renchérissement qui leur était due qu'une gratification dont l'ampleur n'est toutefois pas précisée dans votre article.

Que dire alors des 154.204 chômeurs inscrits figurant à ce jour dans les statistiques de la même Confédération? Ces derniers ont non seulement dû abandonner 20 voire 30% de leur pouvoir d'achat en perdant leur emploi mais, de plus, n'ont eu droit ni à une adaptation ni à aucune gratification de quelque sorte que ce soit à la fin de l'année dernière.

Si une grève devait être décidée, celle des chômeurs ne devrait-elle pas précéder celle des fonctionnaires fédéraux? Qu'en pensez-vous?

Claude Berberat,
La Chaux-de-Fonds

La réduction du nombre de camps de ski passe mal. Où sont les économies?

Semaines noires ou blanches?

Bravo à Messieurs Pierre-André Steiner et Serge Furrer pour votre combat «Touchez pas à leurs camps de ski!». Je salue votre attitude pédagogique et responsable et vous encourage dans votre montée aux barricades.

Si les raisons évoquées étaient réellement économiques, comment justifier alors que la plupart des communes du canton de Neuchâtel laissent partir en fumée, par exem-

ple, des dizaines et des dizaines de milliers de francs chaque année au 1er Août? Où sont nos priorités? Dans des futilités coûteuses, dangereuses et polluantes ou dans l'éducation, la formation ou la préparation à la vie et au bien-être de nos enfants?

Prenons nos responsabilités, faisons preuve de bon sens et surtout arrêtons de pénaliser la jeunesse parce que nous autres adultes avons mal géré nos finances cantonales et communales! Au fait, le coût avancé de 45fr.60 par an et par élève ne représente jamais qu'une douzaine de cafés pris à l'extérieur.

Lena Jenny,
Corcellles

Ce lecteur jurassien est ulcéré par l'attitude de la direction de Swissmetal.

Le travail rend libre

Les employé(e)s de La Boillat vivent des semaines terribles, des semaines d'angoisse, des jours et des jours de tension permanente et usante.

Et tout cela pourquoi? Parce qu'un «financier» croit avoir la science infuse et se permet tout et n'importe quoi. Mais ce genre d'homme, dont nous avons connu d'autres exemples typiques et brillants par le passé, finit toujours par tout «fiche en l'air» et se retire avec un parachute doré. Alors stoppez là! Cessez vos erreurs innombrables, ne confondez pas tout!

Ne confondez pas employés avec chair à pâtée, ne confondez pas directeur avec dictateur.

Mettez votre ego, votre mor-

gue, votre suffisance, votre mépris, votre vanité de côté et redevenez humain, simplement humain, si vous savez encore ce que cela veut dire. Arrêtez de faire souffrir le martyr des milliers de personnes, vous tout seul, rendez la liberté à toutes ces personnes qui ne demandent qu'à travailler dans l'honneur et pour le bien de l'entreprise.

Vous et vos acolytes, vous êtes-vous rendu compte que vous avez:

- des employés plus que fidèles car ils s'identifient à leur usine, La Boillat;

- une entreprise à la pointe du progrès, unique au monde sur bien des points;

- des profits assurés et des clients heureux de recevoir du travail bien fait;

Vous avez tout et vous refusez de le voir, pire, vous le démolissez...

Il est impossible à quiconque de comprendre une telle stupidité. Alors vous, membres du conseil d'administration, renvoyez cet homme et laissez La Boillat là où elle est, telle qu'elle est avec son énergie et son savoir-faire.

C'est toute une région qui vous en remerciera et vous en sera reconnaissante.

René Girardin,
Saignelégier

Pour nous joindre

Par courrier:
Rédaction de L'Express
Pierre-à-Mazel 39
2001 Neuchâtel

Rédaction de L'Impartial
Rue Neuve 14
2301 La Chaux-de-Fonds

Par fax: 032 723 53 09

Par courrier:
redaction@lexpress.ch
redaction@l'impartial.ch

Jean qui rit, Jean qui pleure

FINANCES Grâce aux mesures urgentes, les comptes 2005 n'ont pas atteint le gouffre qui était craint l'été dernier. Mais avec un déficit de 80 millions, ils sont à 30 millions du budget. Le Conseil d'Etat reste «très préoccupé»

Par
Françoise Kuenzi
et **Stéphane Devaux**

Faut-il s'en affliger ou s'en réjouir? Les comptes 2005 de l'Etat de Neuchâtel affichent un déficit de presque 80 millions de francs. Par rapport au budget, le trou s'est creusé de 30 millions de francs. Mais par rapport aux perspectives alarmistes faites à la fin de l'été dernier, c'est quand même 50 millions de mieux... «Après le déficit de 100 millions atteint en 2004, c'est le deuxième plus mauvais résultat de l'histoire neuchâteloise», tranche le patron des Finances, le conseiller d'Etat Jean Studer. Pour lui et ses collègues du gouvernement, qui présentaient hier les comptes 2005 in corpore, l'exercice est donc, indubitablement, insatisfaisant.

«C'est le deuxième plus mauvais résultat de l'histoire»

A qui la faute? A des rentrées fiscales nettement inférieures aux prévisions, ainsi qu'à une forte hausse des charges dans le domaine social (lire ci-contre). Le détail des chiffres, le voici: en 2005, l'Etat a dépensé 1,723 milliard de francs. En même temps, il a obtenu 1,645 milliard. D'où un déficit de 78 millions. Le budget 2005, «un peu trop optimiste, c'est vrai», dit le président du Conseil d'Etat Bernard Soguel, prévoyait quant à lui un trou de 48 millions.

Cette nouvelle dégradation des finances publiques – seize exercices déficitaires successifs – préoccupe le Conseil d'Etat. Mais elle le conforte aussi «dans sa politique de rigueur, laquelle, jour après jour, porte ses fruits». En effet: les mesures d'économie décidées en août ont agi comme un électrochoc, incitant tous les départements à ré-

duire leur voileure. «Les charges de personnel, si l'on ne prend pas en compte la cantonalisation de certains postes, ont baissé dans tous les départements», constate Jean Studer. L'Education a d'ailleurs contribué de manière importante aux efforts entrepris: ses comptes présentent une amélioration de 18,5 millions par rapport au budget.

Equilibre visé en 2010

Mais ce déficit de 80 millions ne remet pas en cause l'objectif ultime du Conseil d'Etat, qui reste «l'équilibre budgétaire à l'horizon 2010», insiste Bernard Soguel. D'autant que les comptes 2005 échappent encore au frein à l'endettement, qui limitera à 3%, en 2006 et 2007, l'excédent de charges par rapport aux revenus. Heureusement: on arrive, ici, à 5,1%...

Du côté des investissements, le tour de vis donné au second semestre s'est immédiatement traduit dans les chiffres: le budget prévoyait des dépenses nettes de 95 millions, les comptes bouclent avec 63 millions. Les investissements pour l'entretien des routes et d'autres travaux ont été soit reportés, soit redimensionnés.

Légère baisse de la dette

Enfin, les recettes provenant de la vente d'or de la BNS ont permis d'alléger un brin la dette cantonale, qui passe de 1,8 à 1,7 milliard de francs. Plusieurs emprunts à taux d'intérêt élevé ont ainsi pu être remboursés. N'empêche: le canton de Neuchâtel reste en situation d'insuffisance de financement. En clair, il est toujours contraint d'emprunter pour assurer les dépenses courantes de son ménage. D'où la nécessité, après des mesures d'économies prises en urgence, de s'attaquer aux structures. C'est pour tout bientôt, promet le Château. Qui vivra verra... /FRK



Seizième exercice déficitaire pour les comptes de l'Etat de Neuchâtel: de quoi inquiéter le patron des Finances, Jean Studer. Mais les mesures drastiques décidées en août dernier ont permis d'éviter le pire. PHOTO MARCHON

Reflet de la détérioration sociale

Augmentation des charges dans le domaine social, stagnation des recettes fiscales: les comptes 2005 de l'Etat de Neuchâtel reflètent les difficultés financières dans lesquelles se débat la population du canton. En matière d'aide sociale, les besoins explosent: 15,2 millions de plus qu'en 2004, partagés entre communes (9,1 millions) et canton (6,1). Facture totale: 57,7 millions. Et dire qu'au moment d'élaborer le budget 2005, le

Grand Conseil avait refusé d'augmenter le montant de 42,5 à 49 millions!

Autre indice, la part grandissante des prestations complémentaires AVS-AI (3,3 millions de plus). Patron de l'Economie, Bernard Soguel déplore une «hausse inquiétante du nombre de cas, qui recèlent une grande souffrance humaine». Dans le secteur de l'éducation, c'est la demande accrue de bourses d'études qui révèle une certaine «détérioration sociale».

Et que dire de l'impôt? L'imposition des personnes physiques a certes légèrement augmenté par rapport aux comptes 2004 (+1,6%), elle est restée en deçà de ce que le Conseil d'Etat espérait dans son budget. A une hauteur non négligeable: 23,7 millions. Pire, il y a ces impôts que les contribuables neuchâtelois ne paient pas. Ou ne peuvent pas payer. Au chapitre des «actes de défaut de biens» et des «non-valeurs fiscales», c'est une somme de

17,2 millions qui s'affiche. Une somme que le grand argentier Jean Studer voudrait résorber, ce d'autant qu'il correspond à des dettes d'impôts dues, pour certaines, depuis 1998! «Il faut analyser ce montant à la lumière des difficultés qu'a la population dans le paiement de ses factures», fait-il remarquer. En ajoutant que le montant total des actes de défaut de biens (et pas seulement sur des arriérés d'impôt) a augmenté de 27% entre 2004 et 2005. /sdx

Comme si les poules sortaient

GRIPPE AVIAIRE Le confinement ne remet pas en cause les contributions et labels liés au plein air. Mais l'agriculture regrette les prémices d'un nouveau recul de la consommation de volaille

Malgré le confinement de la volaille rendu obligatoire hier, les aviculteurs toucheront encore les paiements directs liés à la sortie des animaux. Ceux qui remplissent normalement les conditions pourront aussi continuer à déclarer des œufs et de la viande de «plein air», en tout cas pour le moment. C'est ce qui ressort de l'assemblée générale de l'Association neuchâteloise des agriculteurs en production intégrée (Anapi), tenue vendredi à La Sagne. Regroupant les quelque 900 producteurs neuchâtelois pratiquant les prestations écologiques requises pour l'aide publique, l'association est chargée



par le canton de contrôler l'application des différentes directives et est mandatée par des organismes privés pour surveiller leurs labels de qualité.

Reste que l'agriculture se passerait bien de la menace de la grippe aviaire. Alors que la consommation de viande de volaille reprenait gentiment du poil de la bête, elle perd à nouveau des plumes, rapporte Patrick Vaudroz, gérant de l'Anapi, qui accueillait vendredi le directeur de Migros Neuchâtel-Fribourg.

Une viande saine

«C'est regrettable, car cette viande est saine», commente le conseiller technique de la

Chambre neuchâteloise d'agriculture. Il souligne que la grippe aviaire n'a pas été détectée en Suisse, qu'un poulet ou une dinde contaminé n'aurait probablement pas le temps d'être mis sur le marché avant de mourir du fulgurant H5N1, et que le virus ne résiste pas à une cuisson à 70 degrés. Une épizootie ne présenterait donc pas de danger pour les consommateurs. Mais elle pourrait être pénible pour les éleveurs.

Pas très optimiste

«On espère qu'on passera outre», prie Patrick Vaudroz. D'autant que le directeur de Migros, Fabrice Zumbrun, a selon lui distillé un discours peu optimiste sur le climat général de consommation, pénalisé par la baisse du pouvoir d'achat qui touche jusqu'à la classe moyenne. /axb

Cellule de crise réactivée

Le Conseil d'Etat neuchâtelois, à l'image d'autres gouvernements cantonaux, a réactivé son état-major de crise grippe aviaire. Comme l'autonne dernier, mais avec une plus grande acuité au vu du développement de l'épizootie aux portes de la Suisse, cette cellule pluridisciplinaire planche sur des mesures à prendre au niveau vétérinaire, comme l'abattage d'animaux qui seraient infectés. Mais sa mission s'étend désormais à «la mise en œuvre de préparatifs en prévision d'une éventuelle pandémie sur le plan humain», a communiqué le Château.

«Il n'y a pas lieu de paniquer, une pandémie humaine n'est pas pour demain», commente Claude Gaberel, chef du Service de la sécurité civile et militaire et président de l'état-major de crise. Mais on ne peut pas écarter le risque. Il faut être vigilant.»

En plus de l'application des directives des offices fédéraux vétérinaires et de la santé publique, la cellule neuchâteloise étend sa réflexion aux conséquences qu'une pandémie aurait notamment sur les hôpitaux, sur l'économie, sur les écoles. Sa réactivation officielle lui permet de donner des mandats de préparatifs à des spécialistes. /comm-axb

EN BREF

RADIO LAC À NEUCHÂTEL ■ Radio LuNe réagit. La volonté de la radio genevoise Radio Lac d'étendre sa concession à la région de Neuchâtel ne plaît pas à radio LuNe. La radio neuchâteloise par le télé-réseau et internet entend réagir et signifier son désaccord à l'Ofcom, en demandant que sa propre situation soit auparavant prise en compte. «Privée d'une modeste part de redevance sans préavis» de la part des autorités fédérales, elle estime que «ce coup de poignard ne doit plus se répéter». /comm

PUBLICITÉ

QUALITÉ DU BOUCHER
Boucherie Centrale
Claude-Alain Christen

Action de la semaine
Boeuf 1er choix
Fr. 16.-/kg

NOTRE PLAT CUISINE DE LA SEMAINE
Langue de boeuf, sauce câpres

La Chaux-de-Fonds D. JeanRichard 22
Le Locle Rue du Pont 4

Rééduquer les chauffards?

CIRCULATION ROUTIÈRE Suivre un cours après un retrait de permis, une façon de se responsabiliser ou de réduire sa peine? Le Service des automobiles reste dubitatif

Par
Florence Hügi

Vous avez malencontreusement passé deux fois de suite devant un radar alors que vous tentiez de franchir le mur du son? Et, rêvant de figurer enfin au «Guinness Book», vous avez consciencieusement avalé tout un jéroboam afin de faire exploser un éthylomètre? Vous avez donc, somme toute assez logiquement, écopé d'une vilaine amende assortie d'un retrait de permis plutôt costaud.

Spécial «récidivistes»

Plus sérieusement, la nouvelle loi sur la circulation routière (LCR) entrée en vigueur le 1er janvier 2005 propose notamment de se racheter une conduite en suivant un cours spécial «délinquants récidivistes», voire «premières infractions». Ce qui permet de réduire une peine d'un tiers. Seul impératif, ne pas descendre au-delà du retrait minimal de permis, qui varie en fonction de la sévérité des sanctions. Ainsi, sur 18 mois de retrait de permis, il serait donc possible de n'en purger que douze. C'est au Bureau de prévention des accidents (BPA) d'organiser ces cours, mais ce n'est pas encore le cas en Suisse romande. Le TCS, lui, annonce ces premières sessions pour le mois de mai. Un marché juteux: il en coûtera 1050 francs pour quinze heures de cours au Fangio de service.

Actuellement, seul un indépendant propose une journée pour les «premières infractions», facturée «seulement» 250 francs, l'ingénieur-conseil Martin Lehmann, qui collabore depuis



de longues années avec le Service cantonal des automobiles (Scan). Mais il semble bien que ces possibilités restent abstraites et peu demandées. Il n'a «formé» que quarante à cinquante personnes depuis juillet dernier. «Nous avons distribué une vingtaine de dépliants du BPA depuis l'introduction de la nouvelle loi, estime François Beljean, chef du Scan. Et nous n'informons pas systématiquement les personnes concernées de l'existence de ces cours. A moins qu'elles ne le demandent».

Martin Lehmann, qui travaille aussi dans les cantons

de Vaud, Valais et Jura, le regrette: «Les autres cantons diffusent l'information aux personnes concernées, mais à Neuchâtel, la volonté n'y est pas». Ce qui n'émeut pas François Beljean: «Pour écoper d'un retrait qui dépasse le minimum légal, il faut avoir dépassé le stade de l'ivresse festive! Et pour les plus gravement atteints, une période d'abstinence sous contrôle médical peut être plus bénéfique qu'un cours qui ne débouche sur aucun test des connaissances». Autant de raisons qui font que le canton de Neuchâtel n'est pas près de changer son fusil d'épaule, selon François Bel-

jean: «D'autant plus que ces cours tablent tout sur la psychologie, en omettant l'aspect pratique

et réel du problème». Les fous du volant? On les attend au contour. /FLH

Quelques chiffres

Multirécidiviste? Pour être considéré comme multirécidiviste, il faut, en cinq ans, avoir commis trois infractions graves. Avoir, en état d'ivresse, perdu sérieusement la maîtrise de son véhicule et avoir «accompli» deux excès de vitesse de «plus de 35 km/h sur l'autoroute, plus de 30 km/h sur une route limitée à 80 km/h ou

plus de 25 km/h sur une petite route limitée à 30 ou 50 km/h», précise François Beljean.

Durée des retraits. Pour 2005, 40% des retraits étaient pour un mois, 12% pour deux mois, 28% de trois à cinq mois, 8% de six à onze mois et 12% concernaient des retraits de permis de douze mois et plus. /flh

MENACE D'AUDIT

HEP-Bejune: les députés trancheront

En mettant de vives critiques sur le fonctionnement et l'enseignement de la HEP-Bejune, le rapport que les étudiants avaient déposé sur le bureau de la direction, en juin 2005, n'a pas fini de faire parler de lui. Au courant du mois de décembre, les ministres de l'Instruction publique des trois cantons concernés affirmaient que la Haute Ecole pédagogique n'avait pas besoin d'audit. C'est pourtant le Grand Conseil neuchâtelois qui tranchera cette question, lors de la session qui commence aujourd'hui.

Problème structurel?

Au mois de novembre dernier, suite aux critiques adressées par les étudiants, le groupe socialiste du Grand Conseil demandait un audit, par l'intermédiaire d'une motion urgente. «Depuis quatre ans, la HEP-Bejune souffre des mêmes imperfections relevées à plusieurs reprises par ses professeurs et étudiants sans que rien, ou presque, ne change, notent les signataires. Le groupe socialiste émet l'hypothèse que la cause de l'inaptitude de l'institution à évoluer harmonieusement est d'ordre structurel. Outre des coûts difficilement supportables en période de crise financière, la structure directionnelle et administrative relativement lourde de la HEP induit une dilution de la responsabilité se traduisant par un immobilisme malsain et une incapacité chronique à tenir compte des griefs constructifs des enseignants et des enseignés.»

Aux yeux des défenseurs de l'audit, une telle étude permettrait notamment d'étendre la réflexion dans un but de rationalisation, de performance et d'efficacité. Elle permettrait également de prendre judicieusement le virage de Bologne. La motion sera, en principe, examinée demain. /réd

PUBLICITÉ

Mitsubishi fait le printemps.

Février/mars
Avantage + CashBonus*
jusqu'à Fr. 3'845.-



Avec ce que vous économisez en achetant maintenant une Mitsubishi Outlander ou Lancer Wagon, vous pouvez vous envoler relax pour les Caraïbes.



Outlander 4x4 Ralliart

2.4 MPI/160 ch, boîte autom., jantes alliage, climatisation automatique, tempomat au lieu de Fr. 38'345.- seulement 35'000.-

Avantage 3'345.- + CashBonus Fr. 500.-

Votre économie Fr. 3'845.-

Autres modèles:

2.0 Ralliart, 136 ch, 31'100.-, bonus 500.-
2.0 Turbo, 202 ch, 38'300.-, bonus 1'500.-



Nouveau: Lancer Wagon Edition

2.0 MPI/135 ch, jantes alliage, clim. autom., sièges cuir/Alcantara, assistance parking au lieu de Fr. 32'340.- seulement 29'490.-

Avantage 2'850.- + CashBonus Fr. 1'500.-

Votre économie Fr. 4'350.-

Autre modèle:

1.6 Invite, 98 ch, 24'990.-
CashBonus 1'500.-

*Tous les prix et toutes les primes TVA 7.6% incluse. L'action CashBonus est valable du 2.2. au 30.3.2006 pour tous les Mitsubishi Outlander 4x4 et Lancer Wagon achetés et immatriculés auprès d'un concessionnaire Mitsubishi officiel participant à l'action. www.mitsubishi-motors.ch

CONCESSIONNAIRE (régional): Neuchâtel: Garage Pierre Wirth, Faubourg de la Gare 9, 032 723 80 00
CONCESSIONNAIRE MANDATÉ (local): Sonvilier: Garage Roth, 032 941 15 38

M00115.5-13.01. 144-166407/ROC



ENTENDU
À L'HEURE BLEUE
Retrouvailles

La poésie et l'éclat de l'orgue ont permis au talent de Heinz Balli de s'épanouir en beauté, dimanche lors du concert offert par la Société de musique.

Des registrations inventives ont instauré entre l'auditeur et la musique le contact le plus captivant, dès l'exécution du Dialogue en do majeur de Louis Marchand (XVIII^e siècle). Plus tard dans le programme, un beau phrasé, d'autres couleurs sonores ont plongé l'auditeur dans le romantisme de Mendelssohn, sonate IV op. 65. Parfaitement maître de l'instrument, Heinz Balli a fait découvrir la Tanz-Toccata d'Anton Heiller. Pièce d'apparence légère, elle s'épanouit dans le contrepoint et enrichit le répertoire du XX^e siècle pour orgue.

Nombre d'instruments, partenaires de l'orgue en concert, apparaissent redondants. Or, la collaboration du hautbois, par sa sonorité grave, s'est avérée dimanche d'une magnifique fertilité. Et il y avait si longtemps qu'on n'avait plus entendu Evelyne Voumard dans la région. Aussi s'est-on réjoui de retrouver, amplifié, le talent dont a fait preuve la hautboïste jusqu'ici. Dans les sonates BWV 1032 et BWV 528 pour hautbois d'amour et orgue, de Jean-Sébastien Bach, on a admiré la sonorité somptueuse et le style d'une grande pureté de la soliste, tandis que l'organiste soutenait discrètement la musicalité ambiante. Une incursion dans le répertoire contemporain, trois pièces pour hautbois et orgue, d'Augustinus Kropfreiter, ont confirmé les qualités techniques des interprètes. Et pour qui aime Bach, le bis offert, deuxième mouvement d'un concerto, il sera difficile d'imaginer interprétation plus convaincante. Revenez bientôt, Evelyne! /ddc

Le calme après la baston

LA CHAUX-DE-FONDS Après la bagarre de lundi dernier, des dispositions sont prises au centre Numa-Droz. Les parents ont été informés par lettre et trois élèves iront en classe de remédiation

Par **Irène Brossard**

Après l'expédition punitive qui s'est déroulée il y a une semaine à Numa-Droz (nos éditions des 15 et 16 février), la vie scolaire a repris ses droits.

Elèves et enseignants ont évoqué l'événement malheureux et demandé des explications. Dans la classe des jeunes élèves (une fille et deux garçons) impliqués dans la bagarre, l'émotion et le questionnement étaient plus vifs, empiétant sur le programme scolaire. Il fallait en quelque sorte vider l'abcès.

Les directions concernées (Instruction publique et école secondaire) ont appliqué les mesures qui leur semblent les plus appropriées. «*Nous avons un arsenal de moyens applicables qui nous permet de réagir avant d'aller plus loin*», relève Didier Berberat.

Au Cric

La jeune fille au centre de la confrontation, qui était gratifiée de noms peu aimables par ses camarades de classe, a été mise à pied. Elle passera deux jours au Cric, «*classe de remédiation intensive du comportement qui permet de resocialiser des élèves sortis du cadre et des adolescents qui posent problème*», explique Didier Berberat, directeur de l'Instruction publique. «*Le maître de classe peut faire un certain travail avec eux mais ils ont parfois besoin d'une attention individuelle. Un éducateur prend chacun en charge.*»



Choqués, les camarades des élèves impliqués dans la bagarre ont beaucoup parlé.

PHOTO LEUENBERGER

Les deux autres écoliers impliqués, dont celui qui avait amené un bâton, passeront aussi au Cric après quelques jours de convalescence. Blessés dans la bagarre, l'un a été opéré d'un nez cassé hier et l'autre passe sur le billard aujourd'hui pour une pommette fracturée.

On tentera peut-être de leur expliquer que les injures et menaces échangées via un

forum internet peuvent engendrer une montée de violence.

Lettre aux parents

Dans une lettre remise aux parents d'élèves ces jours, la direction de l'école rappelle les faits précis de l'événement afin de contrer diverses rumeurs. Un paragraphe est consacré aux risques inhérents aux moyens de communication

modernes. «*Nous savons que les enfants ne peuvent pas être systématiquement contrôlés mais nous demandons aux parents de les mettre en garde. Autoallumées, les injures peuvent dégénérer*», souligne Didier Berberat.

Une plainte a été déposée contre les sept protagonistes extérieurs (comprenant un adulte) pour violation de domicile: «*L'école n'est pas un ring de combat*».

Et même si la violence fait partie de la société actuelle et que l'école n'y échappe pas, «*ce n'est pas pour autant que nous allons baisser les bras et banaliser de tels actes*», insiste le directeur de l'Instruction publique.

Une information sera donnée aux professeurs réunis aujourd'hui en conférence, ainsi qu'à la commission scolaire jeudi prochain. /IBR

Un bon repas-spectacle

LE LOCLE Le chœur mixte catholique a innové samedi



La ronde des chants de Sainte-Cécile a aussi été un plaisir pour le palais. PHOTO SP

Humour et entrain pour le repas-spectacle du chœur mixte catholique du Locle. Samedi dernier à Paroiscentre, le chœur mixte Sainte-Cécile a en effet innové avec sa «Ronde des chants». Pour le plaisir du palais: pommes de terre rondes, fromage et salade. Mais aussi une soirée tout en musique, bonne humeur et convivialité.

Sous la direction d'Isabelle Huot, le chœur a offert un répertoire varié, du classique à la chanson française et populaire. Il était accompagné

avec talent par la pianiste Cécile Baehler, parfaitement au diapason des pièces proposées.

Les choristes chantent avec beaucoup de cœur et d'entrain. A relever tout spécialement l'interprétation émouvante des «Corons» de Pierre Bachelet par les messieurs.

La chorale accueille volontiers tout nouveau membre, spécialement les voix d'homme... /comm-réd

Renseignements auprès d'Isabelle Huot au tél. 032 936 10 03

Grand-mère blanche en pays noir

LA SAGNE Autour d'un repas rwandais, Pierrette Schaerer racontera vendredi son séjour auprès des petits orphelins

Lorsque Pierrette Schae- rer quitte la Suisse pour le Rwanda, en novembre dernier, ses motivations sont simples: «*J'avais envie de connaître une autre réalité.*»

Cette institutrice à la retraite est accueillie à Rubengera, à 150 kilomètres de Kigali. Là, plus de 200 orphelins dépendent de l'assistance de la Communauté de diaconesses rwandaises. Celle-ci est soutenue par Enfants de tous pays (ETP), un programme de développement du DM - échange et mission, en collaboration avec l'église presbytérienne du Rwanda.

Vendredi soir, à la cure de la Sagne, elle racontera son voyage autour d'un repas rwandais. Un voyage de deux mois: «*La pauvreté en direct.*»

Car si le village accueille 75 enfants, la communauté des sœurs a organisé un service d'accompagnement, le «Plan 100», pour 160 autres orphelins, qui vivent dans les collines alentour. Les aider à gagner leur indépendance économique est un défi important. Un troupeau de chèvres, des outils agricoles et des semences ont déjà été acquis dans ce but. Entre ses cours de français

dispensés aux sœurs et aux petits orphelins, Pierrette Schae- rer participe aux grandes rencontres entre les génocidaires et leurs victimes ou aux distributions mensuelles aux orphelins du «Plan 100». Des scènes poignantes. «*La règle est de ne pas donner à ceux qui ne sont pas inscrits. Un vieux tendait vers moi un petit sac en plastique avec des yeux suppliants, une femme avec son bébé me demandait un savon... Moi, j'étais là, devant la réserve de haricots et de savon, prisonnière de la règle, avec ma croix autour du cou! C'était horrible!*»

Lorsque le projet fut initié, en 1994, on pensait que l'orphelinat se viderait peu à peu de ses petites victimes du génocide. Mais ce sont aujourd'hui les orphelins du sida qui les remplacent. L'immense élan solidaire de la population ne suffit pas. Et pourtant! «*Lorsqu'on demande à quelqu'un combien il a d'enfants, il donne toujours deux chiffres: «J'ai cinq enfants, mais j'en ai élevé 12», par exemple.* /SYB

Cure de La Sagne, vendredi 24 février dès 19h, collecte



«Comment survivre à un génocide?» Pierrette Schaerer, entourée de petits orphelins rwandais. PHOTO SP

LA CHAUX-DE-FONDS

Gros plan sur l'Albanie

Le centre de culture ABC, Passion cinéma et la Maison de l'Europe transjurassienne organisent, ce jeudi, un Café de l'Europe consacré à l'Albanie. C'est par une conférence à deux voix que débuttera cet événement. Bakshkim Iseni, politologue, évoquera les relations entre ce pays et l'Union européenne, tandis que Bessa Myftiu Pernoux donnera le regard de l'écrivaine.

Après une agape, Vincent Adatte présentera «Behind the Sun», de Walter Salles. Sorti en salles en 2001, ce film est une adaptation transposée en Amérique latine du roman d'Ismaïl Kadaré «Avril brisé». /réd

Centre ABC, rue du Coq 11, La Chaux-de-Fonds, jeudi 23 février dès 18h; réservation conseillée au tél. 032 967 90 41

PUBLICITÉ

DÉVELOPPEMENT NORD SA
Bureau Fiduicair - Le Locle

Gestion des salaires
Décomptes de charges sociales

www.dnsa.ch 032 930 50 30

Ces chers disparus...

LA CHAUX-DE-FONDS Un petit groupe s'élève contre la désaffectation entière des massifs où reposent ses proches. Il propose de laisser éparses les tombes entretenues. L'autorité ne revient pas sur sa décision

Par
Robert Nussbaum

«**J**e suis en train de rédiger mon recours. Je trouve la décision du conseiller communal Pierre Hainard tout à fait obtuse.» Depuis des semaines, Jean Pantillon, professeur retraité, se bat pour le droit de continuer d'aller au cimetière fleurir et se recueillir sur la tombe de ses parents, le Dr Pierre Pantillon, décédé en 1949, et son épouse Marguerite Pantillon-Debély. Sans succès.

L'avis a paru à la Toussaint. Le cimetière annonçait la future désaffectation de trois massifs mortuaires (IX, XI et XII), qui touchera 1450 tombes érigées il y a 50 ou 60 ans (notre édition du 29 novembre). La mesure ne portait pas d'un manque de place, mais d'un souci de sécurité, des stèles commençant à bouger et des racines à poindre le long des chemins.

«Je me réfère à ces cimetières aux Etats-Unis que l'on voit à la TV ou dans les films»

Jean Pantillon a vite réagi. Il a lui-même arpenté le massif XII de ses parents, recensant les tombes bien entretenues. Pour écrire aux proches qu'il a pu retrouver: «*Je ne vois pas pourquoi les familles qui le désirent ne pourraient pas obtenir de laisser simplement les pierres tombales – en bon état évidemment – où elles sont actuellement, debout dans le gazon (...)* Je me réfère à ces cimetières aux Etats-Unis, que l'on voit à la TV où dans les films, et qui consistent en espaces verts et arbo-

risés, presque sans chemin, avec des tombes éparses dans l'herbe.»

La démarche a eu de l'écho. Sept personnes ont contresigné une lettre d'opposition adressée au Conseil communal. «*Ma maman a 93 ans. Je me vois mal lui expliquer qu'elle ne peut plus aller au cimetière parce que la tombe de son mari et de son fils n'est plus là*», explique l'une des personnes contactées, Huguette Besson, rencontrée avec d'autres chez Jean Pantillon. Au fil de la conversation, sont évoquées la tombe Dubois – «*la plus belle du massif*» avec une haute stèle en marbre –, la double sépulture que May Riat a «*pouponnée*» et celle de parents d'Huguette Caseux, refaite il y a trois ans, sans qu'on lui dise que l'on allait désaffecter.

«*C'est vrai que c'est sentimental*», admet Jean Pantillon. Sentimental, mais pas seulement. Le règlement du cimetière ne fixe pas de durée au terme de laquelle un massif funéraire doit être désaffecté, il ne fait que l'autoriser «*après un délai de 30 ans au moins*». Comme il n'est pas question de creuser immédiatement de nouvelles fosses sur les massifs en question, il n'y a pas d'urgence, estiment les opposants. «*On ne tient pas compte du vieillissement de la population. Il y a de plus en plus de descendants directs vivants après 60 ans*», argumentent-ils.

Le petit groupe a voulu rencontrer le conseiller communal en charge du cimetière Pierre Hainard. Seul Jean Pantillon a été entendu. Et la réponse écrite de Pierre Hainard est tombée le 15 février: c'est non. «*Nous sommes très sensibles à l'émotion ressentie par les familles concernées, mais nous som-*



Huguette Besson, Huguette Caseux, Jean Pantillon et May Riat. Tous ont de la famille dans le massif XII promis à désaffectation. Tous entretiennent et tiennent à la dernière demeure de leurs parents.

PHOTO GALLEY

mes malheureusement contraints d'entreprendre ces démarches, étant donné que, comme vous l'avez aussi admis, certains emplacements déstabilisés peuvent faire encourir des risques au public.» L'autorité ne veut pas laisser des tombes éparses: «*Cela constituerait une discrimination.*» Les travaux futurs seront en outre trop lourdement mécanisés pour que l'on puisse tourner autour de quelques tombes.

Pour Jean Pantillon et les autres, cela sonne creux, comme des prétextes. «*C'est une belle expression de la manie du propre en ordre helvétique*... /RON

Le respect des morts

«**D**epuis la plus haute antiquité, les civilisations se caractérisent par le respect des morts.» Par l'opposition qui le touche personnellement, Jean Pantillon pose une question de fond. Les sépultures, c'est aussi souvent ce qui reste quand tout autre témoignage a disparu. C'est par les tombes que l'on a retrouvé l'héritage de grandes socié-

tés, ancienne Egypte, Chine des Ming, etc.

La question flotte toujours dans l'air. A La Chaux-de-Fonds, il est (était?) question de créer au cimetière un «carré de longue durée» – trois générations –, en particulier pour les musulmans. Ce qui créerait de fait une inégalité avec les tombes vieilles de 50 ou 60 ans que la Ville s'apprete à désaffecter.

«*J'en suis conscient et j'y veille-*

rai», répond le conseiller communal Pierre Hainard, qui a repris le dossier laissé ouvert par Claudine Stähli-Wolf. En fait, le dossier est resté dans la pile.

A La Chaux-de-Fonds, seuls les juifs sont a priori enterrés pour l'éternité. Le cimetière des Eplatures a été ouvert avant que la loi cantonale n'interdise les cimetières privés, en 1894... /ron

125 ans

Clin d'œil à 1922

Un beau phraseur

Le propriétaire d'un établissement très fréquenté des Eplatures cherchait dernièrement à vendre son commerce. Parmi les prétendants à cette succession se trouvait un Confédéré d'outre-Sarine, cuisinier de son état, beau phraseur comme Ragueneau lui-même. C'était le restaurateur accompli, le roi de l'art culinaire, le grand écuyer de la dive bouteille. Ses qualités étaient si nombreuses que lui seul pouvait les énumérer et il n'en manquait jamais l'occasion. Il épatait son entourage par son savoir et il le subjuguait par ses gestes nobles. Toujours habillé avec une certaine distinction, il était le type du gentleman. Personne n'aurait osé suspecter l'honorabilité de ce personnage et on lui témoignait dès l'abord une confiance sans limite augmentée d'un profond respect.

Lorsqu'il se présenta pour visiter l'établissement en ques-

tion, il ne discuta presque pas le prix de la reprise, qui s'élevait à 130.000 francs. Il manifesta seulement l'intention d'habiter pendant quelques jours dans la maison du restaurant, pour se rendre un compte exact de la marche de ses affaires. On ne pouvait lui refuser cette petite concession. Il vint donc voici un mois s'établir aux Eplatures, en compagnie d'une jeune personne qu'il fit passer pour sa femme et d'un bébé. Jusqu'à ces derniers jours, il vécut copieusement à la table de ses hôtes, profita de sa qualité de successeur pour faire en ville de nombreux achats à crédit. On s'empressa de lui livrer les marchandises commandées: de la vaisselle, de l'argenterie, un lit, un manteau pour Monsieur, un chapeau pour Madame. Sans la moindre hésitation, une somme de 500 francs lui fut prêtée dès qu'il la sollicita. Pas la moindre ombre ne vint

assombrir ce tableau charmant jusqu'à mardi dernier. Ce jour-là, les actes de vente devaient être passés devant notaire et le nouveau restaurateur devait remettre la moitié du prix de son acquisition, soit 65.000 francs. Mais on attendit en vain ce successeur-gentleman qui avait filé la veille pour une destination inconnue.

Il s'agit d'un dénommé X âgé d'une trentaine d'années. Sa femme, qui était celle d'un autre, trompée comme tout le monde par le verbe enjôleur de l'individu, fut contrainte de laisser des bijoux en gage pour regagner son domicile à Zurich. Une plainte a été déposée. Nous apprenons, au moment de mettre sous presse, que X a été arrêté cet après-midi à 16 heures par la police de sûreté de notre ville.

(jeudi 12 octobre 1922, archives de «L'Impartial»)

Pas de sursis pour Mr Hyde

LA CHAUX-DE-FONDS Abstinent durant cinq ans, il reprend ses mauvaises habitudes. 75 jours de prison ferme

«**C'**est vrai qu'on vous appelle Docteur Jekyll et Mister Hyde?», demandait-on à Alain (prénom fictif) l'autre jour au Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds. Il acquiesçait.

Qualifié de roi des bons types quand il est de sang froid, il ne supporte pas l'alcool. «*Au bout de quelques bières, c'est vrai que ça me fait changer de comportement.*» Ce qui lui a valu déjà plusieurs comparutions devant le tribunal. Pourtant, depuis des années – «*cinq ans, quatre mois*», précisait-il –, il en était resté au régime sec. Or, à la suite d'une rupture sentimentale, pratiquement à la veille du mariage, il se met à boire une bière, deux bières... «*J'avais le moral dans les godasses.*» Et un soir, il conduit en ville en état d'ivresse, heurte un filot, dérape...

Aujourd'hui sous le coup d'un retrait de permis pour 18 mois, il s'est trouvé un chauffeur car il travaille. Il a d'ailleurs toujours travaillé. Il

est sobre, prend de l'antabuse, est suivi par un médecin.

Alain a certes commis de grosses bêtises dans le passé, «*mais pendant plus de cinq ans il s'est tenu peiné*», continuait son avocat. Il a une amie, il n'émarge pas aux services sociaux, le médecin qui le suit «*dît que c'est un cas plutôt rarissime.*»

«Quand il ne boit pas, c'est le roi des bons types»

Quand Alain ne boit pas, «*c'est le roi des bons types*», donc il doit éviter de boire. Mais l'expert laisse entendre qu'il y a un clivage, qu'on a effacé «*une problématique qui date de l'enfance.* Alain se cache, réjouit. Donc, alcool ou pas, ce n'est pas le problème». Lui donner une peine ferme? «*Il va se mettre en stand-by pendant trois mois et on n'aura rien guéri.*»

Et de proposer un article 44 ambulatoire assorti d'une abstention complète d'alcool.

Le tribunal présidé par Alain Rufener s'était donné quelques jours de réflexion. Il vient de rendre son jugement. Le président a rappelé qu'Alain était largement connu des autorités judiciaires. Depuis 1990, son casier contient six condamnations, dont la plus grave de trois ans de prison pour lésions corporelles graves et mise en danger de la vie d'autrui. Cette peine avait été suspendue au profit d'un traitement ambulatoire avec abstention totale d'alcool. Le tribunal avait estimé que ce traitement avait eu de l'effet: l'année dernière, il a renoncé au solde de la peine.

Là, «*Alain a eu une chance, il a replongé.*» Il a été condamné à 75 jours de prison ferme, vu ses antécédents, peine non suspendue au profit d'un traitement, ainsi qu'à 823 francs de frais. Le tribunal a aussi ordonné la confiscation et la destruction de trois armes (des pistolets) qu'Alain avait acquises sans droits et portées en public. /CLD

PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Feu: 118.
- Urgence santé et ambulance: 144.

LA CHAUX-DE-FONDS

- Pharmacie d'office: des Forges, Charles-Naine 2a, jusqu'à 19h30, en dehors de ces heures, Police locale, tél. 032 913 10 17.
- Bibliothèque de la ville: Service de prêt, discothèque et salle de lecture, lu-ve 13h-19h, sa 10h-16h. **Bibliothèque des jeunes I (Ronde 9):** lu-ve 13h45-18h, sa 10h-12h. **Bibliothèque des jeunes II (Président Wilson):** lu-ve 13h45-18h, sa 10h-12h. **Ludothèque:** lu /je 15h30-18h; ma 15h30-19h. **Bibliothèque chrétienne «Le Papyrus»** Parc 84, lu, ma, je, ve 16h-18h30.
- Piscine des Arêtes: lu /je /di 9h-18h; ma 9h-19h; me /ve 10h-21h; sa 10h-12h /14h-20h.
- Patinoire des Mélèzes: **Piste couverte:** lu, ma 9h-11h30 /14h-15h45; me 9h-11h15 /14h45-15h45; je 9h-10h45 /14h-15h45; ve 9h-12h /14h-15h45; sa 14h-15h45; di 9h-11h45 /15h-16h45. **Piste extérieure:** Lu, ma, me, ve 9h-11h45 /14h-16h45 /20h-22h; je, sa, di 9h-11h45 /14h-16h45.

AUJOURD'HUI

- U3A Aula du Cifom, «La Chaux-de-Fonds à travers quelques gravures des XVIIIe et XIXe siècles», par Alain Tissot, 14h15.
- Musée international d'horlogerie Connaissance du monde, «France, sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle», film et conférence de Daniel Dreux, Jacques Mars et Sergio Serra, 16h et 20h.
- Conservatoire Salle Fallier, audition de piano, classe de Jorge Pepi, 19h30.
- Hôtel de ville Séance du Conseil général, 19h30.
- Ancien Stand «Fred ou l'amour de Matt Amour», par les compagnies théâtrales L'Outil de la ressemblance et Tout le reste est singerie, 20h.

DEMAIN

- Cinéma Plaza La Lanterne magique, 14h-16h.
- Maison du peuple Assemblée générale de l'Avivo avec présentation des nouveaux bus par M. A. Flury, 14h30.
- Conservatoire Salle Fallier, «Introduction à la musique du XXe siècle», par Philippe Albèra, 19h30.
- L'Heure bleue Salle de musique, Camerata Bern, 20h15.

LE LOCLE

- Pharmacie d'office: Amavita (Pont), rue du Pont 6, jusqu'à 19h30, en dehors de ces heures, Police locale, 032 889 10 17.
- Permanence médico-chirurgicale (hôpital): Lu-ve de 8h à 18h, 032 933 61 11.
- Bibliothèque de la ville: lu-ma-me-ve 14h30-18h30, je 14h30-20h, sa 10-12h. **Bibliothèque des jeunes:** lu-ve 13h30-18h, sa 10-12h. **Ludothèque:** lu /ma /je /ve 15h30-17h30, sa 9h-11h.
- Patinoire du Communal: lu, ma, je 9h-11h30 /13h30-17h; me 9h-11h30 /14h-16h30; ve 9h-11h30 /13h30-17h /20h-22h; sa 10h-11h30 /13h30-17h; di 9h-17h.

DEMAIN

- Casino La Lanterne magique, 14h.
- Théâtre de poche de Co-moedia «Les douze boulots d'Ergule», cabaret-théâtre, 20h.
- Château des Monts «Le défi des mots et des images... Horlogerie suisse et communication», par Yves Vulcan, directeur de l'agence Darwel SA, 20h15.

Le bois fait l'unanimité

LES PONTS-DE-MARTEL La commune et des propriétaires privés veulent se relier au projet de chauffage à distance alimenté par des copeaux. Cela permettra de diminuer les rejets de CO2

Par
Jean-Claude Perrin

La commune des Ponts-de-Martel prévoit de relier deux de ses principaux bâtiments immobiliers, le centre du Bugnon et le collège, au futur chauffage à distance (CAD) alimenté au bois. Le Conseil communal se dit «convaincu par ce projet», élaboré par la Société coopérative de chauffage à distance des Ponts-de-Martel. Le législatif de la Ville de Neuchâtel, principale propriétaire des forêts entourant la localité, a déjà donné son aval.

Une enquête a démontré l'intérêt des propriétaires d'immeubles du village, à commencer par le home du Martagon. Le premier projet (une chaudière de 500 kW alimentée annuellement par 1400 m³ de plaquettes de bois) s'est révélé trop modeste. Près de 40 immeubles du village seront reliés au CAD. La chaudière devra fournir une puissance de 1500 kW, grâce à 4000 m³ de bois déchiquetés par an.

Une «décision politique»

Pour l'exécutif, il s'agit d'une décision politique. Il présentera demain soir deux demandes de crédit, de 12.000 et 9300 francs, pour raccorder le centre du Bugnon et le collège au CAD.

Si tous les propriétaires confirment leur intérêt, «environ 440.000 litres de mazout seront annuellement économisés et plus de 1100 tonnes de CO2



A bout de souffle, la chaudière du centre du Bugnon pose de sérieux problèmes de maintenance. Le projet de chauffage à distance tombe à pic.

PHOTO GALLEY

ne seront plus rejetées dans l'atmosphère». Le Conseil communal ajoute qu'il ne prend pas de grand risque en misant «sur des ressources indigènes et renouvelables», vu l'évolution du cours du baril. Tant à La Sagne qu'à La Brévine, les bénéficiaires du chauffage à distance sont satisfaites.

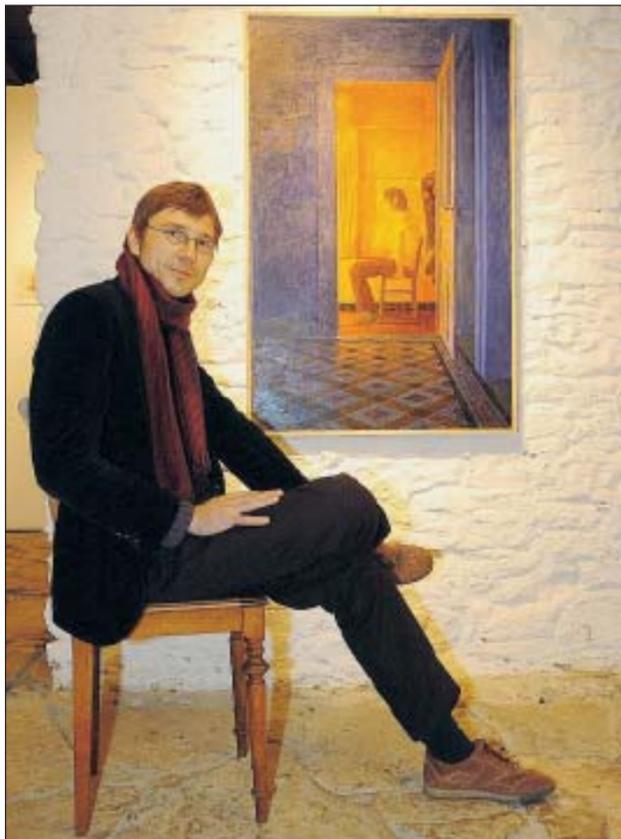
Pour augmenter la capacité du local de la chaudière et du silo à copeaux, le législatif de la Ville de Neuchâtel se verra soumettre une rallonge de 300.000 francs. Quant à la commune des Ponts-de-Martel, elle cautionnera le prêt LIM de 620.000 francs sollicité en tant que membre de la société coopérative.

Le Conseil communal signale que la chaufferie devrait être construite cette année encore. Quant aux travaux de raccordement prévus à ce jour, ils devraient être terminés en 2009. Etalés sur cette période, «les coûts d'investissement totaux se situeront entre 2,6 et 2,8 millions de francs», précise le rapport.

D'autres points seront discutés lors de la séance du Conseil général de demain: un nouveau règlement des drainages, des modifications du plan d'aménagement et l'extension de la zone à bâtir des Prises. La commune cherche à offrir davantage de terrains constructibles. /JCP

Neurasthénique et fantastique

GALERIE DU MANOIR Explorant l'apparente banalité du quotidien, le peintre Victor Savanyu relève les indices d'un monde en déliquescence



Victor Savanyu.

PHOTO LEUENBERGER

On se souvient des peintures atemporelles de Victor Savanyu: intérieurs chauds-fonniers, personnages hors du temps, voire mythologiques. «J'ai longtemps fonctionné tout à fait en dehors de mon époque», confirme l'artiste. Il a choisi cette fois d'accrocher aux cimaises de la galerie du Manoir des œuvres «plus en phase avec le monde contemporain».

S'attachant au sens de l'existence, le peintre s'est éloigné de son univers onirique. Il utilise le quotidien, cette coquille vide, identifiée par tout un chacun, prenant en compte sa dimension tragique ou nostalgique, parfois absurde.

Au détour d'un galetas, d'un corridor ou d'une fenêtre depuis laquelle l'ombre de Cridor a été croquée, les sujets de Victor Savanyu sont toujours saisis dans son périmètre. L'utilisation d'un appareil photo lui permet désormais d'enrichir son univers «un peu frustré». «La photo étant une possibilité d'évolution, je ne l'utilise pas dans un but de reproduction surréaliste.»

Chaises bancales, vieux jouets, poupées désarticulées,

puis abandonnées, Victor Savanyu relève les indices d'un monde en déliquescence. Plastique ou fourrure polyester, les formes humaines qui subsistent sur ses toiles sont désormais manufacturées. «Je suis un peu fatigué du personnage humain», confie l'artiste. Ce n'est jamais qu'un motif. Le défi, c'est de rendre la condition humaine, globale, à travers de seuls décors.»

De l'obligation de coexistence

Un décorum neurasthénique. Halle de gymnastique, décharge ou minigolf, Victor Savanyu renvoie l'image d'un monde maîtrisé, modelé et même miniaturisé. Une évocation de notre environnement, de la façon dont il a été pensé. De «l'obligation de coexistence», jusqu'au bout, la mort, ou l'ultime trou d'un parcours de golf bétonné.

A découvrir également sur le site www.savanyu.ch. /SYB

Galerie du Manoir, La Chaux-de-Fonds; de mardi à vendredi de 17h à 19h, samedi de 10h à 17h; jusqu'au 11 mars



Depuis dimanche à 18h jusqu'à hier à la même heure, l'équipe de piquet au poste permanent du SIS est intervenue à neuf reprises.

Interventions ambulance.

A La Chaux-de-Fonds, dimanche à 18h49, pour un malaise, avec le Smur et transport à l'hôpital; à 19h12, pour un transfert au home La Chotte, à Malvilliers; hier à 2h45, pour un malaise, avec transport à l'hôpital; à 6h19, pour un malaise, avec le Smur et transport à l'hôpital; au Locle, à 7h51, pour un malaise, avec transport à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds; à La Chaux-de-Fonds, à 11h35, pour un malaise, avec transport à l'hôpital; au Locle, à 12h13, pour un malaise, avec transport à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds; à La Chaux-de-Fonds, à 15h58, pour un malaise, avec transport à l'hôpital.

Autres interventions. A La Chaux-de-Fonds, hier à 10h14, pour un feu à la clinique Montbrillant. /comm-réd

Première nordique

LA VUE-DES-ALPES Neuchâtel Ski de fond organisera, le 1er mars, la première grande randonnée populaire et nordique des Montagnes neuchâteloises. Qui contient plusieurs variantes

Par
Christiane Meroni

La première grande randonnée nordique des Montagnes neuchâteloises, ou plus simplement le premier SlowUp des neiges, se déroulera le 1er mars prochain.

Cette grande manifestation populaire, organisée par Neuchâtel Ski de fond, en particulier par Jean Mägerli et Jean-Claude Chautems, est bel et bien née du succès des SlowUp à vélo. Qui se déroulent depuis quelques années déjà dans les régions de Morat, en Gruyère et à la vallée de Joux et qui drainent toujours un large public.

«Après la naissance des 20 kilomètres de La Vue-des-Alpes, l'organisation des Championnats jurassiens en 1998 et moult nocturnes dans différents endroits de la région, nous nous devions de mettre aussi quelque chose sur pied pour les populaires.» Qui, selon les deux organisateurs, ne se frotent que trop rarement aux compétiteurs, par crainte sans doute d'être ridicules. «En organisant cette randonnée nordique dans l'esprit du SlowUp estival, nous souhaitons réussir à faire bouger les gens. Et, grâce aussi aux conditions exceptionnelles que nous rencontrons cette année, leur permettre de faire connaissance avec un sport qui est vraiment à la portée de chacun.»

Toutes les pistes, tracées en styles classique et skating, seront praticables normalement de 9h et à 16h30. «Les bons skieurs pourront s'attaquer à la plus longue randonnée, qui est de 47 kilomètres. Mais chacun pourra partir d'où il voudra et il n'y aura aucun chronométrage. Les participants seront vraiment libres de choisir leur parcours. Ils pourront même, s'ils le souhaitent, prendre un bout de train ou le bus.»



Le parcours, long au total de 47 kilomètres, peut débuter et se terminer à n'importe quel endroit. Cette randonnée offre de surcroît de magnifiques paysages (ci-dessus, la piste qui se trouve au pied de Mont-Racine).

PHOTO SP

Même les amateurs de ski de fond ou de raquettes, «à qui l'on demandera simplement de marcher à côté des pistes balisées», pourront participer à cette randonnée sans matériel, car «les locations seront possibles un peu partout sur le site.»

La participation à ce premier SlowUp hivernal étant gratuite, les organisateurs espèrent que les sportifs se déplaceront en nombre pour profiter de l'air pur et des magnifiques paysages de l'hiver jurassien. /CHM

A la portée de chacun

En choisissant la grande randonnée, soit 47 kilomètres, les skieurs de fond ou les raquetteurs passeront forcément, même dans le désordre, par La Vue-des-Alpes, Tête-de-Ran, Mont-Racine, La Tourne, Le Bois-des-Lattes, Les Ponts-de-Martiel et La Sagne.

Ceux qui ne voudront aller qu'à Mont-Racine devront quand même parcourir une vingtaine de kilomètres de

pistes. Même si l'enneigement venait à ne plus être suffisant pour réaliser l'intégralité du parcours, le circuit de Mont-Racine serait maintenu. «En famille, il faut compter un peu plus d'une heure de La Vue-des-Alpes à Mont-Racine, précisent les deux organisateurs. Mais comme il vaut mieux ne pas surestimer ses capacités et penser au retour, le trajet peut être raccourci en partant de Tête-de-Ran.»

Les participants à ce premier SlowUp des neiges pourront – parole de restaurateurs! – se sustenter le long des pistes sans dépenser une fortune. «Nous ne souhaitons qu'une chose. Que les participants prennent quand même la carte journalière d'accès à toutes les pistes, qui ne coûte que huit francs.» /chm

Pour plus de renseignements: www.services-touristiques.ch ou au tél. 032 842 59 09

Nouvelle cuvée hospitalière

CRESSIER La 182e vente aux enchères des vins du domaine de l'Hôpital Pourtalès aura lieu lundi. Une tradition qui ne s'est jamais détournée de son but premier: aider les malades

C'est sur la route, devant les caves de Troub, à Cressier, que se déroulaient autrefois les mises des vins du domaine de l'Hôpital Pourtalès. Depuis belle lurette, ces fameuses enchères ont lieu, chaque dernier lundi de février, à la Maison Vallier. Elles y seront mi-

ses sur pied pour la 182e fois, lundi prochain. Selon Frédéric de Pourtalès, vice-président de la fondation du même nom, deux mises de ce type existent encore dans le canton de Vaud. Depuis 1824, le bénéfice des enchères est attribué à l'hôpital Pourtalès. Après avoir offert 200 lits au nouvel établis-

sement, la fondation continuera à œuvrer en faveur de cet établissement selon les besoins. Pour l'heure, elle construit, près de l'hôpital flamboyant neuf, un grand bâtiment destiné à accueillir une crèche, un laboratoire médical et des logements pour le personnel hospitalier.

Descendant de Jacques-Louis de Pourtalès, fondateur de l'hôpital et de la fondation portant son nom, Frédéric de Pourtalès résume la démarche de son ancêtre, qui a fondé, en 1808, un hôpital pour les indigents. «L'établissement fut inauguré en 1811. Trois ans plus tard, son fondateur mourut, mais

ses fils poursuivirent son œuvre de bienfaisance. Pour subvenir aux besoins de l'hôpital, où les soins étaient gratuits, ils dotèrent la fondation des vignes de Troub, héritées du canton de Berne, et instaurèrent les mises des vins.» Frédéric de Pourtalès plante le décor. «Les jeunes filles de bonne famille enviaient bénévolement comme infirmières et les médecins étaient fort peu payés. Jusque dans les années 1970, l'hôpital comptait une vingtaine de lits et le même nombre pour le secteur pédiatrie et maternité.»

Nouveau tournant

En 1978, la Ville de Neuchâtel reprit le complexe hospitalier. La fondation conserva ses autres biens, parmi lesquels son domaine viticole.

Cette année, la fondation de l'hôpital Pourtalès vivra un nouveau tournant. «Avec la création de l'établissement hospitalier multisite, notre partenaire ne sera plus la Ville, mais l'Etat. Pour la troisième fois seulement depuis 1808, notre acte de fondation devra être modifié», remarque Frédéric de Pourtalès. /FLV



A l'origine, les mises se déroulaient sur la route, devant les caves de Troub.

PHOTO ARCH-MARCHON

Sentir le pouls du marché

Le système des enchères assure aux vins du domaine de l'Hôpital Pourtalès des prix établis en fonction de l'offre et de la demande. Grâce à cette prise du pouls du marché, les prix fixés constituent un étalon auquel se mesurent les autres encaveurs. Lors des enchères, seuls des lots de chasselas, pinot noir et œil-de-perdrix sont mis en vente. Les caves de Troub produisent aussi du chardonnay classique et barrique, ainsi que du chasselas non filtré,

mais en trop petite quantité pour que ces spécialités soient proposées lors des mises.

Le millésime 2005 présage, selon Frédéric de Pourtalès, d'«une très bonne qualité». Notamment en raison d'une excellente récolte. Le chasselas a en effet produit 791 gr/m² et le pinot noir 672 gr/m² (au lieu des 800 gr/m² autorisés). Cela signifie que de très belles grappes ont été cueillies. La richesse en sucre de ces deux cépages s'est élevée à 77,8 et à 92,7 degrés C(é)hslé. /flv

VAL-DE-TRAVERS

Certitudes insuffisantes

L'heure de rendre son jugement, hier devant le Tribunal correctionnel du Val-de-Travers, Laurent Margot a eu du mal à dissimuler un certain malaise. Amené à statuer sur des accusations d'actes d'ordre sexuel commis sur une personne incapable de discernement ou de résistance, ainsi que de contrainte sexuelle, le juge n'a pu retenir que les désagréments causés par la confrontation à un acte d'ordre sexuel. Même si le tribunal s'est dit persuadé du déroulement des faits tel qu'exposés par l'accusation et le ministère public. Le prévenu a écopé d'une peine de trois mois d'arrêt assortie du sursis pendant un an, devra payer les frais de la cause et s'acquitter d'une indemnité de dépens de 500 francs à l'égard de sa victime.

L'affaire remonte à 2004. Jérôme*, 71 ans, fait la connaissance du jeune couple qui vient de s'installer sur le même palier. Anna*, souffrant d'un retard mental, se fait offrir des cafés chez le retraité, avant que celui-ci ne lui propose quelques heures de ménage. Les premières avances de Jérôme prennent une forme saugrenue: il offre à sa voisine des culottes en dentelle. Puis interviennent des caresses, quand Jérôme passe la main sous le pull d'Anna. «Mais pour moi, c'est pas sexuel, c'est pas en dessous de la ceinture». L'incident sera suivi d'un autre, plus grave. Le retraité lui baissera pantalon et culotte, introduisant un doigt dans son sexe.

Devant ses juges, Jérôme est pris plusieurs fois en flagrant délit de mensonges, comme quand il prétend avoir renvoyé Anna, alors que c'est elle qui est partie. L'incapacité totale de discernement n'a pu être retenue s'agissant d'Anna, car celle-ci avait, plusieurs fois, su repousser Jérôme. Quant aux contraintes, Laurent Margot a dû admettre qu'il n'y en avait pas au sens de la loi. Seule a pu être retenue la contravention contre l'intégrité sexuelle, et la peine maximale a été appliquée. /fae

* prénoms fictifs

BOUDRY

Jacques Hainard raconte sa passion

Désormais directeur du Musée d'ethnographie de Genève, Jacques Hainard sera l'hôte du Musée de l'Areuse, à Boudry, demain à 20h15. Il prononcera une conférence intitulée «Passage et passions: un quart de siècle d'ethnographie à Neuchâtel».

Il dira ce qu'est, selon lui, un musée aujourd'hui. Les anecdotes ne manqueront pas. Notamment, Boudry et le Musée de l'Areuse figurent au nombre des souvenirs qui vont épicer cette rencontre privilégiée. Des diapositives illustreront ce survol de vingt-cinq années pendant lesquelles Jacques Hainard a réussi à faire de l'ethnographie neuchâteloise une véritable réjouissance populaire. /comm-réd

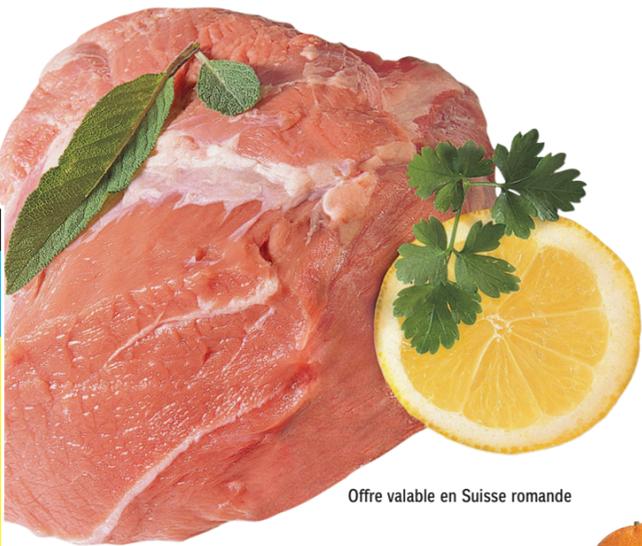
Demain à 20h15 au Musée de l'Areuse, à Boudry. Entrée libre, verrée offerte

Pour les économes.

Offres valables du mardi 21 février au samedi 25 février 2006, dans la limite des stocks disponibles

les 100 g

3.20
 au lieu de 4.25
Rôti de veau (épaule) Coop Naturaplan, Suisse, en self-service uniquement



Offre valable en Suisse romande

30% de moins
6.90
 au lieu de 9.90
Poulet Coop, Suisse, le kg



les 100 g
3.40
 au lieu de 4.30
***Filet de cabillaud royal, poisson sauvage, Danemark/Islande/Suède**



la botte de 1 kg
6.95
Asperges vertes, Mexique/Californie



le kg
3.90
Choux-fleurs, Italie/Espagne



le filet de 2 kg
3.95
Oranges Tarocco, Sicile

le kg
16.50
 au lieu de 19.50
Fromage à raclette en bloc Coop, en portion préemballée



2 x 500 g
6.95
 au lieu de 9.-
Gnocchi di patate Coop Betty Bossi

30% de moins
11.80
 au lieu de 16.90
***Escalopes de poulet panées Coop, Allemagne, surgelées, 1 kg**

1/2 prix
7.-
 au lieu de 14.-
Plaques de chocolat Coop Lait extra, 10 x 100 g



280 g
4.90
 au lieu de 5.70
Chips Zweifel en emballage familial au paprika ou nature, 300 g



3 pour 2
13.10
 au lieu de 19.65
Café Jacobs Médaille d'Or, en grains ou moulu, 3 x 500 g



6 x 33 cl
6.30
 au lieu de 7.90
***Bière Carlsberg**



3 pour 2
7.90
 au lieu de 11.85
Dentifrice Signal Micro-Granuli, White System, Integral Fresh ou Sensitive, 3 x 75 ml, trio



1/2 prix
23.70
 au lieu de 47.40
Cabernet Sauvignon California Foxhollow, 6 x 75 cl

20% de moins
 sur toutes les eaux Valser
 par exemple: Valser Classic, 6 x 1,5 litre
6.- au lieu de 7.60



40% de moins
11.80
 au lieu de 19.80
Perwoll Classic ou Fresh Magic, 2 x 1,5 litre



20% au lieu de
 sur tous les produits Santogen
 par exemple: comprimés effervescents Santogen Gold, 2 x 15 pièces, duo
9.90 au lieu de 12.40



20% de moins
 sur tous les vinaigres et les huiles Coop Naturaplan
 par exemple: huile d'olive italienne extravierge bio Coop Naturaplan, 5 dl
9.10 au lieu de 11.40



* En vente dans les grands supermarchés Coop

Achetez malin – avec la Supercard!
www.supercard.ch



Etre informé en premier avec la newsletter sur les actions: www.coop.ch/newsletter



Pour moi et pour toi.

CHASSEURS

Défendre les vraies valeurs

Trois heures de débats ont été nécessaires pour venir à bout des 12 points figurant à l'ordre du jour de la 107e assemblée générale ordinaire de la Société de chasse du district, qui s'est tenue vendredi passé à Courtelary.

La trentaine de chasseurs présents, sur les 89 membres que compte la société, entendent avant tout s'engager à rétablir leur véritable image de marque, face aux arguments véhiculés par les auteurs de l'initiative populaire exigeant purement et simplement l'interdiction de la chasse et de la pêche pratiquées en tant que hobby ou sport.

Sept nemrods à l'honneur

Les délibérations conduites de main de maître par Valentin Grosjean, président du jour, ont donc avant tout porté sur l'activité déployée par les chasseurs durant les 12 derniers mois, mais ont également débouché sur des propositions et décisions touchant à l'éthique de la chasse et aux vraies valeurs qu'elle ne cessera de défendre par sa contribution à la préservation de la faune et de la flore.

Sept sociétaires ont été honorés pour 50, 40, respectivement 25 années de bons et loyaux services. Pour 50 ans: Max Gerber (Renan) et Frédy Grosjean (Péry). Pour 40 ans: Pierre Christe (Porrentruy) et Jean-Pierre Kramer (Tavanens). Pour 25 ans: Claude Wenger (Tramelan), Frédéric Mathez (Courtelary) et Valentin Grosjean (La Heutte).

Moins de gibier

Une diminution du gibier a été enregistrée dans le district ces derniers mois, due en partie à un hiver rigoureux, mais aussi peut-être à la présence du lynx. Le développement du Parc régional Chasseral ne devrait pas avoir d'incidences particulières sur la chasse, pour l'instant du moins.

Décision a été prise de consacrer une fois de plus une journée à des travaux de nettoyage en relation avec la sauvegarde du paysage. Les sociétaires jetteront en l'occurrence leur dévolu sur le secteur du col des Pontins et celui de Mont-Crosin. /obo-journal du Jura

Délits d'initiés...

TRAMELAN Des documents officiels auraient circulé dans des mains «non autorisées». Grosse colère des radicaux, qui ont soulevé le lièvre. Bisbille au sein du Conseil municipal

Par Gérard Stegmüller

Le microcosme politique tramelot est en ébullition. Les frottements – doux euphémisme – qui règnent au sein du Conseil municipal n'auraient jamais dû transparaître sur la place publique. Reste qu'en déposant une interpellation liée à une violation du devoir de confidentialité lundi passé en Conseil général, le Parti radical (PRD) a mis le feu aux poudres.

Les langues ont commencé à se délier et le PRD pourrait bien se retrouver à la place de l'arroseur arrosé. En effet, et évidemment par la bande, on a appris que le conseiller municipal radical André Tellenbach se chamaillait sans cesse avec ses collègues du collège. Son attitude, qualifiée de «hautaine» par certains, ne passe plus du tout.

La Commission de gestion – l'organe de surveillance a rapidement décelé les tensions – a alors joué les médiateurs: «Vous ne pouvez pas continuer à vous enqueruler tout le temps pendant les séances!» Le linge sale a été lavé, en famille ou plutôt ce qu'il en reste. L'affaire, censée être close, ne devait surtout pas être ébruitée. Mais le Parti radical a décidé de briser les derniers liens d'une collégialité par trop lézardée.

Président visé

L'interpellation. «Le groupe radical a eu connaissance que de nombreux procès-verbaux du Conseil municipal ont circulé auprès de plusieurs personnes de la commune ne faisant pas partie de cette autorité», s'est exclamé le conseiller général Raymond Vuilleumier devant ses pairs, il y a une semaine. Le PRD somme l'exécutif de répondre à cinq points, tous relatifs à cette violation de la confidentialité, «afin de remettre l'église au milieu du village. Cette histoire, c'est du sérieux!»

D'après les radicaux, ce sont des réflexions émises durant les travaux de la Commission de gestion qui lui ont permis d'avoir la certitude qu'il y avait bien eu des «fuites orchestrées». A la bourse, on parle de délits d'initiés. Que dit le règlement communal? Les membres de la Commission de gestion peuvent prendre connaissance d'extraits de PV du Conseil municipal ayant trait aux objets qu'ils traitent, mais pas question de disposer des procès-verbaux dans leur intégralité.

Le PRD désireux d'organiser la défense de son seul représentant au sein de l'exécutif, qu'il ne s'y prendrait pas autrement. Derrière cette interpellation est principalement visé le président de la Commission de gestion, l'écologiste Yves Leuzinger, tête de liste des candidats Verts du Jura bernois au Grand Conseil. Politique toujours: de par leur attaque frontale, les radicaux espèrent également égratigner la mairesse socialiste Milly Bregnard.

Autorités sereines

La cheffe de l'exécutif n'entend pas entrer dans la polémique. Elle affiche néanmoins à la fois son étonnement et sa désapprobation face à l'attitude du Parti radical. Milly Bregnard ne nie pas les «frottements» avec le municipal André Tellenbach, titulaire du Dicastère des sports, tourisme, loisirs et bâtiments publics. «Tout ce tapage est improductif. En jouant avec le feu, les radicaux vont finir par se discréditer.»

La réponse à l'interpellation est prête. Elle sera dévoilée lors du Conseil général du 24 avril. Dans les grandes lignes, les autorités réfutent totalement les accusations. Si elles ont interpellé le règlement communal au sens large, «pour le bien de la collectivité», elles sont restées dans leurs bons droits, arguant que les membres de la Com-



André Tellenbach: le conseiller municipal tramelot est la cible de sérieuses critiques émises par ses pairs.

PHOTO ARCH-GALLEY

mission de gestion ont bien besoin d'avoir des informations afin de donner leur avis sur la bonne (ou mauvaise) marche des affaires de la commune.

La mairesse admet-elle donc implicitement la possession, dans des mains «non autorisées», de divers documents officiels? «Rien du

tout», coupe-t-elle, péremptoire.

Notre petit doigt nous dit qu'on ne devrait pas en rester là. /GST

Milly Bregnard quasi partante

Si les élections locales auront lieu le dernier week-end de novembre, la campagne électorale 2006 semble déjà engagée du côté de Tramelan. Les radicaux, qui ont perdu la mairie en 2002 au profit de la socialiste Milly Bregnard, entendent récupérer ce qui fut leur «bien» depuis 1973, exception faite de l'intermède Jeanneret

(deux ans). Quid de la mairesse? «Je prendrai ma décision à la fin mars.» Toutefois, de sérieux indices laissent penser qu'elle se représentera pour une fonction «dans laquelle je me sens parfaitement à l'aise. Et quatre années, c'est un laps de temps un peu court.» Sera-t-elle combattue? «Si je devais être candidate, je préfère être confrontée à un adversaire plutôt que de bé-

néficier d'une élection tacite.» Son bilan parle largement en sa faveur.

Les radicaux affirment qu'il y a quatre ans, ils s'étaient lancés dans la course beaucoup trop tôt. Pour cette année, ils entendent miser sur une campagne «très brève et efficace».

Vu que celle-ci a déjà démarré, le stratagème est plutôt raté. /gst

C'est peut-être pour aujourd'hui!

SWISSMETAL Rolf Bloch espère que les grévistes cesseront leur mouvement dans quelques heures. Le travail pourrait alors reprendre dès demain. Côté finances, la «résistance» s'organise

Hier, au 27e jour de grève, Rolf Bloch a une nouvelle fois réuni les deux parties. La rencontre s'est déroulée par moments de ma-

nière séparée, par moments ensemble autour de la même table. Le médiateur fédéral a estimé que «la rencontre a été positive et constructive. Je vais donc for-

muler une nouvelle proposition que je soumettrai mardi (réd: aujourd'hui) aux parties.» La question de la suspension des licenciements constitue une des principales pierres d'achoppement.

Le personnel devrait se prononcer lors de sa séance d'aujourd'hui. En cas d'acceptation, la grève pourrait prendre fin aujourd'hui même et le travail reprendre dès demain matin. Quant aux négociations proprement dites, elles pourraient démarrer dès la semaine prochaine.

Versements et bâtiment maculé

Hier toujours, d'aucuns s'attendaient à voir débarquer des camions de Dornach pour venir chercher du matériel. Les ouvriers ont en effet reçu l'interdiction de s'y opposer, sous

peine de sanctions judiciaires. Mais aucun camion n'est venu. Une prise de matière qui aurait de toute façon été difficile, des altermondialistes ayant décidé de bloquer l'entrée de l'usine, si le besoin se faisait sentir.

Les grévistes toucheront de l'argent via trois fonds distincts. Le premier ne concerne que les employés syndiqués auprès d'Unia – plus de 90% des employés –, qui recevront 3000 fr. pour la période allant du 25 janvier au 24 février. Cette manne provient d'un fonds alimenté par les cotisations des syndiqués. «Cette charge financière ne pose aucun problème dans la mesure où les «réserves de guerre» du syndicat sont bien garnies», a affirmé le porte-parole d'Unia.

Ensuite, tous les employés de la Boillat (et plus seulement les

syndiqués) percevront un montant de 500 fr. issu du fonds de grève, sur lequel plus de 150.000 fr. ont déjà été versés. Ce fonds continue d'être alimenté par de nombreux dons, ce qui devrait permettre de reverser un montant de la même importance dans une quinzaine de jours. Enfin, la commune de Reconvilier a également ouvert un fonds pour soutenir le personnel en grève. Il est géré par un comité de contrôle et dispose à ce jour de quelque 30.000 francs.

Par ailleurs, des sympathisants des grévistes ont maculé de peinture dans la nuit de dimanche à hier les bâtiments de la société du patron de l'entreprise métallurgique Martin Hellweg, à Zurich. Le syndicat Unia s'est distancé de cette «action de solidarité». /pou-jdj-ats-ap

EN BREF

RÉFORME DE L'ADMINISTRATION ■ Préavis favorable.

La Commission consultative du Grand Conseil chargée de préviser en seconde lecture le projet de réforme de l'administration décentralisée a, pour l'essentiel, confirmé les résultats de la première lecture. Dans un proche avenir, le canton de Berne devrait être divisé en cinq régions administratives et en 11 arrondissements. Le Jura bernois formera à la fois une région administrative et un arrondissement. /réd

VILLERET ■ Contrôles de vitesse.

Quatre contrôles de vitesse ont été effectués par la police cantonale l'an dernier. Exactement 1421 automobilistes ont été contrôlés. Parmi eux, 62 étaient en infraction et cinq ont fait l'objet d'une dénonciation au juge. /gst-réd

Dornach contre Reconvilier

Les fronts se durcissent entre les grévistes de Reconvilier et les cadres de Swissmetal, à Dornach. Dans une lettre ouverte en allemand, ces derniers trouvent «incompréhensible» que leurs collègues s'opposent à la stratégie de la direction. «Nous sommes choqués que nos collègues et anciens collègues de Reconvilier acceptent consciemment de ruiner l'ensemble du groupe, de créer des problèmes aux

clients, de menacer les emplois de l'ensemble du groupe et de causer des dégâts durables à l'ensemble d'une région», ont écrit hier 52 cadres. Ils ajoutent être aussi déçus par l'attitude du syndicat Unia.

Les responsables non grévistes ont par ailleurs réaffirmé qu'ils soutenaient «de façon claire et sans équivoque la stratégie du groupe. Nous confirmons notre confiance dans le conseil d'administration et le CEO». /ats

EN BREF

SAIGNELÉGIER ■ Le Loitchou's Band en fête. La clique de Saignelégier, le Loitchou's Band, sera en fête dimanche prochain. Comme l'année précédente, la clique va investir, dès 18h, la halle-cantine du chef-lieu pour une grande soirée carnavalesque, Vincent Vallat prendra le relais en alternance. Entrée libre. /mgo

■ **Numéro spécial du «Piccus».** Dans les arrières-cuisines, les esprits bouillonnent à fabriquer les journaux de carnaval. Ils vont débouler dans les rues vendredi à la première heure. Cette année, «Le Piccus» annonce un numéro spécial pour marquer les 20 ans de sa renaissance. A découvrir dans un supplément les meilleures histoires de deux décennies, sans oublier... les histoires qui ont été ratées. Cadeau aux fidèles lecteurs: le prix reste le même (8 francs)! /mgo

LES BREULEUX ■ **Carnaval des enfants.** Le comité du Carnaval des Breuleux remet le couvert en organisant le carnaval des enfants samedi prochain. Le cortège partira à 15h du Carrefour pour se rendre à la salle de la Pépinière, où aura lieu le concours de masques. Dès 19h, soirée familiale et animation dans la même salle, avec Marco et ses claviers. /mgo

CANTON ■ **Chasse au radon lancée.** Le radon, ce gaz naturel et invisible qui vient du sol (provenant de la désintégration de l'uranium), fait 240 morts (cancer des poumons) en Suisse chaque année. Le Laboratoire cantonal et l'Office fédéral de la santé lancent une vaste campagne de prévention. Quelque 5300 bâtiments seront contrôlés gratuitement dans le Jura. Les propriétaires recevront par la poste des dosimètres. Presque toutes les communes franc-montagnardes sont concernées par cette opération. /mgo

Parfum d'Hollywood

MONTFAUCON La troupe du FC local va faire revivre les années 1930 à travers un vaudeville truculent. Huit acteurs monteront sur scène cette année



Photo de famille des huit acteurs de «Lily et Lily». La pièce écrite en 1985 pour Jacqueline Mailland avait cartonné à Paris et on pourra l'applaudir dès le 3 mars à la salle de spectacles de Montfaucon. PHOTO GOGNIAT

Par **Michel Gogniat**

Chaque année, près de 3000 spectateurs se pressent à la Théâtrale de Montfaucon. Et voilà plus de vingt ans que cela dure. C'est en effet en 1983 que l'Union sportive du village taignon a eu l'idée de brûler les planches pour renflouer la caisse. La clé du succès: un milieu de terrain et metteur en scène habile (Christian Vuillaume épaulé par Denis Farine), une palette d'acteurs talentueux et mordus, un choix de pièces audacieuses comme

«La Cage aux folles» ou «Le Dîner de cons».

Cette année, l'équipe relève un nouveau défi en jouant «Lily et Lily», une pièce écrite en 1985 par Barillet et Grédy spécialement pour Jacqueline Mailland. Elle a été jouée à Paris une année à guichets fermés.

Comme l'explique Christian Vuillaume, il s'agit d'un classique vaudeville avec les ficelles d'usage avec un texte d'une grande finesse. Les faits se déroulent dans les années 1930 et racontent une star d'Hollywood qui s'enfoncé dans la débâche, tandis que sa sœur,

campagnarde et membre d'une secte baptisée «Les moissonneurs du ciel», se présente pour venir la sauver.

Comédie explosive

«Lily et Lily» est une pièce en cinq actes bien rythmée, interprétés par huit acteurs: Dominique Veya, tout d'abord, qui devra relever le défi de jouer deux rôles (les deux sœurs) au gré de changements de costumes fulgurants et la bagatelle de 670 répliques à retenir... Elle est entourée de Denis Chagnat, président du club qui tiendra le rôle du valet. Laure Jeanbourquin sera la femme de chambre

et Vincent Jolidon l'impresario. Si on ajoute un gangster des ménages (Mario Beuret), une journaliste véreuse (Pascale Farine), un bon pasteur (Gaby Miserez) et un repris de justice (Sylvain Jeanbourquin), on comprend que cette pièce se veut une comédie explosive. /MGO

«Lily et Lily», les vendredi 3 mars (20h), samedi 4 mars (18h), ainsi que les 10, 11, 15, 17 et 18 mars (20h) à la salle de spectacles de Montfaucon. Réservations à la boulangerie Farine, tél. 032 955 11 17. Il n'y aura pas de représentations à l'extérieur

Une quête de la tonalité

SAIGNELÉGIER Pierre Marquis dévoile son étrange monde au Soleil



Pierre Marquis, l'artiste de Moutier, accorde pour la quatrième fois aux cimaises du Soleil. PHOTO GOGNIAT

Ce sont des tableaux d'une très grande sensibilité, de la peinture, de la vraie peinture: C'est ces termes qu'Armand Stocker a décrit, dimanche, les œuvres de Pierre Marquis à l'occasion du vernissage de son exposition aux cimaises du Soleil. Une exposition à découvrir jusqu'au 19 mars à Saignelégier.

C'est la quatrième fois que l'artiste prévôtois présente son travail sur la montagne. Et à chaque fois, il étonne son public. La première impression, à la vue de ces toiles, tient dans une grande

bouffée printanière, avec des couleurs qui vous réchauffent. «L'idée de base est de travailler sur les tonalités, de faire résonner les couleurs ou de moduler les tons», explique Pierre Marquis. Il y a la volonté de créer quelque chose qui ne soit pas une image». On a l'impression de se trouver devant des écrans plats où s'agitent des cellules électriques colorées. Passage, transition, interférences, dialectique entre les contraires et les similaires: voilà l'étrange monde de Marquis, imprégné de couleurs subtiles. A découvrir. /MGO

Une assemblée sereine

LE NOIRMONT Le budget 2006 et un dépassement de crédit de 131.000 francs facilement acceptés hier soir

Cinquante citoyens autour de Raymonde Gaume, présidente, ont participé hier soir à l'assemblée de commune du Noirmont, une assemblée bien sage qui a accepté tacitement les trois points proposés.

Le budget 2006 tout d'abord, expliqué en détail par le caissier Jean-Marie Paratte et qui présente un découvert de 414.000 fr., plombé en partie, selon le maire, par la quotité d'impôt votée (1,9 point). Un citoyen a demandé comment se présentaient les comptes 2005 qui, au budget, prévoyaient un déficit de 380.000 francs. Le caissier a répondu que le découvert serait inférieur à 100.000 fr. en raison de rentrées extraordinaires. Ce qui a fait dire à ce même citoyen que ce n'est pas la baisse de la quotité qui avait miné les comptes communaux.

C'est sans sourciller, au vu des explications fournies par la conseillère en charge, que les citoyens ont ensuite approuvé un dépassement de 131.000 fr. pour l'écran qu'est devenu l'Hôtel de ville. Bonne nou-

velle: près de 400.000 fr. de dons et de subventions sont tombés pour cet objet.

Solidarité et chauves-souris

Dans les divers, on a appris qu'un nouveau triage forestier est en voie de concrétisation avec six communes de l'ouest du plateau, que l'entreprise Globaz prévoit la construction d'un étage supplémentaire

avec, à la clé, la création d'emplois, que l'or de la BNS va rapporter 950.000 fr. à la commune – somme affectée au désendettement –, qu'un montant de 1000 fr. a été alloué en soutien aux grévistes de la Boillat et que, enfin, des fortins ont été acquis (pour 500 fr.) dans les côtes du Doubs pour accueillir... des chauves-souris. /MGO



La superbe rénovation de l'Hôtel de ville aura coûté au final 1,63 million de francs. PHOTO ARCH-QUELOZ

DELÉMONT

Les trompettes de «West Side Story»

Nouveau défi pour le chef Blaise Héritier. A la tête de l'Ensemble de cuivres jurassien (ECJ) et du chœur Evoca, il s'apprête à faire revivre «West Side Story» pour trois soirs à Delémont. Et dans un décor inédit.

Vidée de ses voitures, la halle d'exposition du garage de la Balastière – celui de Gilles Rais, un passionné de musique – accueillera les 23, 24 et 25 février les sons et chœurs de la célèbre comédie musicale de Léonard Bernstein. Aux yeux de Blaise Héritier, seul un lieu de style industriel pouvait convenir à l'évocation de l'affrontement sonore des Jets et des Sharks, les deux bandes dont les chants et les danses crevèrent l'écran en 1961. Arrangée pour chœur et brass band par Olivier Chabloz, la partition de «West Side Story» sera présentée non seulement dans un cadre peu commun, mais encore de manière originale. En effet, Blaise Héritier, friand des grands spectacles, s'est attaché les collaborations de Marie-Jeanne Liengme, metteuse en scène, et de Joël Joliat, éclairagiste.

Cuivres et chœurs

Protagonistes essentiels de l'événement, l'ECJ (www.ecj.ch) et le chœur Evoca – successeur de l'Ensemble vocal jurassien –, forts d'une centaine de choristes pour Evoca et d'une trentaine de musiciens pour l'ECJ, présentent encore la particularité de réunir des amateurs très pointus, issus de tout l'Arc jurassien. /JST

«West Side Story», les 23, 24 et 25 février à 20h30 à Delémont, – garage Gilles Rais, Balastière (450 places assises). Réservations (25 fr. et 20 fr. étudiants et AVS): succursales Banque Clientis Jura Laufon

PRATIQUE

URGENCES

- **Ambulances de Saignelégier:** 144 ou 032 952 12 12.
- **Médecins:** en cas d'absence du médecin habituel, téléphoner à l'hôpital Saint-Joseph à Saignelégier, 032 952 12 12.
- **Pharmacies:** des Franches-Montagnes, Saignelégier, tél. 032 951 12 03; St. Hubert, Le Noirmont, tél. 032 953 12 01.
- **Dépannages:** Centrale, 032 955 14 12.
- **Taxis:** piquet de nuit 032 951 21 18.

BIBLIOTHÈQUE

- **Le Noirmont:** ma 14-17h.

LUOTHÈQUES

- **Saignelégier** (Hôtel de ville, 1^e étage): ma 15h15-17h30, et le dernier jeudi du mois 18-19h. **Les Genevez** (Ancienne halle): le premier jeudi du mois, 16h30-19h. **Le Noirmont** (Nouveau collège): ma 15h-17h. **Les Breuleux** (Ecole primaire): le 4^e mardi du mois 19h30-20h et le 4^e mercredi du mois, 13h30-16h30.

AGENDA

DEMAIN

- **Delémont** Salle Saint-Georges, Amélie-les-Crayons, chanson festive, 20h30.
- **Porrentruy** Collège Stockmar, U3A, «Le génie tragique de Salvador Dali», par Christophe Flubacher, 14h.
- **Porrentruy** Salle de l'Inter, Théâtre patois par l'Amicale des Patoisants d'Ajoie, 20h.

Sélectionner son portable

CONSEILS PRATIQUES Le meilleur ordinateur portable est celui qui correspond à ses besoins bien spécifiques. A chacun donc de faire l'inventaire de ceux-ci avant l'achat. Pour trouver le bon modèle parmi l'offre pléthorique

Par
Yves Schouwey

Reservé autrefois aux travailleurs nomades plutôt fortunés ou aux cadres dirigeants, l'ordinateur portable s'est démocratisé. D'outil de travail, il s'est transformé en machine multimédia et soutient la comparaison, en termes de performances, avec les ordinateurs de bureau, tout en étant moins encombrant.

Ce qui ne veut pas dire que le choix d'un ordinateur portable soit chose aisée. Entre les offres alléchantes proposées sur les publicités, les descriptifs incompréhensibles car bardés de mots techniques, les conseils affectifs (pas toujours objectifs...) d'un collègue persuadé de posséder «LA» machine qui vous convient, il est difficile de dénicher l'ordinateur adapté à ses besoins. Christoph Walker, responsable de Omne Computer à Villars-sur-Glâne, donne quelques conseils.

Répondre aux besoins

«Le meilleur portable est celui qui correspond aux besoins du client. Va-t-il l'utiliser pour faire de la bureautique, pour jouer ou pour ses études? Va-t-il l'emporter partout avec lui ou le laisser la plupart du temps sur son bureau? Ce sont les premières questions que je pose à mes clients. La personne qui souhaite une «bête de course», équipée des dernières technologies, se renseigne sur internet ou dans des revues spécialisées, il vient donc chez nous avec une idée assez claire de ce qu'il veut. Pour les autres utilisateurs, le meilleur conseil est de ne pas tenter d'acheter un portable qui devra durer cinq ans, mais plutôt un appareil qui réponde aux attentes immédiates. La société et la technologie évoluent tellement



Vous allez en faire quoi, de votre ordinateur portable?

PHOTO SP

rapidement qu'il n'est pas censé d'investir plus loin dans le temps.»

Le bon processeur

Le premier critère à prendre en compte est le choix du processeur. Ce dernier doit consommer peu pour apporter une bonne autonomie et être performant. Les deux fondateurs, Intel et AMD, ont développé des modèles destinés tout spécialement aux portables. «Le Pentium M d'Intel est le processeur mobile par excellence.

Il est puissant et consomme peu d'énergie. Combiné à un adaptateur de réseau sans fil et à un jeu de composants, tous deux signés Intel, il constitue ce que l'on appelle la technologie Centrino Mobile d'Intel. Pour les personnes (les étudiants par exemple) qui ont besoin de performances, d'une bonne autonomie et du réseau sans fil, les portables disposant du logo Centrino sont un bon choix. Seul inconvénient, leur prix. Les processeurs AMD sont plus abordables, mais possèdent une moins grande

autonomie. Si l'utilisateur a besoin de beaucoup de puissance, il peut se tourner vers un processeur conçu pour les ordinateurs de bureau. Il en existe une grande variété. Comme il n'a pas été conçu pour la mobilité, il dégage beaucoup de chaleur, consomme davantage d'énergie. De plus, il se trouve sur des portables plutôt lourds. Les processeurs Celeron d'Intel ne représentent pas forcément une bonne solution car leurs performances sont inférieures à celles du processeur Sempron d'AMD. Ils coûtent aussi plus cher. L'utilisateur qui souhaite un portable d'entrée de gamme sera mieux servi avec le Sempron. Ce type de portable suffira pour faire de la bureautique.»

Un écran pour les films

Les écrans larges de 15,4 pouces, avec une résolution de 1280 x 800, sont de plus en plus répandus. Ils se révèlent confortables pour visionner des films, le traitement de tableaux, le travail sur plusieurs documents à l'écran ou les jeux. «Les écrans de 12 à 14 pouces sont conseillés aux personnes qui emportent leur machine partout. Elles ont besoin d'un portable petit avec une excellente autonomie. Il faut rappeler que plus l'écran est grand, plus il consommera de l'énergie et plus le portable

sera lourd. Ces portables sont aussi plus chers. L'écran de 17 pouces est un luxe confortable à condition de ne pas avoir à voyager fréquemment. Le bon compromis est de s'acheter un grand écran de bureau que l'on connecte à son portable en cas de besoin. On a l'avantage du portable et d'un vrai écran pour, par exemple, regarder des films à la maison.»

Mémoire pour joueur

Le choix de la carte graphique dépend fortement de ce que vous allez faire avec votre machine. Si vous êtes un joueur impénitent ou que vous exécutez de nombreux travaux graphiques, il faudra bannir toute puce graphique dite «intégrée» qui partage la mémoire vive du système. Il faudra choisir une puce graphique dédiée disposant de sa propre mémoire. Par contre, pour toute autre application, les puces intégrées sont une bonne chose. Elles consomment moins d'énergie que les dédiées et sont efficaces pour la bureautique, le surf sur internet et la lecture de vidéos.

Les performances globales de la machine dépendent de la quantité de mémoire vive disponible. Il faut compter 512 Mo pour faire tourner

confortablement plusieurs programmes en même temps, retoucher des images et jouer à des jeux 3D élémentaires. Pour les jeux 3D de hautes performances, les travaux graphiques lourds et l'édition vidéo, il faudra compter 1 Go.

Un dispositif intégré permettant la connexion aux réseaux sans fil (Wi-Fi) est devenu quasi indispensable. La plupart des portables sont proposés lors de l'achat, en version 802.11b et/ou 802.11b/g. Préférez le standard 802.11g, plus récent et plus rapide que le 802.11b seul (54 Mbit/s contre 11 Mbit/s) et compatible avec tout matériel Wi-Fi 802.11b.

Du côté d'Apple

Ce n'est un secret pour personne: Apple produit des ordinateurs portables remarquables. «Les modèles haut de gamme viennent de sortir équipés de processeurs Intel. Les autres modèles vont suivre. Donc, si l'on veut acheter un portable haut de gamme, c'est le moment. Pour les autres, je conseillerais d'attendre un peu. Chez Apple, il y a des machines avec écran de 12 pouces à un prix que l'on ne trouve pas ailleurs. Si on aime les Mac il faut acheter un Mac», conclut Christoph Walker. /YSC

Quatre configurations à choix

● Modèle économique

- processeur Intel Celeron, ou AMD Sempron;
- 512 Mo de mémoire vive;
- 40 Go de disque dur;
- écran 15 pouces;
- graveur CD lecteur DVD;
- 1000 francs environ.

● Modèle familial

- processeur Intel Pentium M, ou Sempron;
- 512 Mo de mémoire;
- 60 Go de disque dur;
- écran 15,4 pouces large;
- carte graphique dédiée, ATI X600 ou nVidia, GeForce Go 6200;

- graveur DVD;
- Wi-Fi intégré;
- 1600 francs environ.

● Modèle moyen de gamme pour l'étudiant ou l'homme d'affaires

- processeur Intel Pentium M Centrino;
- 512 Mo de mémoire;
- 60 Go de disque dur;
- écran 15,4 pouces large;
- carte graphique intégrée;
- graveur DVD;
- Wi-Fi intégré;
- de 1500 fr. à 2000 fr. environ (selon le format de l'écran).

● Modèle haut de gamme pour les passionnés de dernières technologies

- processeur Intel Pentium M à 1,8 GHz Centrino;
 - 1 Go de mémoire;
 - 80 Go de disque rapide (5400 tours minute);
 - écran large haute résolution SXGA+ (1400x1050) ou WSXGA+, (1680x1050);
 - graveur DVD;
 - carte graphique dédiée ATI X700 ou nVidia GeForce Go 6600;
 - Wi-Fi intégré;
 - dès 2500 francs.
- Ces prix sont indicatifs. /réd

PUBLICITÉ

Tout l'univers multimédia!

www.manor.ch

Marin
La Chaux-de-Fonds

 **MANOR**

Les rendez-vous de l'immobilier

Paraît chaque mardi et jeudi

A vendre

A louer

Régie Pierre Berset
vivre l'immobilier

A vendre
à La Chaux-de-Fonds
Quartier Nord de la ville
**Appartement 2 pièces
de 40 m² et jardin
privatif de 20 m²**
Rez inf. Est, ascenseur.
Situation tranquille et
enseillée.
Prix de vente demandé:
Fr. 105 000.-

Régie Pierre Berset s.a.
Gérance d'immeubles
Rue du commerce 89
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 925 70 60

www.pierreberet.ch

THE SWATCH GROUP IMMEUBLES SA

LE LOCLE
Rue Raya
Appartements de 2 pièces
Divers appartements dans petits immeubles
Tranquillité, verdure, à quelques minutes du centre ville
Loyer avantageux : dès CHF 450.-- charges et
Cablecom compris
Libres de suite ou à convenir
S'adresser à Mme Clémence
Composer le n° ID 594959 sur www.swatchimmo.ch

Grand-Rue 5 - 2400 Le Locle Tel +41 32 930 09 90
www.swatchimmo.ch Fax +41 32 930 09 99

GÉRANCE - VENTE - ESTIMATION - PLANIFICATION

THE SWATCH GROUP IMMEUBLES SA

A LOUER
**Appartement de 3 pièces entièrement rénové
Croix-Fédérale 23c - La Chaux-de-Fonds**
Grand salon
Cuisine agencée avec vitrocéram, y compris l.-vaisselle
et congélateur
Salle-de-bain avec baignoire et WC séparé
Fonds carrelage et parquet
Balcon
Quartier tranquille
Loyer Fr. 980.-- charges et Cablecom compris
Libre dès le 1er avril 2006 ou à convenir
S'adresser à Mme Froidevaux
Composer le n° ID 658542 sur www.swatchimmo.ch

Grand-Rue 5 - 2400 Le Locle Tel +41 32 930 09 93
www.swatchimmo.ch Fax +41 32 930 09 99

GÉRANCE - VENTE - ESTIMATION - PLANIFICATION

A louer à La Chaux-de-Fonds, pour
tout de suite ou date à convenir

Appartements

RUE DU NORD 175, 2 pièces, rez
inférieur. Fr. 490.- avec charges.
RUE DU 1^{er}-MARS 13, studio réservé
à personne dès 55 ans, rentier AI
ou étudiant. Fr. 397.- avec charges.
RUE DU CRÊT 1, 1 à 3 pièces,
rénovés, cuisines agencées.
RUE ABRAHAM-ROBERT 39, 2 à 4 pi-
èces, cuisines agencées.
RUE DU STAND, pour le 1.6.2006,
4 pièces, cuisine agencée neuve,
place de parc extérieure. Fr. 1100.-
avec charges
S'adresser: GÉRANCE KUENZER
Rue du Parc 6
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 75 78

132-178390

FONCIA GECO

La Chaux-de-Fonds - Bel-Air 3
À LOUER
Appartements
3 pièces dont 1 rénové, avec cuisine agencée,
balcon, libres de suite ou à convenir, proche du
centre ville, transport en commun à proximité.

Loyers mensuel dès
UNPi Fr. 730.- + charges

FONCIA GECO Pod SA
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 911 15 15

www.foncia.ch
louer, acheter, vendre, gérer
votre logement

À VENDRE
La Chaux-de-Fonds, Parc 139
**Petit immeuble
mixte 2 étages**
Commerce cycles et cyclomoteurs.
2 appartements avec cachet.
3 garages.
Prix et visite sur demande.
M. Voisard, tél. 032 926 41 88.

FONCIA GECO

**La Chaux-de-Fonds
Crêt 39 - 45**
À LOUER
Appartements
2 pièces + 5 pièces en duplex, cuisine agencée
avec balcon ou terrasse, proches de la nature,
transports en commun à proximité, libres de
suite ou à convenir.

Loyers avantageux:
2 pièces dès 480.- + charges
5 pièces dès 754.- + charges

UNPi

FONCIA GECO Pod SA
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 911 15 15

www.foncia.ch
louer, acheter, vendre, gérer
votre logement

Fiduciaire
Sala & Flühmann S.à.r.l.

À LOUER
**Sonvilier: rue des Sauges
3 pièces**
enseillé et tranquille, rénové, salle
de bains avec douche, chambre
haute. Libre tout de suite.
Loyer: Fr. 580.- charges comprises.
Nous vous renseignons volontiers

032 941 41 81
2610 Saint-Imier

FONCIA GECO

Le Locle - Grand-Rue 34
À LOUER
Appartement 5 pièces
Spacieux - rénové - cuisine entièrement agencée
y compris lave-vaisselle et lave-linge - cheminée
de salon - salle de bains + douches - libre dès
le 01.04.06 ou à convenir.

UNPi

FONCIA GECO Doubs
2400 Le Locle
Tél. 032 931 28 83

www.foncia.ch
louer, acheter, vendre, gérer
votre logement

À VENDRE
**Maison villageoise
au Val-de-Ruz**
Actuellement exploitée en restaur-
ant. Possibilité de transformer en
vaste appartement.
Parcelle 750 m². Maison de 1080 m².
Prix: Fr. 500 000.-.
Ecrire sous chiffres D 028-514450 à
Publicitas S.A., case postale 48,
1752 Villars-sur-Glâne 1. 028-514450/DUO

FONCIA GECO

**La Chaux-de-Fonds
Espace 2, 3 et 4**
À LOUER
**Appartements
2 - 3,5 - 4,5 pièces**
Situés dans un complexe avec divers magasins,
pharmacie, coiffeur, café. Equipés d'une cuisine
agencée avec cuisinière vitrocéram et lave-
vaisselle, grande terrasse, ascenseur avec accès
direct au parking Espace 2.
Libres de suite ou à convenir.

2 pces Fr. 955.- charges comprises
3,5 pces Fr. 1'350.- charges comprises
4,5 pces Fr. 1'625.- charges comprises

UNPi

FONCIA GECO Pod SA
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 911 15 15

www.foncia.ch
louer, acheter, vendre, gérer
votre logement

FONCIA GECO

La Chaux-de-Fonds - Parc 6
À LOUER
Appartement 3 pièces
Magnifique appartement très enseillé avec
balcon - hall et cuisine ouverts sur le salon -
cuisine agencée avec lave-vaisselle - logement
moderne et entièrement rénové.

UNPi

FONCIA GECO Pod SA
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 911 15 15

www.foncia.ch
louer, acheter, vendre, gérer
votre logement

FONCIA GECO

La Chaux-de-Fonds - Paix 69
À LOUER
Appartement 3,5 pièces
Cuisine aménagée - proche de la gare -
à proximité du centre ville.

Loyer mensuel
UNPi Fr. 650.- + Fr. 251.-

FONCIA GECO Pod SA
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 911 15 15

www.foncia.ch
louer, acheter, vendre, gérer
votre logement

FONCIA GECO

La Chaux-de-Fonds
À VENDRE
Appartement 5,5 pièces
PORTES OUVERTES
Demain, mercredi 22 février 2006
de 16h à 19h, rue du Nord 216,
1er étage.

UNPi

FONCIA GECO Pod SA
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 911 15 15

www.foncia.ch
louer, acheter, vendre, gérer
votre logement

Le 23.02.06:
date de l'envoi
du nouveau catalogue des ventes aux
enchères avec des maisons et appts à prix
intéressants - sans courtage ni frais de
notaire! Infos: d.i.s. Eibl, Mme Kersting,
Tél.: 021 - 329 11 22

FONCIA GECO

Fr. 20.- par mois!
C'est le prix que vous paierez pour les intérêts
et l'amortissement en devenant propriétaire
de ce petit immeuble de 2 appartements de
4 et 5 pièces situé au Locle dans un quartier
tranquille, proche du centre.

UNPi

FONCIA GECO Pod SA
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 911 15 15

www.foncia.ch
louer, acheter, vendre, gérer
votre logement

A louer - Le Locle
Appartement
3 pièces rénové
Grande cuisine, salle de bains.
Entrée à convenir.
Tél. 032 931 67 77

avis divers

À VENDRE
VISIBILITÉ
Vous avez un objet
immobilier à vendre ou à
louer et souhaitez que votre
annonce dans L'Express,
L'Impartial, DUO ou 4x4plus
gagne en visibilité?
Profitez dès maintenant de
la nouvelle et avantageuse
tarification couleur. Nous
vous renseignons volontiers!

PUBLICITAS

Rue St-Maurice 4 - 2001 Neuchâtel
Tél. 032 729 42 42
neuchatel@publicitas.ch

Rue Neuve 14 - 2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 20 50
lachaux-de-fonds@publicitas.ch

LA CHAUX-DE-FONDS
(Sud-Est)

**APPARTEMENT
2 1/2 PIÈCES
RÉNOVÉ de 63 m²**
Balcon
plein soleil.
Ascenseur,
parking.
Fr. 230 000.-
Tél. 079 620 92 12
www.vente-immob.ch

insérer online.
Passer des annonces
24 heures sur 24:
rapide, simple et
efficace.

www.publicitas.ch

MONNIN
AGENCEMENT Sàrl
Cuisines - meubles de bains - armoires

Au Village des Artisans
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 926 63 53

**Nous
fêtons nos
30
ans**

**Tenez-vous
prêts!!!**

L'Impartial

Délais pour la remise des annonces

1^{er} mars 2006

Editions du:	Délais:
Lundi 27 février	Judi 23 février à 12 h 00
Mardi 28 février	Vendredi 24 février à 12 h 00
Mercredi 1^{er} mars	Supprimée
Judi 2 mars	Lundi 27 février à 12 h 00
Vendredi 3 mars	Mardi 28 février à 12 h 00

La veille de parution, les avis de naissances, les mortuaires
et les tardifs sont à communiquer jusqu'à 21 heures à la
rédaction, par **téléphone au 032 723 53 00**, par **fax**
au 032 723 53 09 ou par **e-mail** à l'adresse:
redaction@l'impartial.ch

Les ordres qui parviendraient après ces délais seront
exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution.
Nous remercions notre clientèle de sa compréhension.

PUBLICITAS

La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14 - Case postale 2054
Tél. 032 910 20 50 - Téléfax 032 910 20 59

CINÉMAS À LA CHAUX-DE-FONDS

CORSO 032 916 13 77

INCONTRÔLABLE 2^e semaine
10 ans, suggéré 12 ans.
V.F. MA 20h30.
De Raffy Shart. Avec Michaël Youn, Hélène De Fougerolles, Patrick Timsit.
Comédie déjantée! Imaginez, un beau matin, votre corps ne vous obéit plus et vous donne la voix de l'âne de Shrek...

CORSO 032 916 13 77

JE VOUS TROUVE TRÈS BEAU
4^e semaine Pour tous, sugg. 10 ans.
V.F. MA 18h.
De Isabelle Mergault.
Avec Michel Blanc, Medeea Marinescu, Wladimir Yordanoff.
Veuf, il part en Roumanie à la recherche d'une femme, pas pour l'amour, mais pour l'aider dans sa ferme. C'est alors qu'il va rencontrer Elsa...

EDEN 032 913 13 79

FAUTEUILS D'ORCHESTRE
1^{er} semaine
Pour tous, suggéré 12 ans.
V.F. MA 15h30, 20h30.
De Danièle Thompson. Avec Cécile de France, Albert Dupontel, Valérie Lemercier.
PREMIÈRE SUISSE. Comédie! Une actrice trop célèbre, un pianiste trop doué, une jeune provinciale. Ils vont se soigner leur névrose devant un café, et...

EDEN 032 913 13 79

UNE VIE INACHEVÉE
2^e semaine
10 ans, suggéré 12 ans.
V.F. MA 18h.
De Lasse Hallström
Avec Robert Redford, Morgan Freeman, Jennifer Lopez.
Une histoire simple et belle, portée par un «couple» d'acteurs extraordinaires. Par le réalisateur de «Chocolat»!

PLAZA 032 916 13 55

LES BRONZÉS 3 3^e semaine
Pour tous, suggéré 12 ans.
V.F. MA 16h15, 18h30, 20h45.
De Patrice Leconte.
Avec Thierry Lhermitte, Gérard Jugnot, Josiane Balasko.
Que sont devenus les Bronzés en 27 ans? Réponse hâtive: les mêmes, en pire. C'est la comédie incontournable!!!

SCALA 1 032 916 13 66

WALK THE LINE 1^{er} semaine.
12 ans, suggéré 12 ans.
V.F. MA 15h.
De James Mangold. Avec Joaquin Phoenix, Reese Witherspoon, Shelby Lynne. PREMIÈRE SUISSE.
Le fabuleux destin de Johnny Cash, porté par une histoire d'amour fusionnelle avec June Carter. Un musicien exceptionnel! 3 Golden Globes 06!

SCALA 1 032 916 13 66

SYRIANA
12 ans, suggéré 12 ans.
V.F. MA 17h45, 20h30.
De Stephen Gaghan. Avec George Clooney, Matt Damon, Jeffrey Wright.
AVANT-PREMIÈRE. Espionnage, thriller! Dans le monde du pétrole, tout n'est pas rose. Un agent de la CIA va en savoir quelque chose...

SCALA 2 032 916 13 66

PETITES CONFIDENCES (À MA PSY) 1^{er} semaine
10 ans, suggéré 14 ans.
V.F. MA 18h, 20h30.
De Ben Younger.
Avec Uma Thurman, Meryl Streep, Bryan Greenberg.
PREMIÈRE SUISSE!
Elle raconte absolument tout à sa psy. Le jour où elle apprend que sa psy est la mère de son ami...

SCALA 2 032 916 13 66

BAMBI 2 ET LE PRINCE DE LA FORÊT
3^e semaine
Pour tous.
V.F. MA 16h.
De Brian Pimental.
Bambi est élevé par un père autoritaire qui ne le considère que très peu. Un événement va pourtant faire évoluer leur relation... Magique!

SCALA 3 032 916 13 66

TOUTE LA BEAUTÉ DU MONDE
1^{er} semaine
10 ans, suggéré 14 ans.
V.F. MA 20h45.
De Marc Esposito. Avec Marc Lavoine, Zoé Félix, Jean-Pierre Darroussin. PREMIÈRE SUISSE.
Elle n'arrive pas à sortir du deuil de l'amour de sa vie. Lui, il l'aime, sans s'imposer, avec le temps... Un film d'une infime douceur!

SCALA 3 032 916 13 66

ZATHURA - UNE AVENTURE SPATIALE
3^e semaine
Pour tous, suggéré 10 ans.
V.F. MA 15h30.
De Jon Favreau.
Avec Tim Robbins, Josh Hutcherson, Jonah Bobo.
Film fantastique! 2 enfants découvrent un étrange jeu. Ils vont se retrouver au milieu de celui-ci, propulsés dans l'espace... Génial!

SCALA 3 032 916 13 66

LE SECRET DE BROKEBACK MOUNTAIN 4^e semaine
14 ans, suggéré 14 ans.
V.F. MA 18h.
De Ang Lee. Avec Heath Ledger, Jake Gyllenhaal, Michelle Williams.
1963, quelque part dans le Wyoming, une amitié va se transformer en secret. 4 ans plus tard... 4 Golden Globes 2006 et 8 nominations aux Oscars 2006!

ABC 032 967 90 42

L'INTRUS
12 ans, suggéré 14 ans.
V.F. MA 20h45.
De Claire Denis.
Avec Michel Subor, Grégoire Colin.
Louis Trebor a un fils qu'il ignore et un autre qu'il ne connaît pas. Après une transplantation du cœur, il tire un trait sur sa vie dans le Jura et part en Polynésie sur les traces de ce fils étranger.

Une pièce d'identité sera demandée à toute personne dont l'âge pourrait prêter à confusion.

Merci de votre compréhension!

CINÉMAS DANS LA RÉGION

NEUCHÂTEL

■ APOLLO 1, 2, 3 (032 710 10 33)
FAUTEUILS D'ORCHESTRE. 15h30-20h15. Pour tous. De D. Thompson.
JEUNE HOMME. 18h. 10 ans. De Christoph Schaub.

INCONTRÔLABLE. 20h45. 10 ans. De R. Shart.
BAMBI 2 ET LE PRINCE DE LA FORÊT. 16h. De B. Pimental.

LE SECRET DE BROKEBACK MOUNTAIN. 18h. 14 ans. De Ang. Lee.
GOOD NIGHT AND GOOD LUCK. 18h15-20h30. VO. 14 ans. De G. Cloney.

ZATHURA: UNE AVENTURE SPATIALE. 15h30. Pour tous. De J. Favreau.

■ ARCADES (032 710 10 44)

LES BRONZÉS 3 - AMIS POUR LA VIE. 14h-16h15-18h30-20h45. Pour tous. De P. Leconte.

■ BIO (032 710 10 55)
MUNICH. Ve-ma 20h. 14 ans. De St. Spielberg.

VERS LE SUD. 15h15. 14 ans. De L. Cantet.

FRAGILE. 18h. 12 ans. De L. Nègre.

■ PALACE (032 710 10 66)

WALK THE LINE. Ma 17h15 en VO. Ma 14h15-20h15 en VO. 12 ans. De J. Mangold.

■ REX (032 710 10 77)
LE NOUVEAU MONDE. 15h-20h15. 14 ans. De T. Malick.
LA PISTE. 18h. 10 ans. De E. Valli.

■ STUDIO (032 710 10 88)
PETITES CONFIDENCES À MA PSY. 15h45-20h30. 10 ans. De B. Younger.
JE VOUS TROUVE TRÈS BEAU. 18h15. Pour tous. De I. Mergault.

LES BREULEUX

■ LUX (032) 954 12 26

RELÂCHE.

■ BÉVILARD-MALLERAY

■ PALACE (032 492 25 48)
RELÂCHE.

COUVET

■ LE COLISÉE (032 863 16 66)

RELÂCHE.

LE NOIRMONT

■ CINELUCARNE (032 953 11 84)
RELÂCHE.

SAINT-IMIER

■ ESPACE NOIR (032 941 35 35)

RELÂCHE.

TAVANNES

■ CINÉMA ROYAL (032 481 43 29)

MRS. HENDERSON PRESENTS. Ma 20h30. 10 ans. VO. De St. Frears.

TRAMELAN

■ CINÉMATOGAPHE (032 487 45 61)

THREE TIMES. Ma 20h. VO. 7 ans. De H. Hsiao-Hsien.

À VISITER DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS

BOIS DU PETIT-CHÂTEAU. Tous les jours de 8-19h (été) ou 17h (hiver). Vivarium: 9-12h/14-18h (été) ou 17h (hiver).

CENTRE ABC. Exposition de Francys Schori «Retour du Caire», travaux d'été, huile sur papier et polaroids. Ma-ve 18-20h, sa 11h30-13h30/18-20h; di 16-18h30. Jusqu'à 26.2.

TEMPLE ALLEMAND. Exposition «Retour du Caire», travaux d'hiver, installation, plâtre. Jusqu'à 5.3.

LA MAISON BLANCHE. Tous les vendredis, samedis et dimanches de 10 à 17h.

BELLELAY

CLINIQUE PSYCHIATRIQUE - ESPACE GALERIE. Exposition collective «Visages». Tous les jours de 7 à 18h. Jusqu'à 31.4.06.

SAINT-IMIER

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS. Exposition de Marlyse Schmid, de papier et d'acier. Ma-ve 14-18h, sa-di 14-17h. Jusqu'à 26.2.

ESPACE NOIR. Exposition de Maricela, peinture. Ma-di 10-22h. Jusqu'à 23.2.

TRAMELAN

CIP. Exposition Frédérique Santal et Cahline Fauve, marionnettes et peintures. Lu-je 8-20h, ve 8-18h, sa-di 14-19h. Jusqu'à 19.3.

NEUCHÂTEL

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE. «Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau». Exposition «Besançon-Neuchâtel: huit cents ans d'échanges transfrontaliers». Lu-ve 8-20h, sa 8-13h. Du 6.11. au 31.3.06.

ESPACE DES SOLIDARITÉS. Exposition de gouache de Jacques Magnenat. Lu-je de 9h à 16h30. Jusqu'à 12.4.

SAINT-IMIER

JARDIN BOTANIQUE. Parcs et serres ouverts tous les jours de 9h à 20h, entrée libre.

BEVAIX

HOME LA LORRAINE. Exposition de Ruth Ruegg, peintures. Jusqu'à 30.4.

BOUDRY

LA PASSADE. Exposition de Danielle Vermot, aquarelles. Ma-ve 15-18h, je 15-20h. Du 29.1. au 25.6.

COUVET

CENTRE SPORTIF DU VAL-DE-TRAVERS. Exposition sport, danse et peinture de l'artiste Wolfgang Weiss. Tous les jours de 8 à 21h. Jusqu'à 6.5.

CRESSIER

SENTIER DIDACTIQUE VITICOLE VITI-TOUR. 27 panneaux abordant les thèmes de la viticulture, de l'histoire et de l'environnement répartis sur des parcours de 3 - 5 ou 8 km. Départ et arrivée au caveau de dégustation ouvert: ve 17-19h30, sa 11-12h30 /16h30 - 19h, di 11-12h30.

LE NOIRMONT

■ CINÉMA ROYAL (032 481 43 29)

MRS. HENDERSON PRESENTS. Ma 20h30. 10 ans. VO. De St. Frears.

TRAMELAN

■ CINÉMATOGAPHE (032 487 45 61)

THREE TIMES. Ma 20h. VO. 7 ans. De H. Hsiao-Hsien.

TAVANNES

■ CINÉMA ROYAL (032 481 43 29)

MRS. HENDERSON PRESENTS. Ma 20h30. 10 ans. VO. De St. Frears.

TRAMELAN

■ CINÉMATOGAPHE (032 487 45 61)

THREE TIMES. Ma 20h. VO. 7 ans. De H. Hsiao-Hsien.

TAVANNES

■ CINÉMA ROYAL (032 481 43 29)

MRS. HENDERSON PRESENTS. Ma 20h30. 10 ans. VO. De St. Frears.

TRAMELAN

■ CINÉMATOGAPHE (032 487 45 61)

THREE TIMES. Ma 20h. VO. 7 ans. De H. Hsiao-Hsien.

TAVANNES

■ CINÉMA ROYAL (032 481 43 29)

MRS. HENDERSON PRESENTS. Ma 20h30. 10 ans. VO. De St. Frears.

TRAMELAN

■ CINÉMATOGAPHE (032 487 45 61)

THREE TIMES. Ma 20h. VO. 7 ans. De H. Hsiao-Hsien.

MUSÉES DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS

MUSÉE DES BEAUX-ARTS. Exposition de quelques oeuvres des deux couples de peintres chaux-de-fonniers «Madeleine Woog - Charles Humbert et Janebé - Charles Barraud». Dans le cadre de l'exposition «Couples d'artistes - Triennale Visarte Neuchâtel». Ma-di 10h-17h. Jusqu'à 5.3.

MUSÉE D'HISTOIRE. Exposition «Bâtiments de La Chaux-de-Fonds autour de 1900». Ma-ve 14-17h, sa-di 10-17h. Jusqu'à 17.9.2006.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE. Exposition «Le bestiaire de Louis Pergaud et son époque (1900-1915)». Ma-sa 14-17h, di 10-12h/14-17h. Jusqu'à 7.5.06.

BOIS DU PETIT-CHÂTEAU. Parc zoologique: 8h-18h été, 17h hiver. Vivarium 9-12h/14-18h été, hiver 17h. Tél. 032 967 60 71.

MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. Contribution du Musée à l'année Art nouveau: exposition «L'horlogerie à la Belle Epoque, de l'atelier au jardin», du 17.2. au 22.10. Exposition «Montre de l'année», jusqu'à 28.2.06. «Musée en mutation, étape 2». Ma-di 10-17h.

MUSÉE PAYSAN ET ARTISANAL. Exposition «De l'aire au fléau - les 4 saisons du paysan». Me, sa, di 14-17h. Jusqu'à 26.2.06.

COL-DES-ROCHES

MOULINS SOUTERRAINS. Exposition de photographies de Georges Roessinger «Tourbe, grottes et autres paysages». Visite guidée de la grotte: ma-ve 14h15 et 15h30 et sa-di 14h15-15h15-16h15. Ouverture: ma-di 14-17h. Jusqu'à 31.05.06.

DELÉMONT

MUSÉE JURASSIEN D'ART ET D'HISTOIRE. Exposition «Qui ne laisse pas de bois...» Ma-di 14h-17h. Jusqu'à 26.2.2006.

LE LOCLE

MUSÉE DES BEAUX-ARTS. Ma-di 14-17h.

MUSÉE D'HORLOGERIE - CHÂTEAU DES MONTS. «Les temps du temps». Exposition permanente. Ouvert ma-di de 14h à 17h.

LA SAGNE

MUSÉE RÉGIONAL. Mobilier, objets et animaux de la vallée. Chambre neuchâteloise. Salle Oscar Huguenin. 1er dimanche du mois, 14-17h, ou sur rendez-vous au 032 931 51 06.

LES GENEVEZ

MUSÉE RURAL JURASSIEN. Rens. 032 484 00 80, fax 032 484 00 81.

MOUTIER

MUSÉE JURASSIEN DES ARTS. Me 16-20h, je-di 14-18h.

MUSÉE DU TOUR AUTOMATIQUE ET D'HISTOIRE. Ouvert sur demande, tél. 032 493 68 47 ou 493 10 93 ou e-mail: muséedu-tour@bluewin.ch

MURIAUX

MUSÉE DE L'AUTOMOBILE. Ouvert sa 13h30-17h30, di 10-

12h/13h30-17h30 jusqu'à 31.3.

SAINT-IMIER

MUSÉE DE SAINT-IMIER. Exposition «Des papillons par milliers». Je 14-17h, di 10-12h/14-17h. Visites sur demande au 032 941 14 54. Jusqu'à 16.4.06.

MUSÉE DE MINÉRAUX (Passage Central 6). Visite sur demande, commentée et gratuite 032 941 16 02.

VILLERS-LE-LAC

MUSÉE DE LA MONTRE. Pour les groupes dès 10 personnes: ouvert toute l'année sous condition de réservation préalable au 0033 6 07 15 74 91 ou 0033 3 81 68 19 90.

NEUCHÂTEL

CENTRE DÜRRENMATT. Exposition «Dürrenmatt écrivain et peintre». Me-di 11-17h. www.cdn.ch

GALERIES DE L'HISTOIRE. (Antenne du MAH - Av. DuPeyrou 7). «Imaginer la ville: sept maquettes historiques de Neuchâtel entre l'an 1000 et 2000». Fermé lu Pâques, Pentecôte et Jeûne fédéral. Entrée libre. Me-di 13-17h.

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE. Collections des arts plastiques et des arts appliqués: une confrontation. Exposition «Pas tout seul! couples d'artistes» - Triennale Visarte Neuchâtel 2006. 1ère partie: couples 1 à 6. Du 5.2. au 2.4. Ma-di 10-18h, entrée libre le mercredi.

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE. MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE. Exposition «Remise en boîtes» prolongée jusqu'à 26 mars. Ma-di 10-17h. Entrée libre le mercredi. Ma-di 10-17h. Entrée libre le mercredi.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE. Exposition «Petits «coq-à-l'âne», les animaux dans le langage», jusqu'à 5.3.06. Exposition «Poules» jusqu'à 15.10.06. Ma-di 10-18h. Ouvert lundis Pâques, Pentecôte et Jeûne fédéral.

BOUDRY

MUSÉE DE L'AREUSE. Musée fermé du 1.12. au 31.03.06.

MUSÉE DE LA VIGNE ET DU VIN. Exposition permanente sur l'histoire du vin dans le pays de Neuchâtel. Me-di 14-18h ou sur rdv au 032 842 10 98.

CERNIER

MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, 079/240 29 00.

COLOMBIER

MUSÉE MILITAIRE ET MUSÉE DES TOILES PEINTES DU CHÂTEAU. Me-ve à 15h ainsi que le 1er dimanche du mois à 14h. et 15h30. Visites de groupe et visites en dehors des horaires sur réservation au 032 843 97 00. Exposition «Le Château sous tous les angles».

HAUTERIVE

LATÉNIUM - PARC ET MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE. Exposition permanente «Hier... entre Méditerranée et mer du Nord». Ma-di 10-17h.

PUBLICITÉ

DÈS DEMAIN AU CINÉMA!

Braqueurs Amateurs

Fun With Dick & Jane

COLUMBIA PICTURES IMOSINE www.braqueursamateurs.fr

Votre programme
cinéma
sur internet
www.l'impartial.ch

A SAISIR ILLICO!

Valable du 21.2 au 27.2

Sur toutes les tablettes de chocolat de 100 g (excepté M-Budget, Suprême et les emballages multiples), à partir de 2 tablettes **-30 de moins l'une**
Exemple:
Lait extra fin



1¹⁰
au lieu de 1.40



JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK
Pizzas Toscana fraîches Anna's Best
le lot de 2 x 350 g

7³⁰
au lieu de 9.80

Pizzas Prosciutto fraîches Anna's Best
le lot de 2 x 350 g
7.60 au lieu de 10.20



JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

30%

sur le café Caruso Imperiale en grains ou moulu
le lot de 2 x 500 g

8⁸⁰

au lieu de 12.60

Café Caruso Espresso en grains ou moulu
le lot de 2 x 500 g
8.20 au lieu de 11.80

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK
50%
sur les napolitains assortis en sachet de 1,2 kg
12⁸⁰
au lieu de 25.60



JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK
Rösti bernois et rösti au fromage en lot de 3
Exemple:
rösti bernois
3 x 500 g

7⁶⁰
au lieu de 9.60

rösti au fromage
3 x 500 g
8.60 au lieu de 10.80



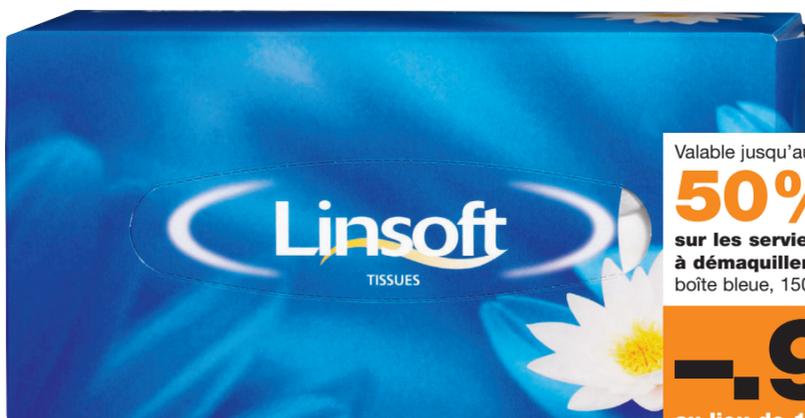
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

50%

sur le jus d'orange Juice
le lot de 12 x 1 litre

7²⁰

au lieu de 14.40



Valable jusqu'au 27.2

50%

sur les serviettes à démaquiller Linsoft
boîte bleue, 150 pièces

-.95
au lieu de 1.90



MIGROS

ÉVIDEMMENT

DISPARITION

L'hommage à Darry Cowl

Quelque 200 personnes, dont de nombreuses personnalités, ont rendu hier après-midi au crématorium du Père-Lachaise un dernier hommage au comédien Darry Cowl, décédé mardi dernier à l'âge de 80 ans à son domicile de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

En préambule d'une cérémonie particulièrement sobre, le ministre de la Culture Renaud Donnedieu de Vabres a rendu un hommage appuyé à l'artiste disparu, évoquant son dernier ouvrage «Mémoires d'un Canaillou», dans lequel il s'étonnait de la «capacité qu'ont les comédiens à s'embrasser, se jurer fidélité et s'oublier tout aussi vite».

Edouard Baer: fils spirituel

Le ministre a loué l'extrême sensibilité et la générosité de Darry Cowl, de son vrai nom André Darricau, soulignant sa capacité à faire rire aux éclats et son immense popularité. «Darry Cowl n'a cessé de se mettre en danger», a-t-il ajouté, «nous faisant partager ses bégaiements et ses zozotements qui l'ont porté au sommet de son art, celui du burlesque».

«La place de Darry Cowl dans l'univers des comiques français restera vide, votre talent et votre trace ne nous quittent pas: nous vous aimons», a conclu le ministre.

Plusieurs hommages ont également été rendus au disparu dont celui de Pierre Arditi, absent, par le biais d'un enregistrement, celui de François Rollin ou d'Edouard Baer, porte-parole de la nouvelle génération. Les comédiens Jean Reno, Michel Duchaussoy, Patrick Chesnais ou Georges Bellet et le chanteur Francis Lalanne ont entre autres assisté à la cérémonie, ainsi que les comédiennes Danièle Evenou et Macha Méril ou encore les comiques Daniel Russo et Raphaël Mezrahi. /ap

Une austère beauté

PHOTOGRAPHIE Par un livre et une exposition, Francis Besson nous emmène dans une région du monde qu'il affectionne, le Grand Nord. Des images arides où l'humain n'est que traces

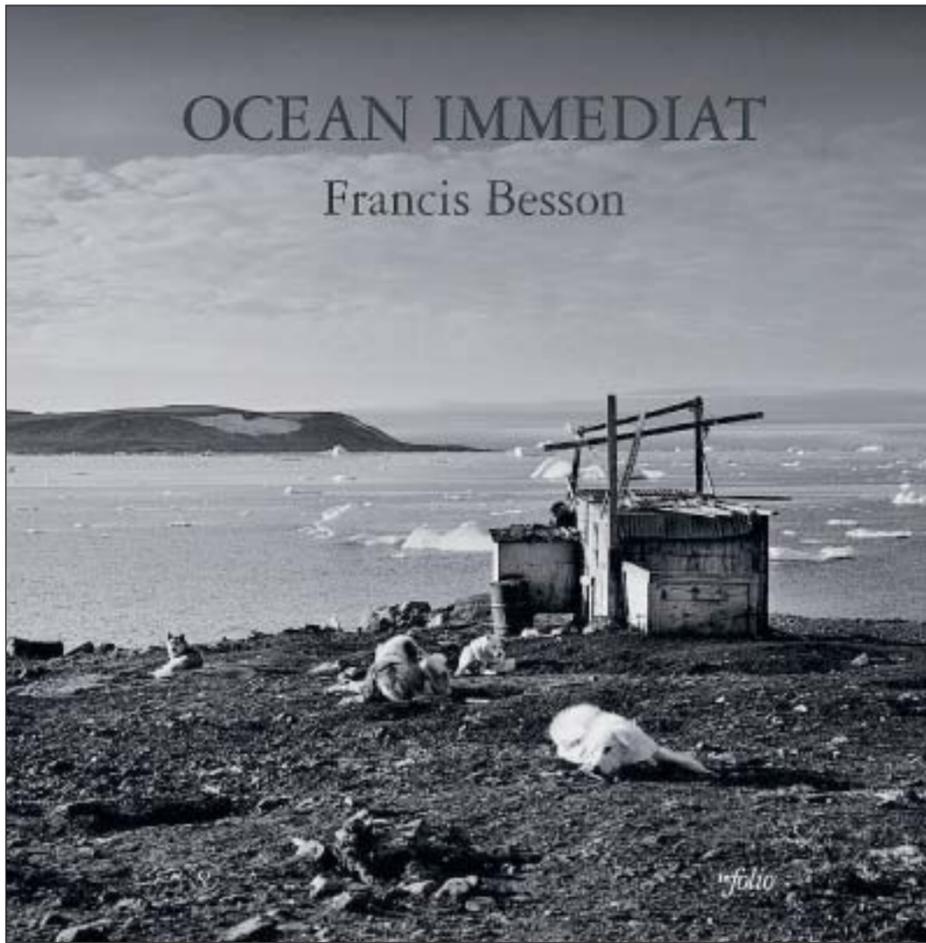
Par
Jean-Luc Wenger

Des glaces flottantes, des carcasses de bateau, des paysages désolés. En noir et blanc, le photographe Francis Besson pose un regard esthète sur le Grand Nord. Dans son quatrième ouvrage, «Océan immédiat» paru aux éditions Infolio, il évoque avec poésie la rudesse du climat. Ancien PDG d'une entreprise horlogère à La Chaux-de-Fonds, Francis Besson a tourné une page en 1992, quittant le monde des montres de luxe pour tracer les continents.

Quelques tours du monde

«A près de 50 ans, j'ai décidé de vendre la société, de me libérer». Le voyage, la découverte l'attire. «J'ai fait un choix, j'avais beaucoup voyagé professionnellement, mais j'étais un peu frustré. Je me suis rendu compte que je ne connaissais pratiquement que les villes». Depuis 1993, il arpente la planète, «j'ai fait quelques fois le tour du monde». Il aime l'Asie centrale, l'Asie du Sud-Est, la Chine ou le Pakistan.

Son dernier périple l'a conduit au Japon, pour la vingthuitième fois, sourit le photographe. «Chaque année, je suis entre six et huit mois sur la route». Le Nord, le Grand Nord le fascine. «J'aime les mentalités, le climat, les îles... Ces endroits où le progrès, ou prétendu tel, arrive avec beaucoup de retard». Il se crée des amitiés en Ecosse, au Canada ou en Irlande. Des amitiés de passage, des pêcheurs et de vrais amis comme en Irlande. «J'avais pensé m'y installer pour rayonner depuis là. J'aime l'Ir-



En couverture de son ouvrage, Francis Besson a choisi la baie de Melville, au Groenland.

PHOTO SP-BESSON

lande pour ses mythes, ses légendes, ce pays chahuté par les familles et... les Anglais».

On trouve peu de personnages dans ses photos, mais des traces de vie, des absents, des bateaux partis au large. «C'est ce que j'ai ressenti. Je voulais montrer la puissance des paysages. Je me suis pris au jeu des traces». Le portrait ne l'attire pas, ou plus. «Je crois que nous

en avons trop vu. Bien sûr que le paysage a été beaucoup pratiqué aussi, mais il se renouvelle».

Juste à côté du Pôle

Au Groenland, il s'embarque pour aller le plus au nord possible sur le bateau qui sert de ravitaillement touristique, «jusqu'au dernier village, au 80e degré nord, juste à côté du Pôle». Si l'humain ne laisse que

des traces dans l'œuvre de Francis Besson, ce sont bien les rencontres qui nourrissent son travail et sa réflexion. Il raconte son trajet sur un bateau-poste dans le grand nord norvégien. «Il y a une ambiance très particulière. Le bateau part tous les jours, et livre les villages côtiers. On arrive n'importe quand, les gens sont remarquables». Il raconte l'attente des familles qui

guettent leur matelot, même pour passer une heure avec lui. Le voyage dure onze jours. «C'est une manière de vivre tellement différente de la nôtre, je me suis souvent demandé ce que je serais devenu si j'étais né là-bas.»

Dans le Nord, il travaille avec un moyen format. «Il suffit d'un bon appareil et de beaucoup de films. Je prends des milliers de clichés pour trouver le bon». Au bout du monde, il trimballe sept à huit kilos de matériel, mais jamais de trépied. Sur les ports, il flâne, se balade, observe. A l'affût de la lumière extraordinaire, de l'instant jubilatoire. Le délice vient d'une scène, des pêcheurs qui rentrent, d'un cordage à l'abandon. Dans ces noeuds, il trouve une construction, une géométrie. «J'ai toujours aimé l'architecture et la photo! A 13 ans, je m'étais fabriqué un petit labo...»

Des ciels plombés

Il exclut l'idée de photos de voyage. «Le long du voyage, les idées se précisent, des régions se déterminent comme mes préférées». Il ne photographiait pas dans le but d'être publié. «Je n'ai pas fait de démarches, mais l'éditeur s'est emballé et m'a laissé totalement libre pour le concept du livre». Au-delà de l'ouvrage, on peut se perdre dans ses ciels plombés à la galerie E.S.F.-Espace Saint-François, à Lausanne, jusqu'au 25 février. Impressionnantes, les images de Francis Besson méritent que l'on prenne le temps d'y entrer. Avant de partir soi-même à la découverte de ces confins. /JLW

«Océan immédiat», Francis Besson, éd. Infolio, 132 pages

L'audace pas si nue d'Ingres

LE LOUVRE Une grande rétrospective de l'élève de David, dès vendredi

Trop classique pour les romantiques, ses contemporains, et trop audacieux pour la peinture académique, Ingres était un artiste plein de contradictions. Le Louvre consacre à partir de vendredi une grande rétrospective à l'auteur du «Bain turc», la première au monde depuis près de 40 ans, avec l'ambition de porter sur lui un regard nouveau.

Au côté des célèbres nus féminins sont présentés des dessins, des tableaux religieux et de grands formats historiques et mythologiques prêtés par des musées du monde entier. L'accrochage réunit «180 œuvres qui sont toutes d'un très très haut niveau de qualité», précise Vincent Pomarède, l'un des commissaires de l'exposition.

Elève de David, Jean-Auguste Dominique Ingres (Montauban 1780 - Paris 1867) «se fonde sur un terreau classique extrêmement solide» mais «il est en rupture permanente par rapport aux milieux académiques qui l'ont formé», rappelle Vincent Pomarède.

Cependant, poursuit le commissaire, «l'essentiel pour lui, ce n'est pas l'expression des senti-

ments comme le font les romantiques», parmi lesquels Eugène Delacroix, son rival. «C'est davantage la jouissance visuelle».

«Une expression extrême»

La dernière rétrospective consacrée à Ingres s'était tenue en 1967 au Petit Palais, à Paris. Plus récemment, en 1999-2000, Londres, New York et Washington ont accueilli une exposition réunissant uniquement des portraits. Et au printemps 2004, au Musée Picasso, à Paris, l'exposition comparative «Picasso Ingres» illustrait les libertés que les deux peintres avaient prises avec l'anatomie des personnages.

Le Louvre a voulu «retrouver les audaces d'Ingres partout», pas uniquement dans les portraits et les nus, explique Stéphane Guégan, un autre commissaire.

L'audace traverse également ses peintures historiques et religieuses, mais d'une façon «plus perverse, moins évidente. Elle est dans une expression extrême des gestes, des regards», note Stéphane Guégan, en citant notamment «Jésus remet à saint Pierre les clefs du Paradis». /ap

Majesté lyrique de Stuttgart

DANSE CLASSIQUE Septante danseurs débarquent au théâtre du Passage. Ils interpréteront une chorégraphie de John Cranko, fondateur de la troupe

Après l'opéra de Tchaïkovski, présenté en décembre par la compagnie Diva Opera, le théâtre du Passage présente «Onéguine» dans sa version chorégraphiée. L'un des événements de la saison, comme

le fut en 2002 la venue du Théâtre Mariinsky (ex Kirov). Grâce au soutien de la Fondation Elysium, les septante danseurs exceptionnels du Stuttgart Ballet débarquent au Passage pour y interpréter l'une des chorégraphies phar-

mes du Sud-Africain John Cranko, le fondateur de la prestigieuse compagnie.

Créée en 1965, cette pièce fit le tour du monde et on la considère aujourd'hui encore comme l'un des ballets narratifs les plus puissants du

XXe siècle. Ici comme dans l'opéra, la trame s'inspire de la tragique histoire d'amour du roman en vers de Pouchkine. Les fastes de la Russie de la première moitié du XIXe siècle sont magnifiquement rendus par les somptueux décors et costumes de Jürgen Rose.

Au Metropolitan Opera

Fondé en 1961 et dirigé aujourd'hui par Reid Anderson, le Stuttgart Ballet a acquis sa célébrité grâce aux créations de «La mégère apprivoisée», «Roméo et Juliette» et «Onéguine», toutes signées par John Cranko. Le Metropolitan Opera de New York et d'autres lieux mythiques de la danse lui ont réservé un triomphe et de grands chorégraphes tels que Jiri Kylian ou John Neumeier y ont connu leurs premiers succès. /comm-réd

Neuchâtel, théâtre du Passage, les jeudi 23 et vendredi 24 février à 20 heures. Le dimanche 25 à 17 heures. Places de 100 à 120 francs



«Onéguine», une pièce créée en 1965 par John Cranko.

PHOTO ARCH

CINÉMA

Costa-Gavras à Lausanne

La Cinémathèque suisse rend hommage à Costa-Gavras durant tout le mois de mars. Le réalisateur assistera les 1er et 2 mars prochain à Lausanne à la projection de «Etat de siège» et de «Z», le thriller politique qui l'a fait connaître. Avec «Z» (1968), le réalisateur français d'origine grecque dénonce les méthodes et les compromissions de la junte militaire au pouvoir en Grèce au tournant des années 1970.

Dans la même veine, «Etat de siège» (1973), toujours avec Yves Montand, dénonce l'ingérence des Etats-Unis dans la politique sud-américaine. La rétrospective Costa-Gavras comprend quatorze films au total. La Cinémathèque projettera notamment en première suisse «Mad City» (1997) avec John Travolta et Dustin Hoffman ainsi que «La petite apocalypse» (1992). Ces deux films n'avaient pas été distribués en Suisse. /ats

DISPARITION

Ultimes notes de Dominique Lehmann

Le pianiste vaudois Dominique Lehmann est décédé ce week-end, a annoncé la Radio suisse romande lundi. Né en 1968, cet amoureux du théâtre musical avait entamé une carrière de compositeur à la fin des années 1990.

Musicien de formation classique, il avait récemment signé une partition pour «La maladie de Sachs», spectacle de Simone Audemars adapté du best-seller de Martin Winkler. L'ouvrage a été proposé en janvier au Théâtre Arsenic à Lausanne.

Dominique Lehmann avait notamment créé une musique pour «Ecce Homo» d'après Friedrich Nietzsche en 2001 et, l'année suivante, «Sauvage», un opéra de chambre sur un livret de Pierre-Louis Péclat. /ats

Une poétesse au Sommet

GSTAAD Huit poèmes de la Neuchâteloise Alice de Chambrier seront mis en musique dans le cadre des Sommets musicaux. Une expérience intéressante pour le baryton Ruben Amoretti

Par
Jean-Luc Wenger

Ruben Amoretti se réjouit de chanter les vers d'une poétesse lyrique. Mardi prochain dans la chapelle de Gstaad, huit poésies d'Alice de Chambrier seront interprétées. «En alternance avec Olga Godounova, soprano ou Sophie Marilley, une mezzo-soprano fribourgeoise», explique le baryton. Sur l'une d'elles, «Les deux magots», il dialoguera avec Sophie Marilley.

Guy de Chambrier, professeur, journaliste et grand défenseur de l'œuvre de son illustre ancêtre commente: «Les deux magots, ce sont deux potiches qui se regardent, il s'agit d'un dialogue agressif et comique en même temps. Ça me fait penser au duo des chats de Rossini». Les voix seront accompagnées au piano par Birgit Frenk-Spilliaert.

«On l'a comparée à Rimbaud pour sa précocité, sa hardiesse»

Née en 1861, Alice de Chambrier, jeune fille sage et enjouée, s'est découverte une vocation poétique à l'adolescence. Elle meurt à l'âge de 21 ans. «Incroyable ce que cette jeune fille a écrit, qu'aurait-elle fait si elle avait vécu plus longtemps?», s'interroge Ruben Amoretti. «On l'a comparée à Rimbaud pour sa précocité, la hardiesse des thèmes traités», s'enflamme Guy de Chambrier.

Dépositaire des archives familiales, il a retrouvé les huit mélodies – mises en musique par Charles Hess en 1888 – dans une serviette appartenant à Alice. L'un des deux exemplaires était dédié au maître de la poétesse, Philippe Godet. «Nous avons très peu d'informa-



Guy de Chambrier présente un dessin que Hans Erni a réalisé d'après un vers d'Alice de Chambrier: «L'Amérique, peut-être, aura demain son tour». Le baryton Ruben Amoretti, lui, prêtera sa voix à quelques poèmes de l'auteure décédée en 1882 à l'âge de 21 ans.

PHOTO LEUENBERGER

tion sur ces mélodies religieuses. Mais cela correspond à Alice. Elle était mystique». Sur cette musique de chambre, dans le style des mélodies françaises, «nous devons faire un effort de diction, particulièrement moi qui ne suis pas de langue maternelle française», sourit le baryton. Certaines phrases sont difficiles à prononcer.

Une construction astucieuse

Ruben Amoretti connaissait déjà l'œuvre d'Alice de Chambrier. «Je trouvais ces huit mélodies intéressantes». Lui qui travaille plutôt sur «l'opéra brut», apprécie ce travail des voix en alternance. «J'ai une carrière de chanteur d'opéra, je viens de finir les représentations de la «Traviata». C'est un autre monde!»

Guy de Chambrier trouve la construction «astucieuse». Le

compositeur, Charles Hess a inclus «La lune rouge», qui évoque le poème de Victor Hugo «Le soir d'une bataille». «Les deux tercets finaux sur le ciel sont typiquement la thématique hugolienne». Emule de Victor Hugo, Alice de Chambrier le rencontre à Paris en 1880. Pour l'anecdote, elle est reçue par le grand poète chez lui à 21h30. «Alors qu'il avait près de 80 ans, il travaillait encore tout le jour», raconte Guy de Chambrier.

Ruben Amoretti, chanteur mais aussi organisateur, a proposé ce projet aux organisateurs des Sommets musicaux. Guy de Chambrier exulte: «pour l'œuvre d'Alice, c'est une consécration». /JLW

Gstaad, chapelle, mardi 28 février à 20h30

Méломans en hiver

Gstaad aime la musique classique. Et réciproquement. En écho au festival Menuhin, qui anime les étés de la station bernoise depuis près de 50 ans, la sixième édition des Sommets musicaux résonnera du 25 février au 4 mars. Les concerts des principales «têtes d'affiche» ont lieu à l'église de Saanen à 19h30.

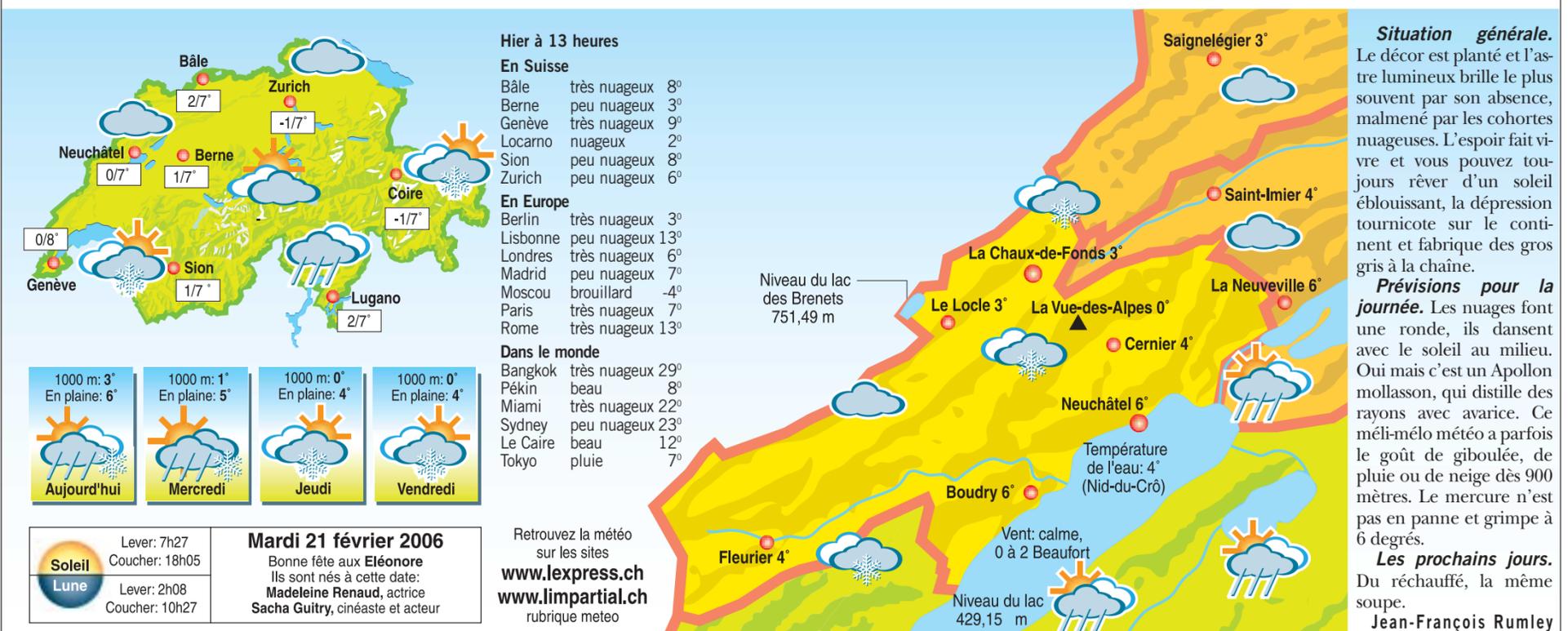
En ouverture, le 25 février, le pianiste brésilien Nelson Freire a choisi «La Barcarole» de Chopin. Parmi les 600 Lieder qu'a écrit Franz Schubert, la mezzo-soprano allemande Waltraud Meier en interprétera une douzaine, le 26 fé-

vrier, accompagnée au piano par Klaus Sallmann.

Le 2 mars, l'improvisateur Fazil Say commencera la soirée par l'Introduction et allegro op. 47 d'Elgar. La soirée du 3 mars, avec Jasmin Kolberg (marimba) et ses amis, annonce des œuvres de Bach, Piazzolla, Sammut, Kolberg, Tournier et Puntin. En clôture, le samedi 4 mars, le duo de pianistes Genova & Dimitrov enthousiasmera son public. Comme il le fait depuis dix ans. /comm-jlw

Programme et réservations: www.sommets-musicaux.com

La météo du jour: un sac de nœuds nuageux



ANTITERRORISME Le préposé à la protection des données critique l'avant-projet de la police fédérale. **page 21**

CARICATURES Le chef de la diplomatie iranienne lance un appel au calme au monde musulman. **page 22**

PATINAGE ARTISTIQUE Une Neuchâteloise juge aux JO parle du nouveau système. **page 27**



LE DOSSIER DE *L'Impartial*

Le fléau de l'«or sale»

TRAFIC De nombreuses entreprises helvétiques continuent d'importer de l'«or sale» africain qui sert souvent à financer des conflits armés. Pour la première fois, l'ONU exige des sanctions contre une société tessinoise

Par
Gilles Labarthe

Quelles sont les quantités d'or africain importées chaque année en Suisse? De quels pays proviennent les lingots? Les firmes suisses actives dans le raffinage font-elles commerce avec des régions en conflit?

Autant de questions que se posent des organisations non gouvernementales (ONG), inquiètes de trouver la Suisse comme principal importateur «d'or sale» extrait illégalement de la République démocratique du Congo (RDC).

En achetant de l'or issu du trafic de matières premières, les entreprises suisses risquent de financer indirectement les milices armées en Ituri, avertissent depuis des années les experts du Conseil de sécurité de l'ONU. Leur dernier rapport confirme encore la gravité de la situation. Fait nouveau: il demande même des sanctions contre la firme tessinoise Argor Heraeus (voir encadré).

Transparence défailante

C'est connu: sans transparence sur le marché de l'or, pas de règlements de conflits armés en Afrique centrale. Hélas, question transparence, on est plutôt mal servis lorsqu'on s'adresse à Berne. «Les importations et exportations d'or en barre ne font pas partie de la statistique du commerce extérieur suisse», déclare invariablement l'Administration fédérale des douanes (AFD). Ces flux de marchandises sont toutefois repris dans une statistique séparée. Peut-on obtenir cette statistique? «Non, elle est confidentielle».

Pour savoir ce qui se trame en Suisse, autant se renseigner à l'étranger. Là, surprise: entre les importations officielles d'or africain avouées à Berne et les exportations enregistrées par les pays producteurs à destination de la Confédération, c'est le grand écart. Comme une sorte de fatalité: les chiffres ne correspondent jamais.



«Les importations et exportations d'or en barre ne font pas partie de la statistique du commerce extérieur suisse», déclare invariablement l'Administration fédérale des douanes.

PHOTO KEYSTONE

Depuis les années 1960 jusqu'à la fin de la période d'apartheid, les autorités fédérales se sont arrangées pour masquer les données d'importations provenant d'Afrique du Sud, premier pays producteur mondial, mis au ban de la communauté internationale en raison du régime raciste de Pretoria. La brouille était si bien orchestrée qu'aujourd'hui encore, nos chercheurs en histoire contemporaine pataugent dans des archives tronquées. Plus récemment, ce sont les importations suisses en provenance du marché interlope de Kampala

(Ouganda) qui laissent perplexes. D'après des experts de l'industrie locale africaine, plus de 70% de l'or exporté à partir de l'Ouganda sont destinés à la Suisse, qui figure parmi les principaux partenaires commerciaux du pays.

Statistiques ougandaises

«Selon les statistiques ougandaises du commerce, les exportations à destination de la Suisse sont passées de 29 millions de dollars pour l'année 1999 à 99 millions en 2000», indiquait l'année dernière une enquête menée par l'ONG américaine Human Rights Watch (HRW).

A Berne, le volume des échanges est fortement minimisé: les responsables fédéraux évaluent les importations en provenance d'Ouganda (toutes marchandises incluses, ndlr) à environ 13 millions de dollars en 2002. Comparé aux statistiques d'exportation ougandaises, Berne fournit des chiffres comprenant une différence de 44 à 77 millions de dollars selon les années, conclut le rapport du HRW.

La différence s'explique par le nombre d'importations entrant en Suisse par les zones franches. Autre cas, plus original: il arrive aussi que le vo-

lume d'importation finalement déclaré en Suisse pour un pays exportateur se révèle supérieur à sa production effective.

«Pendant les années 1980, la Suisse achetait au Mali 10 tonnes d'or par an pour affinage, à une époque où le Mali n'était pas officiellement producteur», s'étonne le spécialiste en matières premières Lucas Patriat. Explication: à cette époque, l'Afrique

de l'Ouest était «touchée par une frénésie de l'orpaillage, conduisant parfois à des heurts entre artisans. L'incident le plus célèbre eut lieu entre Sénégalais et Mauritanais. Tout cet or transitait par des réseaux commerciaux compliqués et efficaces». Efficaces, au point de se jouer des frontières, les pépites échappant ainsi aux caisses du pays producteur. Adieu taxes et impôts. Une partie des barres de métal jaune raffinées en Suisse était alors clairement le fruit d'activités de contrebande.

Un secret bien gardé

Hans-Ruedi Balmer, responsable Division du commerce extérieur et questions économiques à l'Administration fédérale des douanes, refuse d'abord de communiquer les données concernant ces années 1980. «La publication de données détaillées affaiblirait les conditions de concurrence du marché suisse vis-à-vis des autres pays qui d'ailleurs ne divulguent aucun résultat circonstancié», justifie le responsable. Les chiffres qui nous intéressent remontent à 20 ans, on insiste. «Vous dites 10 tonnes? Non, c'est beaucoup moins. En plus, ça change d'une année à l'autre», commente Hans-Ruedi Balmer.

Peut-on au moins avoir une idée générale de la situation entre 1985 et 1990? «Bon, la Suisse importait alors en moyenne du Mali, disons, 3 à 6 tonnes par an», selon Hans-Ruedi Balmer.

Autant dire que la Suisse s'assurait une position de monopole: vérification faite, la production officielle d'or malien se limitait encore à 1,97 tonne en 1990. Elle n'a atteint 6,29 tonnes que cinq ans plus tard, en 1995, permettant au Mali de devenir le 3^e pays producteur du continent noir après l'Afrique du Sud et le Ghana. /GLA-La Liberté

Les Nations unies haussent le ton

Les noms de Metalor Technologies SA (un des plus importants raffineurs du monde, basé à Neuchâtel) et d'Argor Heraeus SA (Mendrisio, Chiasso) étaient déjà apparus l'an dernier sur des rapports des experts du Conseil de sécurité de l'ONU dénonçant le trafic d'or en République démocratique du Congo (RDC).

Un premier document du 25 janvier 2005 mentionnait la firme neuchâteloise comme acheteur indirect de l'or extrait illégalement de l'est de la RDC. Un second rapport du Conseil de sécurité du 26

juillet 2005 démontrait que cet «or ensanglanté» – utilisé par des réseaux mafieux congolais et ougandais pour financer des milices terrorisant la population locale de l'Ituri – était aussi importé indirectement en Suisse par Argor, ancienne filiale de l'UBS.

Aujourd'hui, le dernier rapport des experts du Conseil de sécurité* va plus loin: il demande explicitement des sanctions contre la firme tessinoise.

«La direction d'Argor Heraeus ne pouvait pas ne pas être au courant des avertissements des Nations unies concernant les risques liés à l'achat d'or dans la région»,

rappelle Rico Carisch, un expert suisse au Conseil de sécurité. Réagissant il y a quelques jours à cette nouvelle menace de sanctions, Argor s'en tient à sa position habituelle: l'entreprise tessinoise réfute les faits qui lui sont reprochés.

Un pas en avant

Pour la coalition d'ONG suisses Trial, le rapport onusien est accueilli comme un pas en avant: «Il est donc désormais possible qu'une entreprise suisse soit soumise à des sanctions par le comité compétent du Conseil de sécurité», note Michael Duttwiler, membre du comité directeur.

Beaucoup d'observateurs n'y croyaient plus, estimant que les Nations unies se limiteraient à épingler des revendeurs africains ou des sociétés intermédiaires établies en offshore. Annoncées, les sanctions effectives que l'ONU pourrait imposer restent toutefois à définir. /GLA

*Rapport du groupe des experts sur la RDC, Conseil de sécurité des Nations unies, 27 janvier 2006, lire notamment les paragraphes 110 à 113. Le texte est disponible sur internet: <http://www.trial-ch.org/doc/S.2006.53.F.pdf>

Le rôle des ports francs

La question de la traçabilité et de la certification d'origine des importations de métal précieux reste à l'ordre du jour. Un obstacle: principal acheteur de l'or africain, la Suisse ne fait rien pour jouer la transparence.

A l'Administration fédérale de douanes (AFD), les fonctionnaires rappellent que «seul le total des importations et exportations annuelles est accessible. Par contre, les résultats détaillés par pays de provenance et par pays de destination demeurent confidentiels et ne peuvent être communiqués». Confidentiels, parce que le commerce du métal jaune revêt une importance stratégique au niveau international – Zurich représente le premier marché mondial de l'or.

De toute façon, «beaucoup de transactions d'or passent par

les ports francs. La statistique de l'or à l'entrée comme à la sortie n'a qu'une valeur informative restreinte, puisqu'elle ne recense que l'or franchissant physiquement la frontière douanière. Les transactions d'or effectuées dans le trafic de port franc ne sont pas reprises», explique Hans-Ruedi Balmer, responsable Division du commerce extérieur de l'AFD.

Révision

Ni enregistrés, ni imposés, les lingots n'apparaissent pas dans les statistiques suisses. Ils peuvent être réexpédiés sans taxes vers d'autres lieux d'exportation, puis réimportés jusqu'à ce que la trace de l'or se perde définitivement.

Une révision de cette pratique concernant les «sensitive goods» (biens sensibles) est prévue. Toutefois, aucune décision n'a été prise pour l'instant. /GLA



Le Noirmont
Dimanche 26 février 2006 à 14h45

43^e Édition du Carnaval des Franches-Montagnes



Grand cortège humoristique et cacophonique avec la participation de nombreuses cliques et 30 groupes.

Invitations

Rabais Fr. 5.-

LA VUE-DES-ALPES

Toboggan géant de La Vue-des-Alpes

Divertissement
Ouvert toute l'année.
Prix d'entrée: Cartes 10 courses enfants: Fr. 20.-
cartes 10 course adultes: Fr. 32.-
Renseignements: www.toboggans.ch
ou tél. 032 761 08 00.

CENTRE CULTUREL NEUCHÂTELOIS

Other Jazz 06

Organisé avec l'Association Ton sur Ton de la Chaux-de-Fonds
Théâtre du Pommier, Rue du Pommier 9 à Neuchâtel.
Du ma 21 au sa 25 février dès 20h30.
Prix d'entrée: Fr. 25.-. Pass-Festival: Fr. 60.-.
Réservations: Tél. 032 725 05 05.

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

Camerata Bern

Soliste: Vadim Repin, violon.
Oeuvres de: Schubert et Mozart
L'Heure bleue - Salle de Musique à la Chaux-de-Fonds. Me 22 février à 20h15.
Prix d'entrée: Fr. 60.-; 55.-; 50.-; 40.-.
Réservations: Billetterie de L'heure bleue, tél. 032 967 60 50 ou billet@heurebleue.ch.
Renseignements: www.heurebleue.ch ou tél. 032 967 60 50.

CONSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL - RECITALS DU JEUDI

Récital Mozart

Stefan Muhmenthaler, violon et Gerardo Vila, piano
Salle de concert, Fbg de l'Hôpital 24 à Neuchâtel. Jeudi 23 février à 20h15.
Prix d'entrée: Fr. 15.-.
Réservations: tél. 032/725 20 53.

ESPACE CULTUREL LA PASSADE

North Gospel Quartet

Un Jeudis-Musique de Gospels et de Negro Spirituals
La Passade, Rue Louis-Favre 20 à Boudry
Je 23 février à 20h00. Prix d'entrée: Fr. 25.-
Réservations: Rue Louis Favre 20, Boudry, tél. 032 841 50 50 ou à l'entrée.
Renseignements: 032 841 50 50 ou www.lapassade.ch.

ASSOCIATION KA BIKINI TEST

Drum'n'bass

DDC (VD), Nixx (NE), Rinko (NE), Tom Fontana (NE), Darren Key (NE), L-U-D-O (NE)
Bikini Test à La Chaux-de-Fonds.
Sa 25 février de 22h00 à 4h00.
Prix d'entrée: Fr. 10.-; Fr. 5.- avant 22h45.
Renseignements: www.bikinitest.ch

LIGUE D'IMPROVISATION NEUCHÂTELOISE

Matches d'improvisation théâtrale

Neuchâtel - Genève
Maison des Mascarons, Grand-Rue 14 à Môtiers.
Sa 25 février 2006 à 17h30 et à 20h00.
Prix de places: Fr. 15.-/20.- pour 2 matches.
Billets à l'entrée.
Renseignements: www.impro-on-line.org.

L'AVANT-SCÈNE OPÉRA

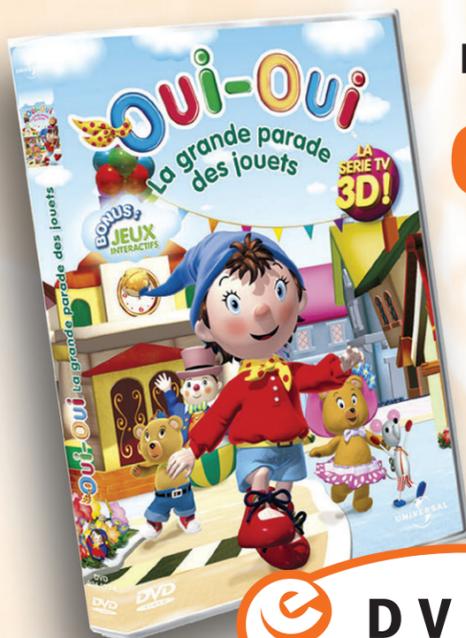
Die Lustige Wittwe

Opérette de Franz Lehar.
Coproduction de l'OSN et de L'avant-scène opéra
Théâtre du Passage, Passage Max-de-Meuron 4 à Neuchâtel.
Di 5 mars à 17h00.
Prix d'entrée: de Fr. 25.- à Fr. 55.-.
Réservations: Théâtre du Passage, tél. 032 717 79 07.
Renseignements: Théâtre du Passage, tél. 032 717 79 07 ou www.avant-scène.ch.

Code SMS: IMP CAR
Code audiophone: 9

(Fr. 1.-/SMS ou par appel)

Fin du délai de participation: 22 février à minuit



DVD

EN JEU AUJOURD'HUI

Oui-Oui et la grande parade des jouets

C'est l'effervescence au Pays des Jouets: aujourd'hui a lieu la Grande Parade! Tous nos amis de préparent activement pour cette belle fête: chacun invente un tour de magie, une devinette ou encore un numéro d'équilibriste.

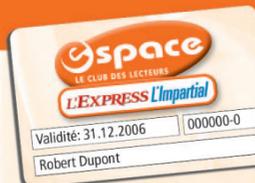
Code SMS: IMP OUI
Code audiophone: 9

(Fr. 1.-/SMS ou par appel)

Fin du délai de participation: 22 février à minuit

Les bureaux du Club espace sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h à 12 h.
Tél. 032 910 20 42 Fax: 032 910 20 39

Une carte. Des avantages.



Oui, je désire être membre du Club espace
Veuillez me faire parvenir ma carte à l'adresse suivante:
 Carte principale: gratuite pour les abonnés réguliers à L'Impartial
 Carte supplémentaire pour membre de la famille vivant sous le même toit: Fr. 20.- à verser au moyen du bulletin de versement qui vous parviendra par retour du courrier.

Prénom: _____ Nom: _____
Rue/No: _____ NPA/Localité: _____
Téléphone: _____ Mobile: _____ No d'abonné(e): _____
Date de naissance: ____ / ____ /19 ____ E-mail: _____
Date: _____ Signature: _____

A retourner à: **SNP Club espace; case postale 2184; 2302 La Chaux-de-Fonds**
ou inscription sur Internet: www.limpartial.ch, rubrique **Club espace**.

Réception de la carte de membre après paiement de l'abonnement.

Comment participer au tirage au sort:

Par SMS (Fr. 1.-/SMS). Sur votre mobile, tapez le code du jour suivi de votre numéro de carte de membre (par exemple: IMP MAR 123456). Envoyez ensuite votre message au No 141.

Par téléphone (Fr. 1.-/appel). Appelez le 0901 141 201. Tapez le numéro audiophone. Composez ensuite votre numéro de carte de membre suivi de la touche #

Par carte postale. Inscrivez le code du jour suivi de votre numéro de carte de membre. Déposez votre carte auprès de la réception de L'Impartial (rue Neuve 14, La Chaux-de-Fonds ou rue Dr-Schwab 1, St-Imier ou rue D.-JeanRichard 31, Le Locle)

Conditions de participation: le tirage au sort est ouvert à tous, excepté les collaborateurs de la SNP et de leur famille directe. Les gagnants seront avertis personnellement. Tout recours juridique est exclu.

PRISONS

Plus de 6000 personnes à l'ombre

La barre des 6000 détenus a été franchie pour la première fois en 2005. Sur les 122 établissements du pays, 27 affichaient complet et 14 étaient surpeuplés.

En 2005, la Suisse comptait au total 6540 places de détention. Le taux d'occupation moyen des établissements de privation de liberté s'est établi à 93% le jour du relevé, le 7 septembre, a indiqué hier l'Office fédéral de la statistique (OFS). Neuf d'entre eux présentaient un taux supérieur à 120%.

La prison préventive de Champ-Dollon, à Genève, détient la palme de la surpopulation carcérale. Le taux d'occupation était de 162% en moyenne en 2005, ce qui correspond à 438 détenus pour une capacité de 270 places. Lors d'un pic de 474 détenus relevé en février, ce taux a même grimpé à 176%.

En 2002 déjà

La hausse du nombre des détenus en Suisse s'est amorcée en 2002 déjà, précise l'OFS. Alors que les effectifs avaient régressé à 5000 individus en 2001 et 2002, ils ont ensuite augmenté avec un saut de 15% en 2004 pour s'établir à 6111 personnes en 2005.

Par ailleurs, la part des étrangers était de 65% le jour du relevé. Il faut y ajouter les 6% de détenus en détention en vue d'extradition ou d'expulsion. Le taux de détenus par rapport à la population a, lui, augmenté de 12% au cours des deux dernières années. Avec 83 détenus pour 100.000 habitants, la Suisse restait cependant en deçà de la moyenne européenne (97 pour 100.000 habitants). /ats

«Sphère privée menacée»

LUTTE ANTITERRORISTE Hanspeter Thür, préposé fédéral à la protection des données, critique l'avant-projet de l'Office de la police. Il dénonce de graves atteintes aux droits fondamentaux

Le préposé fédéral à la protection des données, Hanspeter Thür, tire à boulets rouges sur l'avant-projet de l'Office fédéral de la police (fedpol) pour lutter contre le terrorisme. Les mesures préconisées constituent, selon lui, de graves atteintes aux «droits fondamentaux des personnes concernées».

L'avant-projet de révision de la loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sécurité intérieure est actuellement en consultation au sein de l'administration fédérale. Il a été diffusé sur internet alors que les projets législatifs ne sont normalement pas publiés à ce stade.

Le chef du Département fédéral de justice et police, Christoph Blocher, s'est d'ailleurs fait taper sur les doigts mercredi dernier par le Conseil fédéral. Si le préposé à la protection des données a décidé de se prononcer, c'est que le projet alimente d'ores et déjà le débat public.

Perquisitions secrètes

Les propositions de fedpol visent à permettre des «recherches spéciales d'informations». Les auteurs entendent par là la surveillance du courrier, du téléphone ou de la messagerie électronique à l'insu des personnes concernées. Est également prévue la possibilité d'observer des faits dans les chambres d'hôtel, d'installer des microphones et de pratiquer des perquisitions secrètes dans les systèmes informatiques. Hanspeter Thür ne



«En admettant l'usage de moyens de contrainte sans qu'il n'existe un soupçon d'infraction pénale, on s'écarte des fondements mêmes d'un Etat de droit», estime Hanspeter Thür, préposé fédéral à la protection des données. PHOTO KEYSTONE

met pas en cause la légitimité de la lutte contre le terrorisme ni l'intérêt public évident que revêt la sécurité intérieure et extérieure de la Suisse. Mais «on ne peut pas d'emblée justifier des mesures aussi attentatoires à la sphère privée», écrit-il dans sa prise de position diffusée hier.

«En admettant l'usage de moyens de contrainte sans qu'il n'existe un soupçon d'infraction pénale, on s'écarte des fondements mêmes d'un Etat de droit», juge le préposé. Il rappelle en outre que toute restriction d'un droit fondamental doit reposer sur une base légale.

Voies de recours

Hanspeter Thür n'est pas plus convaincu par les voies de recours et de contrôle proposées: il verrait plutôt une instance élue par le Parlement et composée de juges, même s'il n'est pas sûr qu'elle pourrait remplir sa tâche.

Il met en doute la nécessité de réviser la loi pour mieux combattre le terrorisme. Il n'a pas été démontré en quoi les dispositions actuelles du droit pénal seraient insuffisantes, assure-t-il.

Hanspeter Thür craint en outre qu'on mette systématiquement en avant la mise en danger de la sécurité intérieure pour éviter d'informer les personnes des «mesures spéciales» prises à leur encontre: cette justification risque de devenir la norme, explique-t-il. Il demande également que la durée de validité de la loi soit limitée. /ats

Les rentes AI sont à la baisse

INVALIDITÉ Le nombre de nouvelles rentes diminue depuis deux ans, sans provoquer d'afflux à l'aide sociale. Mais la cinquième révision de l'AI et de nouvelles ressources restent nécessaires

De Berne

François Nussbaum

Le nombre total des rentes invalidité continue d'augmenter (257.500 fin 2005). Mais, indiquait hier l'Office fédéral des assurances sociales (Ofas), il serait d'environ 275.000 si, depuis deux ans, les nouvelles rentes n'étaient pas à la baisse. De 28.000 en 2003, elles sont passées à 23.200 l'an dernier. Une diminution de près de 20% en deux ans.

Davantage de refus

L'Ofas constate d'abord que le nombre de demandes adressées aux offices AI a reculé. De 86.000 en 2003 à 78.500 en 2005 (-9%). Un mouvement qu'on peut attribuer à la reprise économique, lente mais réelle.

D'autre part, les offices AI refusent davantage de rentes: le taux de réponses favorables est passé de 68% à 58% depuis 2003. Que deviennent les gens auxquels



De 28.000 en 2003, le nombre de rentes invalidité est passé à 23.200 l'an dernier, soit une diminution de près de 20% en deux ans. PHOTO KEYSTONE

une rente est refusée? Yves Rossier, directeur de l'Ofas, disposera dans quelques semaines d'une étude chiffrée pour y répondre.

En attendant, les services d'aide sociale de grandes villes ont été examinés: il n'y a

pas d'afflux correspondant à la baisse des nouvelles rentes AI ou à la hausse des refus. «Il s'agit d'observations globales, qui ne rendent pas forcément compte des destins individuels», précise-t-il. Mais le constat général est clair et va à l'en-

contre d'affirmations fréquentes, selon lesquelles toute restriction dans l'AI se traduit par un transfert à l'aide sociale. «Ces corrélations unilatérales sont toujours inexactes», dit-il. Le recours à l'aide sociale est d'ailleurs aussi en baisse. Du fait, notamment, de l'application des nouvelles directives dans ce secteur.

Bonus à la réinsertion

Des bonus à la réinsertion ont été introduits, qui incitent à rechercher un emploi, rappelle Yves Rossier. Et la concertation entre les différents instruments sociaux a déjà débuté (chômage, invalidité, aide sociale).

C'est bien l'objectif de la 5e révision de l'AI (premier débat au Conseil national le 20 mars). Cette révision est nécessaire, selon l'Ofas, si on veut réduire durablement le nombre de rentes AI.

On accorde encore davantage de nouvelles rentes

qu'on en refuse. Le total continue donc d'augmenter et n'est pas compensé par les sorties.

Malgré plusieurs renflouements, la dette de l'AI atteint aujourd'hui 8 milliards de francs et passera à 12 milliards avant la mise en vigueur de la 5e révision (2008 au plus tôt).

Une situation qui nécessitera des moyens supplémentaires. Les 7 milliards d'or de la BNS, versés au fonds commun AVS/AI, ne pourront éponger qu'une partie de l'ardoise actuelle.

Convaincre le peuple

Le Conseil fédéral veut donc réduire les budgets annuels de l'AI. Du côté des dépenses par la 5e révision, et du côté des recettes par l'affectation de 0,8 point de TVA.

Une nécessité dont il reste encore à convaincre le peuple, qui a déjà refusé un premier projet dans ce sens. /FNU

EN BREF

PÉDOPHILIE ■ Licenciement injustifié. Renvoyé après son procès, un pédophile devra être indemnisé par son ex-employeur fribourgeois. Le Tribunal fédéral (TF) a jugé que son licenciement avec effet immédiat était abusif. Sa condamnation à 16 mois de prison avec sursis avait été relatée par la presse. Son directeur avait mis à profit ses contacts avec celle-ci pour connaître l'identité du condamné. Après avoir rappelé que les condamnations relèvent de la sphère privée, le TF a estimé que les faits pour lesquels le pédophile a été condamné ne pouvaient pas perturber le fonctionnement de la société, ni compromettre sérieusement sa réputation. /ats

FEMMES AGRESSÉES ■ Procès à Lausanne. Le procès de l'auteur présumé d'une série d'agressions commises à Vevey (VD) s'est ouvert hier à Lausanne. En 2003, cet homme avait frappé quatre femmes. Il risque 12 ans de prison. Malgré son profil ADN retrouvé sur une des victimes, il nie tout. L'accusé est un ressortissant espagnol âgé aujourd'hui de 26 ans. Il est notamment inculpé de tentative de meurtre, de lésions corporelles qualifiées, de mise en danger de la vie d'autrui et de viol qualifié. /ats

HAMAS

Formation du nouveau gouvernement

Le Hamas a entamé hier ses consultations en vue de la formation du nouveau gouvernement palestinien issu du scrutin du 25 janvier.

Le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas a commencé à s'entretenir en fin de journée avec **Ismaïl Haniyeh**, (photo keystone) candidat du Hamas au poste de premier ministre, et devrait le nommer chef du gouvernement.

Contrôlant 74 des 132 sièges du nouveau Conseil législatif palestinien, le Mouvement de la résistance islamique pourrait gouverner seul, mais il veut former une coalition, notamment avec l'ancien parti au pouvoir, le Fatah, qui pour l'instant a refusé.



Mahmoud Zahar, le responsable du mouvement chargé de diriger les consultations, a annoncé son espoir d'arriver à constituer un gouvernement d'ici deux semaines.

Des réunions ont eu lieu avec le FPLP (Front populaire pour la libération de la Palestine), et d'autres sont prévues avec le groupe terroriste du Jihad islamique, qui n'a pas participé aux élections. /ap

L'Iran appelle au calme

CARICATURES DE MAHOMET Le chef de la diplomatie iranienne appelle à la fin des manifestations violentes dans le monde musulman. Le pape parle de tolérance



A Téhéran, des étudiantes iraniennes défilent devant l'ambassade du Danemark.

PHOTO KEYSTONE

Le chef de la diplomatie iranienne, Manouchehr Mottaki, a appelé hier à la fin des manifestations violentes contre les caricatures de Mahomet à travers le monde musulman après leur publication dans plusieurs journaux occidentaux.

«Nous devons essayer de calmer le jeu. Nous ne soutenons aucune forme de violence», a souligné Manouchehr Mottaki, ajoutant que la liberté d'expression devait être exercée avec sensibilité et respect des valeurs et des croyances des autres peuples et pays. Manou-

chehr Mottaki s'est exprimé au cours d'une conférence de presse à l'ambassade d'Iran, sur fond de poursuite des manifestations contre les caricatures du prophète Mahomet.

«Nous sommes confrontés (...) à des musulmans en colère» dans l'ensemble du monde. «Nous

devons faire de notre mieux pour prévenir toute violence», a déclaré le ministre iranien des Affaires étrangères. «C'est ce que nous tentons de faire en Iran», «tant de nos policiers ont été attaqués par des gens en colère dans les rues».

En Afghanistan

En Afghanistan, des centaines de personnes ont manifesté hier leur soutien au chef de l'organisation Al Qaïda lors d'un nouveau rassemblement contre la publication de caricatures du prophète Mahomet. Ils ont crié «Vive Oussama».

A Jalalabad, les manifestants rassemblés sur le campus de l'université scandaient «Mort au Danemark», «Mort à l'Amérique» et «Mort à la France». «S'ils insultent le prophète de l'islam, nous rejoindrons tous Al Qaïda», ont lancé les étudiants, qui manifestaient leur soutien à Oussama Ben Laden.

Au Népal

Dans l'ouest du Népal, quelque 5000 musulmans ont défilé dans la ville de Nepalgunj. «On ne peut pas insulter l'islam. Punissez le caricaturiste», ont-ils scandé.

Depuis le début des manifestations dans les pays musulmans, 56 personnes ont été tuées et au moins 280 ont été blessées, dont la moitié au Nigeria. Un porte-parole de la Croix-Rouge a estimé que le bilan des émeutes de ce week-end à Maiduguri, qui est de 21 morts, pourrait encore s'alourdir car certains blessés sont dans un état critique.

Une douzaine d'églises, 200 magasins, une cinquantaine de maisons et une centaine de véhicules ont été attaqués par les manifestants dans cette ville

du nord du Nigeria, où les forces de l'ordre patrouillaient hier.

Le pape prône le respect

Dans un discours prononcé à l'occasion de la visite du nouvel ambassadeur du Maroc au Vatican, le pape Benoît XVI a prôné le respect des religions tout en dénonçant la violence. «Il est nécessaire et urgent que les religions et leurs symboles soient respectés, que les croyants ne soient pas la cible de provocations blessant leur progrès et leurs sentiments religieux», a-t-il déclaré. «Mais l'intolérance et la violence ne peuvent jamais être justifiées comme réponse aux offenses», a ajouté le pape. La semaine dernière, Benoît XVI avait soutenu les manifestations pacifiques contre la publication des caricatures du prophète Mahomet.

Des excuses

Des journaux saoudiens ont publié dimanche les excuses que le quotidien danois «Jyllands-Posten» avait présentées suite à la publication des caricatures du prophète Mahomet. Selon le site web du journal danois, l'espace publicitaire contenant les excuses aurait été acheté par des sociétés privées.

Certaines entreprises danoises souffrent des boycotts lancés contre ce pays scandinave. Le texte d'excuses a été publié dimanche par trois des plus grands journaux d'Arabie saoudite, «Al-Jazeera», «Al-Riyad» et «Al-Youm», ainsi que par le journal international «Asharq Al-Awsat», à capitaux saoudiens et distribué dans tout le monde arabe. /ap

EN BREF

FAMINE ■ Onze millions d'Africains menacés. Une crise humanitaire est imminente dans la corne de l'Afrique, averti hier le rapporteur de l'ONU pour le droit à l'alimentation, Jean Ziegler. La famine menace onze millions de personnes dans cinq pays. L'expert de l'ONU et sociologue suisse se déclare très inquiet. Il appelle les gouvernements donateurs à répondre aux besoins des populations de Djibouti, d'Éthiopie, du Kenya, de Somalie et de Tanzanie. /ats

AVENIR DU KOSOVO ■ Discussions à Vienne. Les discussions sur le statut du Kosovo se sont ouvertes hier à Vienne sous la médiation des Nations unies, en présence de représentants albanophones et serbes, aux positions diamétralement opposées sur l'avenir de la province. Ces entretiens à huis clos visent à résoudre l'un des derniers – et des plus épineux – différends en suspens dans les Balkans touchés dans les années 1990 par des conflits meurtriers, à l'heure où la région espère rejoindre un jour les rangs de l'Union européenne. /ats-afp

ÉNERGIE NUCLÉAIRE ■ La France et l'Inde pour coopérer. La France et l'Inde ont affirmé «leur volonté de développer davantage leur coopération en matière d'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins exclusivement pacifiques», dans une déclaration signée hier à New Delhi par le ministre français des Affaires étrangères Philippe Douste-Blazy et le président indien de la Commission de l'énergie atomique Anil Kadodkar. /ats-afp

NUCLÉAIRE IRANIEN ■ Vers une solution pacifique. Le chef de la diplomatie iranienne Manouchehr Mottaki, en visite à Bruxelles pour des entretiens avec les principaux responsables de l'Union européenne sur la crise du nucléaire, a affirmé hier que son pays cherchait une «solution pacifique». «Nous exprimons notre disposition à des négociations basées sur la justice et un large compromis. Nous voulons trouver une solution pacifique au problème», a-t-il déclaré. «Nous pensons que le temps des menaces est terminé (...) nous sommes ici pour écouter tous les nouveaux plans, toutes les nouvelles propositions, toutes les nouvelles idées». /ats-afp

Chasseurs de subsides déçus

GRIPPE AVIAIRE L'Union européenne ne veut pas encore débloquer de fonds spéciaux en faveur de la filière avicole, dont les ventes ont chuté

De Bruxelles
Tanguy Verhoosele

Plusieurs Etats membres de l'Union européenne (UE) sont partis hier à la chasse aux subsides pour venir en aide à la filière avicole européenne. Depuis que la grippe aviaire a fait son apparition en Europe, les ventes chutent.

«Il ne faut pas céder à la panique», martèle le ministre autrichien de l'Agriculture, Josef Pröll, dont le pays préside actuellement l'Union. Les mesures déjà prises «garantissent que les produits qui arrivent sur la table des consommateurs sont bons», tonne le commissaire européen à la santé, Markos Kyprianou. Mais rien n'y fait.

Mort de la filière avicole

Outre les oiseaux sauvages que le virus H5N1 a tué en France, en Allemagne, en Grèce, en Italie, en Autriche et en Slovaquie, la grippe aviaire a déjà fait un autre victime dans



Les ventes de volaille ont chuté de 70% en Italie, de 40 à 50% en Grèce et de 15% en France.

PHOTO KEYSTONE

l'Union: la filière avicole. En quelques jours, les ventes de viande de volaille ont chuté de 70% en Italie, de 40 à 50% en Grèce et de 15% en France.

Dans ce contexte, Paris, Athènes, Madrid et Rome ont demandé hier à la Commission européenne de compenser financièrement les pertes subies par leurs éleveurs ou, à tout le moins, d'autoriser les

Etats à débloquer des aides nationales. «Si nous voulons faire aimer l'Europe à nos citoyens, c'est quand il y a une difficulté collective qu'elle doit s'affirmer», souligne le Français Dominique Bussereau. Le ministre français n'a pas réussi à émouvoir la Commission européenne, qui s'est montrée très réticente à adopter des «mesures de marché exceptionnelles» en faveur

des éleveurs de volaille et de l'industrie agro-alimentaire.

La législation européenne permet aux Etats d'accorder, tous les trois ans, une aide de 3000 euros par exploitation souffrant d'une perturbation du marché. Tout soutien supplémentaire doit être avalisé par la Commission européenne.

Pas la vache folle

Elle s'est engagée, hier, à «examiner avec une approche positive» les demandes qui lui parviendraient, mais ne juge pas utile d'en faire davantage. Elle a déjà augmenté le montant des primes à l'exportation de volaille en dehors de l'Union. Et selon la commissaire à l'agriculture, Mariann Fischer Boel, «on ne peut pas comparer la grippe aviaire à la crise de la vache folle». Bruxelles révisera son jugement si «de nouveaux développements vétérinaires» contraignent les Vingt-cinq à réduire «sévèrement» la libre circulation des volailles. /TVE

EN BREF

IMMOBILIER ■ **Züblin en France.** La société immobilière zurichoise Züblin veut étendre ses activités en France. Elle va y investir 100 millions d'euros (156 millions de francs) dans les 18 mois et 300 millions à moyen terme. Sa filiale française sera transformée en Société d'investissements immobiliers cotée à l'Euronext à Paris. Une part minoritaire des actions sera placée dans le public, a indiqué hier. Pierre Essig, un ancien de la Deutsche Bank et de la Société Générale, va prendre la tête de cette filiale. /ats

SGS ■ **Sergio Marchionne revient.** Le groupe genevois d'inspection et de certification SGS a annoncé hier des changements dans son conseil d'administration. Sergio Marchionne, patron de Fiat et ancien CEO de SGS dont il est resté administrateur, est présenté pour en prendre la présidence. L'actuel président du conseil Georges Muller ainsi que Mike Moore ont exprimé leur intention de ne pas solliciter de nouveau mandat. /ats

PILATUS ■ **Vente de dix avions à la Malaisie.** L'avionneur nidwaldien Pilatus a finalisé une commande portant sur la livraison à la Malaisie de dix appareils d'entraînement de type PC-7 MkII. Le contrat se monte à 70 millions de francs. La livraison des avions est prévue en 2007, a indiqué hier Pilatus, dans un communiqué. /ats

Ciba se recentre

CHIMIE Le groupe bâlois Ciba Spécialités Chimiques vend sa division Textile Effects à l'Américain Huntsman. Une vente accueillie froidement

Ciba Spécialités Chimiques a vendu sa division Textile Effects au groupe américain Huntsman. La transaction a été conclue pour 332 millions de francs. Elle devrait être finalisée au 3e trimestre, a annoncé hier le groupe bâlois.

Textile Effects a dégagé l'année passée un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de francs, soit environ 17% des revenus totaux du groupe. Basée à Bâle, la société occupe quelque 4200 personnes dans huit pays. Tous passeront chez Huntsman.

Le prix de la transaction comprend une reprise de dette de 75 millions de francs. Le groupe bâlois va devoir amortir 250 millions de francs sur son exercice 2006, soit la différence entre la valeur comptable et le prix de vente effectif.

Réduction de la dette

Conséquence de la transaction, l'endettement net de Ciba SC devrait se réduire de 200 millions de francs en 2006, puis de 80 à 100 millions de francs par la suite. Le groupe ne prévoit pas d'autres ventes dans les deux prochaines années. Ciba SC, dont les pro-



Selon le PDG du groupe, Armin Meier, Ciba SC veut se consacrer essentiellement à ses activités de base.

PHOTO KEYSTONE

duits vont des teintures pour CD aux laques qui font la couleur rouge d'une Ferrari, veut se consacrer essentiellement à ses activités de base, selon le PDG du groupe Armin Meier.

Huntsman est un fabricant de produits chimiques pour un vaste éventail de secteurs industriels, dont l'automobile, l'aviation, la santé et l'hygiène. Le groupe emploie 11.300

personnes et pèse 14,95 milliards de francs en termes de chiffre d'affaires. Des synergies sont attendues au niveau commercial et dans la chaîne de distribution. Textile Effects, qui génère 450 millions de revenus en Asie, devrait favoriser l'expansion du groupe dans cette région, dit-il.

A la Bourse suisse, la vente a été accueillie froidement. Vers

10h30, le titre Ciba SC perdait 1,61%, à 82,65 francs.

Les experts estiment que le prix de vente est trop bas et que les coûts qui lui sont liés trop élevés. Mais ils saluent les effets positifs de l'opération à long terme, la division Textile Effects souffrant de la forte concurrence asiatique et de la hausse des prix des matières premières. /ats

INFORMATIQUE

Also dégage moins de bénéfice

La société d'informatique lucernoise Also, filiale du groupe Schindler, a fait progresser son chiffre d'affaires l'an dernier alors que le marché était en nette chute. Ces conditions ont pesé sur le bénéfice.

Le résultat d'exploitation a diminué de 24% à 23,4 millions et le bénéfice de 18% à 17,1 millions de francs l'an dernier. Les ventes ont augmenté de 7% à 1,98 milliard de francs.

S'agrandir

Les conditions-cadres se sont à nouveau détériorées en 2005, a déclaré hier à Lucerne Thomas Weissmann, directeur général du groupe. Malgré cela, l'entreprise a consolidé sa position sur le marché suisse et l'a élargie en Allemagne. Un démêlé juridique avec un fournisseur a également pesé sur le résultat.

Le taux de fonds propres atteint 44%. Selon Thomas Weissmann, Also veut grandir. La société a besoin de fonds pour ses acquisitions. Un dividende inchangé de 7 francs par action nominative sera proposé.

A fin 2005, 623 personnes étaient employées par Also, soit 4% de plus qu'un an auparavant. /ats

LA BOURSE



Cours sans garantie

P=action au porteur; N=action nominative; BJ=bon de jouissance; d=cours demandé; o=cours offert

SMI	Dow Jones	Euro/CHF	Dollar/CHF
7950.2	11115.3	1.5609	1.3075
+0.41%	-0.04%	-0.14%	-0.20%

Paiements, placements et consultation de vos comptes sur
www.bcn.ch > **BCN-Netbanking**

Indices	20/2	préc.	haut (52 semaines)	bas (52 semaines)
Swiss Market Index	7950.22	7917.12	7938.24	5820.02
Swiss Performance Index	6039.98	6014.36	6023.30	4370.44
Dow Jones (New York)	11115.32	11120.68	11120.76	10000.46
Nasdaq Comp. (New York)	2282.36	2294.63	2332.92	1889.83
DJ Euro Stoxx 50	3766.74	3767.70	3777.16	2911.48
DAX 30 (Francfort)	5793.95	5795.48	5812.69	4157.51
FTSE 100 (Londres)	5863.00	5846.20	5846.20	4773.70
CAC 40 (Paris)	4979.94	5000.00	5012.38	3882.42
Nikkei 225 (Tokyo)	15437.93	15713.45	16777.37	10770.58

Plus fortes hausses		Plus fortes baisses	
Arpida AG	+5.8%	Optic-Optical	-11.8%
SHL Telemed N	+5.4%	Private Equity N	-5.1%
Leclanche N	+4.8%	Precious Woods N	-4.3%
Alireal Hold. N	+4.8%	CPH Ch.&Papier	-3.1%
Elma Elektr. N	+4.3%	New Venturetec P	-3.0%
Huegli P	+4.2%	Pelikan Hold. P	-2.9%

Fonds/Fondation de placement SWISSCANTO (Banques Cantonales)					
dern.	préc.	dern.	préc.	dern.	préc.
Cont. Equity Asia	79.60	80.50	Bond Corp H CHF	105.85	105.60
Cont. Eq. Europe	146.65	146.30	Bond Corp EUR	105.60	105.30
Cont. Eq. N-Am.	218.65	218.85	Bond Corp USD	101.35	100.95
Cont. Eq. Tiger	68.75	68.40	Bond Conver. Intl	116.05	115.95
Count. Eq. Austria	211.15	210.40	Bond Sfr	94.45	94.35
Count. Eq. Euroland	130.20	129.80	Bond Inv. USD B	98.05	97.70
Count. Eq. GB	198.80	198.25	Med-Ter Bd CHF B	105.93	105.92
Count. Eq. Japan	8060.00	8204.00	Med-Ter Bd EUR B	110.66	110.55
Switzerland	322.90	322.50	Med-Ter Bd USD B	113.85	113.76
Sm&M. Caps Eur.	143.01	141.91	Bond Inv. AUD B	134.60	134.39
Sm&M. Caps Nam.	150.95	150.90	Bond Inv. CAD B	138.44	137.97
Sm&M. Caps Jap.	20879.00	21590.00	Bond Inv. CHF B	113.09	113.05
Sm&M. Caps Sw.	310.40	309.95	Bond Inv. EUR B	72.05	71.87
Eq. Value Switzer.	149.60	149.55	Bond Inv. GBP B	74.00	73.80
Sector Commun.	177.71	177.61	Bond Inv. JPY B	11603.00	11592.00
Sector Energy	681.28	677.69	Bond Inv. USD B	118.26	117.98
Sector Finance	532.96	535.20	Bond Inv. Intl B	111.68	111.25
Sect. Health Care	467.91	470.24	Bd Opp. EUR	103.10	102.95
Sector Leisure	291.77	293.90	Bd Opp. H CHF	98.80	98.65
Sector Technology	168.86	171.22	MM Fund AUD	175.55	175.53
Equity Intl	170.65	170.75	MM Fund CAD	170.32	170.31
Emerging Markets	180.35	178.10	MM Fund CHF	142.18	142.18
Gold	869.15	853.30	MM Fund EUR	95.16	95.15
Life Cycle 2015	116.80	116.70	MM Fund GBP	113.33	113.32
Life Cycle 2020	122.25	122.20	MM Fund USD	174.48	174.47
Life Cycle 2025	126.70	126.65	Ifca	334.75	332.00
Green Invest	131.90	132.00			
Ptf Income A	117.82	117.65			
Ptf Income B	124.37	124.20			
Ptf Yield A	145.85	145.64			
Ptf Yield B	151.97	151.76			
Ptf Yield A EUR	104.34	104.26			
Ptf Yield B EUR	111.58	111.50			
Ptf Balanced A	176.07	175.84			
Ptf Balanced B	181.42	181.18			
Ptf Bal. A EUR	106.25	106.23			
Ptf Bal. B EUR	110.76	110.74			
Ptf GI Bal. A	177.19	177.15			
Ptf GI Bal. B	179.33	179.30			
Ptf Growth A	228.69	228.44			
Ptf Growth B	232.27	232.01			
Ptf Growth A EUR	101.50	101.52			
Ptf Growth B EUR	104.26	104.28			
Ptf Equity A	282.56	282.40			
Ptf Equity B	283.78	283.63			
Ptf GI Eq. A EUR	108.55	109.04			
Ptf GI Eq. B EUR	108.55	109.04			
Valca	325.00	324.45			
LPP Profil 3	142.30	142.10			
LPP Univ. 3	137.00	136.80			
LPP Divers. 3	161.15	160.95			
LPP Oeko 3	119.10	118.95			

Marché suisse (cours en CHF)				
	20/2	préc.	haut	bas
ABB Ltd N	14.85	14.80	14.85	6.95
Adecco N	75.25	75.60	76.85	53.40
Baloise N	81.45	80.90	82.50	56.75
Ciba SC N	82.70	84.00	86.30	71.60
Clariant N	20.85	20.85	22.30	16.45
CS Group N	73.10	72.60	79.00	47.50
GSVand N	942.50	942.50	953.50	728.00
Holcim N	98.30	97.70	99.80	70.00
Julius Baer N	113.80	114.60	117.60	61.76
Kudelski P	41.20	41.05	45.30	37.50
Lanza N	82.05	82.25	84.85	68.50
Nestlé N	390.00	390.00	404.25	310.75
Nobel Biocare P	300.25	304.50	324.00	239.00
Novartis N	71.50	71.45	72.45	54.75
Richemont P	57.45	57.65	60.00	34.85
Roche BJ	192.10	190.80	208.60	120.30
Seronop N	959.00	981.00	1105.00	713.00
SGS N	1230.00	1209.00	1239.00	802.00
Swatch N	43.35	42.85	43.35	31.10
Swatch P	214.20	212.50	214.70	152.40
Swiss Life N	248.00	248.00	248.40	157.70
Swiss Ré N	95.60	96.00	103.40	75.10
Swisscom N	399.50	401.50	470.00	388.00
Syngenta N	185.00	187.70	194.50	119.00
Synthes N	144.00	144.40	161.30	128.50
UBS N	142.30	140.20	142.50	93.45
Zurich F.S. N	319.25	312.75	319.75	194.65

Marchés européens (cours en EUR)				
	20/2	préc.	haut	bas
ABN-Amro	25.04	25.04	25.17	18.09
Aegon	13.80	13.73	14.38	9.56
Ahold Kon.	6.83	6.84	7.48	5.64
Alko-Nobel	43.34	43.30	44.08	30.82
Alcatel	11.68	11.80	12.02	8.14
Allianz	133.93	134.22	136.59	89.60
Axa	29.00	29.10	29.29	18.75
Bayer	34.63	34.96	36.80	24.55
Carrefour	39.38	39.69	41.99	36.05
DaimlerChrysler	47.97	48.49	50.38	29.83
Danone	94.15	93.95	96.25	71.20
Deutsche Bank	91.62	91.15	91.56	60.87
Deutsche Telekom	13.59	13.62	16.48	12.81
E.ON AG	93.35	93.15	95.18	63.90
Ericsson LM (en SEK)	27.30	27.30	28.80	25.60
France Telecom	19.15	19.15	25.73	17.71
Heineken	29.54	29.63	29.87	24.43
ING	31.19	31.17	31.42	20.72
KPN	9.02	9.03	9.07	6.32
L'Oréal	71.30	70.70	71.35	55.10
Lufthansa	13.64	13.72	14.14	9.78
L.V.M.H	74.10	74.90	77.95	53.70
Metro	42.29	42.13	44.39	35.95
Nokia	15.75	15.77	16.38	14.35
Philips Elect	28.20	28.17	28.30	18.77
Reed Elsevier	11.37	11.36	12.11	10.72
Royal Dutch Shell A	26.34	26.22	28.49	22.33
Saint-Gobain	55.30	55.55	56.45	43.20
Sanofi-Aventis	71.70	73.90	79.30	58.40
Schneider Electric	83.40	83.80	87.50	54.70
Siemens	76.05	76.90	77.43	55.80
Société Générale	118.20	118.60	119.30	76.30
Telefonica	12.99	13.06	14.34	12.16
Total	217.20	216.10	232.60	171.40
Unilever	58.85	58.80	60.90	48.85
Vivendi Universal	25.48	25.68	27.56	22.50
Vodafone (en GBP)	122.75	124.25	156.50	115.00

Marchés N-américains (cours en USD)				
	20/2	préc.	haut	bas
3M Company	73.77	73.05	87.45	69.72
Alcoa Inc	30.38	30.37	32.29	22.29
Altria Group	72.87	73.20	78.55	62.70
Am. Express Co	54.45	54.48	59.47	46.60
AT & T	28.28	28.45	28.75	21.90
Baxter Intl Inc	38.33	38.42	41.07	33.08
Boeing	72.96	72.55	72.93	52.08
Caterpillar Inc	72.05	71.96	71.99	41.35
Chevron	57.17	56.30	65.98	49.85

Invitez vos voisins à un galop d'essai...

Les bonnes affaires commencent à deux pas de chez vous.
Insérez avec succès là où vous êtes proche de vos clients:

...dans votre journal local ou régional.

www.publicitas.ch



Aujourd'hui comme demain, vos annonces
dans la presse et sur Internet sont synonymes de succès.

 **PUBLICITAS**

Eddy, c'est fini!

FOOTBALL Le président Bernasconi s'aligne sur la décision de Miroslav Blazevic. Eddy Barea ne fait plus partie du contingent de Xamax. Il sera payé jusqu'en juin, sans jouer ni s'entraîner, ou devra se chercher un autre club

Par
Emanuele Saraceno

La nuit porte conseil, a-t-on coutume de dire. Elle n'a cependant pas modifié l'opinion de Miroslav Blazevic au sujet d'Eddy Barea. L'entraîneur a campé sur sa position et le couperet présidentiel est tombé. L'ancien capitaine ne portera plus les couleurs de Neuchâtel Xamax. Cette décision, annoncée dimanche par Miroslav Blazevic a été entérinée le lendemain par le président neuchâtelois. «J'ai parlé avec Miroslav Blazevic ce matin, explique Sylvio Bernasconi, et j'ai décidé que Eddy Barea ne porterait plus le maillot de Neuchâtel Xamax. Il ne pourra pas non plus continuer à s'entraîner avec la première équipe.»



Miroslav Blazevic dirige l'entraînement à Serrières. Sans Eddy Barea.

PHOTO LEUENBERGER

Direction Lucerne?

Le dégrasage d'hier matin à la «villa Facchinetti» aura donc été le dernier pour le Genevois sous les couleurs neuchâteloises, après cinq ans et demi de bons et loyaux services. Il a refusé d'exécuter un ordre qui lui semblait contre-

productif pour l'équipe. Avec Miroslav Blazevic, cela ne pardonne pas. Le FC Lucerne, qui a eu vent des problèmes du défenseur, l'a contacté pour lui proposer un engagement jusqu'au terme de la saison. Mais Eddy Barea, pour l'heure ne désire pas parler de son ave-

nir. «Je suis sous contrat avec Neuchâtel Xamax. Je ne souhaite pas m'exprimer sur ma mise à l'écart tant que je n'aurai pas reçu de notification officielle de la part des dirigeants.» «Qu'il ne s'inquiète pas, rétorque à distance Sylvio Bernasconi, il la recevra très vite. Nous nous engageons à lui verser son salaire jusqu'au terme de son contrat. Il est bien sûr libre de se trouver un nouveau club.»

Le refus d'appliquer une tactique (le hors-jeu) qui avait déjà coûté un but en première période face à Grasshopper, justifie-t-elle une sanction aussi dure? Le président n'a pas de doute: «Si un joueur n'exécute pas les ordres de l'entraîneur c'est la porte ouverte à la gabegie. C'est comme dans une entreprise. L'employé qui ne suit pas les directives du patron est viré.» Sans discussion, à l'évidence, puisque le président reconnaît ne pas avoir parlé avec Barea.

Le directeur technique Hans-Peter Zaugg n'a pas pu mettre en œuvre sa tentative de médiation. «J'aurais aimé réunir les parties autour d'une table.

Le joueur aurait pu être convoqué devant toute l'équipe et confronté à un choix. Soit il s'engage à appliquer à la lettre les consignes de l'entraîneur, soit il quitte l'équipe. Je pense qu'en agissant ainsi, l'autorité de M. Blazevic n'aurait pas été mise à mal. Mais je ne peux, ni ne veux m'opposer à la décision de l'entraîneur. Ce n'est pas mon rôle.»

Le problème des étrangers

Miroslav Blazevic n'a pas voulu faire machine arrière. «Cette situation me fait vraiment mal au cœur. Eddy était mon capitaine, le prolongement de mon autorité sur le terrain. J'ai ressenti son refus comme une trahison. Un footballeur ne peut rien faire de plus grave. Je sais que beaucoup de personnes ne partageront pas mon point de vue mais j'ai de l'expérience et je sais que je suis dans le juste. Cette décision renforcera encore la discipline. Nous sommes en guerre et tous doivent comprendre qu'il n'y aura pas de deuxième chance.»

Or, la lutte contre la relégation sera sans doute encore plus difficile sans Barea. «J'ai assez de défenseurs», coupe court

Blazevic. C'est peut-être vrai, mais ils sont pour la plupart étrangers (Lalic, Aka'a, Mangane) et on ne peut pas aligner plus de cinq joueurs extracommunautaires en Super League. «C'est un gros problème», affirme Hans-Peter Zaugg, auquel il resterait encore une semaine (jusqu'au 28 février) pour éventuellement dénicher un arrière helvétique. «Si Barea était resté, la situation de l'équipe aurait été encore plus compromise. Entre deux maux, j'ai choisi le moindre. Il n'y a rien de pire que l'anarchie», conclut Blazevic. /ESA

VOTRE @VIS

Le licenciement d'Eddy Barea est-il justifié?

Votez jusqu'à aujourd'hui 15 h sur Internet:

www.limpartial.ch

limpartial.ch

COMMENTAIRE

Par Emanuele Saraceno

Le choc des cultures

Eddy Barea ne portera sans doute plus jamais le maillot de Neuchâtel Xamax. Sa faute? Ne pas avoir voulu se plier à une tactique qu'il jugeait dommageable. Le moment de son refus (la mi-temps d'un match que Xamax était en train de gagner) était évidemment mal choisi. La décision de Miroslav Blazevic de ne pas l'aligner durant la seconde période difficilement discutable.

Pourtant, la sanction finale paraît disproportionnée. Cela est peut-être dû à une différence culturelle de base entre les deux hommes.

Eddy Barea a grandi avec la démocratie directe. Il vient, de plus, d'un canton où ses habitants ne sont pas réputés pour leur discrétion (euphémisme). Pour lui, le peuple est souverain. Sur la pelouse également?

En paraphrasant Carl von Clausewitz, Blazevic au contraire voit le football comme un prolongement de la guerre par d'autres moyens. Les métaphores militaires de cet ami de Franjo

Tudjman sont légion. A ses yeux la hiérarchie est primordiale. Il est le général et nul ne peut contrevenir à ses ordres. Surtout pas son capitaine. En temps de guerre, la désertion est punie avec la peine capitale. D'où la mise à l'écart définitive de Barea. Et tant pis si le grand perdant de ce «choc des cultures» risque d'être Xamax. /ESA

Doudin prêté à Meyrin

L'attaquant Charles Doudin (photo Leuenberger) ne finira pas la saison à Neuchâtel Xamax. Le jeune homme (19 ans) a été prêté jusqu'au mois de juin à Meyrin, lanterne rouge de Challenge League.

«C'est un excellent élément, explique le directeur technique Hans-Peter Zaugg, mais il doit s'aguerrir. Il vaut mieux pour lui jouer en Challenge League qu'en 2e ligue interrégionale.»

Le principal intéressé, qui relève d'une grave blessure à une cheville, accueille son

prêt avec sérénité. «Cela représentera une bonne opportunité d'accumuler du temps de jeu et de montrer mes qualités dans un championnat compétitif», affirme-t-il. /ESA



Cheikh Daffe encore sous contrat!

NEUCHÂTEL XAMAX Le Tribunal des prud'hommes l'a décidé: le défenseur sénégalais appartient toujours aux «rouge et noir». Qui devront passer à la caisse

Cheikh Daffe est toujours Xamaxien! Et jusqu'en juin. Tel est le verdict du Tribunal des prud'hommes. Il aura tout de même fallu aller aux prolongations – après près de 4 h 30 de débats – pour connaître le nom du vainqueur, mais aussi, et surtout, celui du grand perdant, Neuchâtel Xamax SA.

«C'est une victoire de principe» a confirmé Me Cédric Schweingruber, avocat du défenseur sénégalais (28 ans), abruptement «viré» – et de manière peu conventionnelle – par les «rouge et noir» en juin 2005.

Si elle a été longue et intense, la «partie» a peiné à démarrer. Ou plutôt, selon Me

Schweingruber, «l'échauffement a été long». En fait, on se serait vu aux abords d'une Charrière enneigée. Jouera, jouera pas? Les deux équipes étaient là. L'arbitre aussi. Mais Neuchâtel Xamax SA, par le biais de son défenseur Me Jean-Pierre Otz, demandait le report des débats, après que la partie adverse eut déposé de nouvelles conclusions (le nombre de salaires impayés a évidemment augmenté!).

Demande de renvoi rejetée après une première pause, «le fait que le demandeur exige de nouveaux salaires était anticipable» selon l'arbitre Fabio Morici, président du tribunal. Les débats ont longtemps tourné autour de cette fameuse «con-

vention» de cessation de contrat signée par les parties le 14 juin 2005. Sauf que ledit accord n'a jamais été contresigné par le club! Or «toute modification de contrat doit être faite de manière écrite.» Si le joueur est parti au Sénégal le lendemain – «c'était un acte de ratification» selon Me Otz –, le président du tribunal a relevé que «M. Daffe est revenu dès qu'il a eu connaissance de la modification de la «convention» (réd: 20.000 francs d'indemnités +5000 de prime à l'origine. Environ 7000 francs versés!) et s'est mis au service de son club.»

Pis, la délégation xamaxienne (qui semblait parfois dépassée) n'a que rarement pu présenter les justificatifs de-

mandés. «Ils n'étaient tout simplement pas prêts!» analysera une personne proche du dossier.

Bref, on passe. Au final, Cheikh Daffe appartient donc encore à NE Xamax, qui devra lui verser quatre salaires en retard (les autres, pour des questions de délai légal, sont encore en suspens), soit 18.000 francs (moins 6000 francs environ déjà payés). S'il s'estime «heureux», Cheikh Daffe avoue «qu'il n'a jamais voulu nuire à Xamax.»

S'il ne fait pas recours, Neuchâtel Xamax devrait se remettre rapidement à table avec son futur ex-joueur, histoire de négocier une cessation de contrat. Valable cette fois-ci! /DBU

Des affiches somptueuses

LIGUE DES CHAMPIONS Real Madrid - Arsenal notamment à l'affiche ce soir

La Ligue des champions reprend ses droits, avec les huitièmes de finale aller. Les affiches sont même de taille à éclipser les Jeux olympiques, puisqu'il y aura notamment Real Madrid - Arsenal et Bayern Munich - AC Milan...

Le Real a repris ses couleurs. Les Madrilènes restent sur six succès de rang en championnat, et ils semblent avoir retrouvé un fort potentiel offensif. En plus, Raul, longtemps blessé, est de retour.

A Arsenal, Philippe Senderos possède de bonnes chances d'être aligné en défense centrale, alors que Johan Djourou, risque de faire les frais du retour de Kolo Touré après la Coupe d'Afrique des Nations.

Bayern Munich n'est pas encore certain de pouvoir aligner son gardien Oliver Kahn. En

face, les Milanais doivent tout miser sur la Ligue des champions. Johann Vogel aura-t-il la confiance de Carlo Ancelotti, après avoir livré un bon match samedi en championnat?

Éliminé par le PSV Eindhoven en quarts de finale l'an passé, Lyon, avec sa nouvelle recrue Patrick Müller, a soif de revanche. /si

A L'AFFICHE

LIGUE DE CHAMPIONS

Ordre des huitièmes de finale

Ce soir

20.45 Bayern Munich - AC Milan
Benfica - Liverpool
PSV Eindhoven - Lyon
Real Madrid - Arsenal

Demain

20.45 Ajax - Inter Milan
Chelsea - Barcelone
Glasgow R. - Villarreal
Werder Brême - Juventus

«Les nuits sont courtes...»

TORINO 2006 Sandy Jeannin reconnaît qu'il a eu du mal à trouver le sommeil après la victoire contre le Canada. Et la Suisse n'a pas encore mis un point final à l'histoire

De notre envoyé spécial

Christophe Spahr



Un bonnet sur le crâne, une sérénité à toute épreuve, Sandy Jeannin disserte, avec un calme olympien, sur les performances de l'équipe de Suisse. A 30 ans, qu'il fêtera dans quelques jours – le 28 février –, l'attaquant neuchâtelois de Lugano en a vu d'autres. Encore qu'il n'avait jamais battu, en deux jours, la République tchèque et le Canada. Il ne s'était jamais, non plus, qualifié pour les quarts de finale du tournoi olympique. A 30 ans, Sandy Jeannin s'amuse comme un gamin.

Sandy Jeannin, réalisez-vous ce qu'il vous arrive?

S.J.: On est bien évidemment conscient d'avoir réalisé deux grosses performances. Mais surtout, le tournoi n'est pas terminé... Il sera bien assez tôt, à la maison, de regarder derrière nous et d'apprécier ces exploits. Mais d'ici là, on a encore deux matches, au moins, à disputer.

Parvenez-vous à trouver le sommeil ces derniers jours?

S.J.: Disons qu'après la victoire contre le Canada, plusieurs d'entre nous, moi compris, avons eu de la peine à nous endormir. La nuit a été d'autant plus courte que le lendemain, à midi, nous étions sur la glace face à l'Allemagne. Heureusement, nous avons eu congé ce lundi. Nous en avons profité pour nous reposer, soigner les petits bobos et, aussi, visiter un peu Turin.

A Salt Lake City, en 2002, vous étiez passé à côté de votre tournoi olympique. Que s'est-il passé en quatre ans pour que la roue tourne de cette façon?



Sandy Jeannin et l'équipe nationale ont déjà atteint leur objectif. Pourtant, le Neuchâtelois ne compte pas s'arrêter en si bon chemin.

PHOTO BITTEL

S.J.: L'équipe est plus âgée, plus expérimentée. Nous sommes plus calmes, aussi. Nous parvenons mieux à gérer la situation. En outre, le cadre comprend de 30 à 40 joueurs. Parmi eux, certains évoluent en NHL, d'autres en Suède. La concurrence est telle qu'elle nous pousse constamment. Enfin, ces trois dernières années, nous avons réalisé de bonnes performances lors des Mondiaux.

Et ici, l'objectif est d'ores et déjà atteint?

S.J.: Oui, c'est très agréable d'aborder la dernière partie de poule sans la pression du résultat, la qualification déjà acquise. Nous pouvons ainsi profiter de cette rencontre contre l'Italie pour préparer dans les

meilleures conditions notre quart de finale.

En cas de succès, aujourd'hui, vous devriez être opposés à la Suède ou à la Russie. Avez-vous une préférence?

S.J.: Non. Ce sont deux grandes nations. La Russie possède un gros potentiel offensif. Mais en même temps, elle ne nous a pas trop mal réussi ces dernières années. Mais de là à avouer une préférence... Nous avons démontré être capables de battre n'importe qui. De toute façon, quel que soit l'adversaire, ce sera une grande bataille.

Vous pourriez connaître votre adversaire en toute fin de soirée, soit quelques heures avant de le retrouver sur la glace...

S.J.: Il est vrai que l'on enchaîne les matches, que l'on est souvent sur la glace en tout début d'après-midi. Mais on s'y est habitué. Je ne serais donc pas opposé à disputer notre quart de finale dans l'après-midi plutôt qu'en soirée.

Quelle est la part de Ralph Krueger dans vos succès?

S.J.: Il a beaucoup amené au hockey suisse, c'est incontestable. La preuve, il est là depuis de nombreuses années. Dans le milieu, cette fidélité est un signe positif. En outre, il a une ligne de conduite et il s'y tient. Même si elle ne plaît pas à tout le monde...

Quels sont vos rapports avec lui?

S.J.: Il prône le dialogue. Aujourd'hui, par exemple, il

a parlé individuellement avec chacun d'entre nous durant deux à trois minutes. Il s'inquiète de notre état de forme, nous demande s'il était bien judicieux de nous octroyer une journée de congé. En fait, il est très à l'écoute des joueurs. Il a aussi l'intelligence de laisser une bonne image de lui auprès du public et des médias.

Il est aussi un grand motivateur...

S.J.: Il l'a démontré au début, surtout. Depuis, il nous a rendus plus forts dans la tête. Il nous a décomplexés. Par exemple, face au Canada, nous n'avons pas eu peur de l'affrontement physique. Avec lui, nous avons tous pris de la bouteille. /CSA

Gare aux coups!

Le match Suisse - Italie aurait dû être décisif.

Il n'aura aucune incidence, si ce n'est distribuer les rangs. «Nous voulons nous imposer pour conserver notre deuxième place» assène Sandy Jeannin, peu disposé à offrir un lot de consolation à la nation hôte. «Nous continuerons à pratiquer notre système défensif même si l'adversaire n'est pas du même calibre que les autres. Il serait dangereux de nous en écarter. Nous n'aurions pas le temps, d'ici mercredi (réd: demain), pour revenir à notre système.»

L'Italie? L'équipe n'a certes plus aucune chance d'accéder aux quarts de finale. Mais il serait faux de croire qu'elle bradera son dernier match. «Ils vont tout donner, estime l'attaquant du HC Lugano. Et on sait ce que cela sous-entend. Ce sont des bagarreurs, des crocheurs. Ils vont donner des coups; on va en recevoir. Il faudra être prêts. Les situations spéciales seront nombreuses.» /CSA

À L'AFFICHE

GRUPE A

Aujourd'hui

12.30 Suisse - Italie

15.30 Finlande - Allemagne

16.30 Canada - Rép. tchèque

Classement

1. Finlande*	3	3	0	0	15-2	6
2. Suisse*	4	2	1	1	7-9	5
3. Canada*	3	2	0	1	12-5	4
4. Rép. tchèque*	4	2	0	2	12-9	4

5. Allemagne	4	0	2	2	7-14	2
6. Italie	4	0	1	3	6-20	1

* = Qualifié pour les quarts de finale.

GRUPE B

Aujourd'hui

11.30 Lettonie - Kazakhstan

20.00 Suède - Slovaquie

20.30 Etats-Unis - Russie

Classement

1. Slovaquie*	4	4	0	0	15-8	8
2. Russie*	4	3	0	1	18-7	6
3. Suède*	4	3	0	1	15-9	6
4. Etats-Unis	4	1	1	2	9-8	3

5. Lettonie	3	0	1	2	9-24	1
6. Kazakhstan	3	0	0	3	4-14	0

* = Qualifié pour les quarts de finale.

DOPAGE

Encore des remous

Seringues et médicaments saisis, suspect interné, polémique, accusations d'inhumanité... L'affaire de dopage autour des équipes d'Autriche de biathlon et de ski de fond défraie la chronique à Turin, mais aussi à Vienne.

Selon un procureur de Turin, les perquisitions ont permis la saisie d'une centaine de seringues, de 30 boîtes de médicaments contre l'asthme et d'antidépresseurs et de matériel de transfusion sanguine. Un autre procureur a précisé que les officiels avaient fait le nécessaire pour éviter au maximum de perturber les athlètes.

«Comme Ben Laden»

Les perquisitions ont également été dénoncées par le chancelier Wolfgang Schäussel, qui a reproché aux autorités italiennes d'avoir traité les athlètes autrichiens «comme des criminels». Hermann Maier est allé encore plus loin. Le skieur a estimé que l'entraîneur de l'équipe d'Autriche de biathlon, Walter Mayer (photo Keystone), avait été traité comme s'il était Oussama Ben Laden.



Mayer, qui est interdit de Jeux depuis Salt Lake City, en 2002 et jusqu'à Vancouver en 2010, est soupçonné d'être au centre de toute l'affaire et sa présence présumée à Turin a été un des détonateurs des perquisitions. Il n'a pas été pris sur le fait, mais ses malheurs ne s'en sont pas moins poursuivis.

Surpris par la police sur le bord d'une route autrichienne, il a tenté de s'enfuir, percuté une voiture de police et refusé de se soumettre à un alcootest pour finalement se retrouver en cellule de dégrisement et être inculpé de trouble à l'ordre public. En fin de journée, il a été interné en hôpital psychiatrique. «Walter Mayer est malheureusement à l'hôpital psychiatrique, a déclaré le président de la Fédération autrichienne de ski, Peter Schröcksnadel. Il a été interné pour le protéger de lui-même parce qu'apparemment, il voulait se suicider.» /si

L'Autriche, évidemment

SAUT À SKIS Grâce à Morgenstern et Kofler, les Aigles remportent le concours par équipes. Küttel et Cie décevants



Lars Bystøl a remporté sa troisième médaille en autant de concours.

PHOTO KEYSTONE

Les Jeux se sont terminés par une déception pour l'équipe de Suisse. Andreas Küttel et Cie n'ont pu prendre que le 7e rang du concours par équipes, loin derrière les meilleures nations. L'Autriche a enlevé l'or devant la Finlande et la Norvège.

Andreas Küttel a été le meilleur Suisse. Toutefois

comme lors des concours individuels, il n'a pas su réitérer ses bonnes performances de Coupe du monde. Après un décevant premier saut à 123,5 m, il a quelque peu corrigé le tir avec un second bond à 136 mètres. Quant aux autres, leurs sauts ont été moyens. Simon Ammann (122,5 m, 122 m), Michael Möllinger (116,5 m,

121,5 m) et Guido Landert (116,5 m, 122 m) n'ont ainsi pas épaulé leur chef de file.

Si les quatre premiers rangs étaient presque déjà attribués, la lutte pour les places cinq et six était plutôt indécise. A ce petit jeu, la Suisse a été devancée par tous ses adversaires, à savoir la Pologne (5e) et le Japon (6e).

L'Autriche a remporté l'or. Thomas Morgenstern et Andreas Kofler, qui avaient déclassé la concurrence dans les épreuves individuelles, ont une nouvelle fois fait la différence. Morgenstern a assuré le premier rang à son équipe grâce à un bond à 140,5 mètres. Néanmoins, la meilleure marque du jour est à mettre à l'actif de Roar Ljøkelsøy avec 141 m, record du tremplin. Le bronze de la Norvège est synonyme de 3e médaille en autant de concours pour Lars Bystøl. /si

Exit la Suisse

CURLING Les hommes ne participeront pas aux demi-finales. Malgré une victoire

L'équipe de Suisse masculine ne prendra pas part aux demi-finales du tournoi olympique. Les Helvètes, malgré une victoire 10-2 contre l'Italie, ont connu l'élimination suite au succès 6-3 des Canadiens contre les Etats-Unis.

La sortie prématurée des joueurs de Saint-Gall Bär cons-



Ralph Stöckli peut faire la moue: il ne fera pas partie du dernier carré.

PHOTO KEYSTONE

titue une surprise et une contre-performance de taille. Jamais depuis l'entrée du curling dans le programme olympique une formation masculine n'était rentrée bredouille en Suisse (or en 1998, bronze en 2002).

La mission était toutefois compliquée. Il fallait tout d'abord à Ralph Stöckli et ses équipiers une victoire contre l'Italie. Ensuite, une défaite du Canada face aux Etats-Unis était obligatoire pour arracher un barrage contre la feuille d'étable et la Norvège. Or, l'équipe du skip Brad Gushue n'a pas flanché dans son dernier match.

La Finlande termine en tête du classement, devant le Canada, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. La Suisse est juste derrière, en cinquième position. En demi-finales, la Finlande affrontera les Etats-Unis et le Canada la Grande-Bretagne. /si

EN BREF

Fin de saison. Renate Götschl (photo keystone) a mis un terme à sa saison après sa décevante 26e place lors du super-G. En revanche, l'Autrichienne disputera une dernière saison de Coupe du monde l'année prochaine. /si



Avec quatre Suisses. Reto Burgermeister, Christian Stibler, Toni Livers et Remo Fischer, membres du relais suisse septième du 4 x 10 km, disputeront dimanche le 50 km libre. Swiss Ski a, ainsi, voulu récompenser leur belle performance de dimanche dernier. /si

Berlusconi sera présent. Le chef du gouvernement italien Silvio Berlusconi participera le 26 février à Turin à la cérémonie de clôture des XXe Jeux olympiques. Silvio Berlusconi n'était pas présent à la cérémonie d'ouverture le 10 février laissant cet honneur au président de la République, Carlo Azeglio Ciampi. /si

Malbouffe. Déguster un repas digne d'un prince au village olympique de Sestrières est possible, à voir le prince Albert de Monaco se servir de salade et de raviolis. Mais les athlètes ne sont pas tous de cet avis, et de loin. L'attaque la plus virulente a été lancée par la skieuse américaine Resi Stiegler, qui a affirmé que la nourriture était si mauvaise qu'elle avait eu l'impression de manger de la «nourriture pour chat». /si

Tirages du 20 février 2006

BANCO

7 13

2 13 26 34 42 44 45
47 49 50 52 56 57 61
63 65 66 68 69 70

BANCO

9 10 D R 8 D
R 10 V A 8 R

Seule la liste officielle des résultats de la Loterie Romande fait foi.

Juges moins puissants

TORINO 2006 La Neuchâteloise Diana Barbacci Lévy, seule juge suisse de patinage artistique présente aux JO, revient sur le nouveau système de notation. Et sur la performance de Lambiel

De notre envoyé spécial
Christophe Spahr



A priori, le nouveau système de notation, conçu après le scandale de Salt Lake City et introduit lors des «européens» de Turin, en 2005, ne devrait plus prêter à la controverse. Or, quelques patineurs dénoncent toujours certaines pratiques. La juge d'origine chaud-fonnière Diana Barbacci Lévy démontre que la subjectivité a cédé le pas aux notions mathématiques.

Diana Barbacci Lévy, comment se présente ce nouveau système de notation?

D.B.L.: La grande nouveauté est la présence, à nos côtés, d'un panel technique qui identifie les sauts, les pirouettes et les pas. Les juges, ensuite, qualifient ces divers éléments. Il faut savoir que douze juges attribuent des notes de 1 à 10. Mais, après un tirage au sort tout à fait aléatoire, seuls neuf juges sont pris en compte. En outre, la note la plus haute et la plus basse sont encore éliminées. Il en ressort une moyenne.

En théorie, les juges peuvent donc toujours faire à peu près n'importe quoi...

D.B.L.: Non. Nous sommes constamment évalués par l'ISU (Union internationale de patinage) qui peut nous sanctionner d'un blâme si l'on s'écarte trop du corridor de tolérance. Les sanctions sont prises deux semaines après les compétitions alors qu'avant, elles étaient dictées en fin de saison. Par exemple, une juge a été déclassée après les championnats d'Europe et éliminée des Jeux. Tout ce qui se dit et s'écrit durant les programmes, autant par les juges que par les techniciens, est enregistré. En cas de procès, on peut donc ressortir les bandes-vidéo et les bandes-son.

Comment qualifieriez-vous ce nouveau système?

D.B.L.: Il est beaucoup plus juste et transparent pour les patineurs. Chaque élément est noté. Ainsi, le patineur peut ensuite analyser toutes ses notes, constater où se situent ses



Diana Barbacci Lévy devant la patinoire olympique: voilà douze ans qu'une Suisseuse n'avait pas jugé aux Jeux.

PHOTO BITTEL

faiblesses. Ce n'était pas le cas avant. Le système actuel est plus difficile à manipuler, plus fiable. 846 données sont introduites dans l'ordinateur, contre 108 auparavant. Humainement, il n'est pas possible d'avoir toutes ces valeurs en tête.

Pourtant, les critiques continuent à pleuvoir. Brian Joubert, par exemple, s'est indigné après sa notation...

D.B.L.: Il s'agit d'une réaction émotionnelle. Lorsqu'il prendra la peine de revoir ses sauts, notamment, il constatera qu'il lui manquait, ici ou là, un quart de saut par exemple. Ainsi, un quadruple a été apprécié comme un triple. La notation de ces éléments est indiscutable.

Peut-on encore parler d'une certaine subjectivité?

D.B.L.: De moins en moins. Le nouveau système inclut davantage une notion mathématique. Désormais, nous sommes sur le même bateau que le patineur et parlons, avec lui, le même langage. Il est plus positif et constructif envers le patineur. Avant, nous étions presque perçus comme des adversaires.

Vous avez donc perdu un peu de votre pouvoir...

D.B.L.: C'est vrai. Nous sommes un peu moins tout-puissants.

Les patineurs regrettent, pour certains, que le système n'incite plus à la prise de risques...

D.B.L.: Je ne suis pas d'accord. Un triple axel réussi vaut 7,5 points. S'il est raté, on retranche trois points. On est donc toujours à 4,5 points. Alors qu'un double axel vaut 3,3 points. Disons que le système actuel élimine le «bluff». On préfère des sauts bien maîtrisés qu'un programme truffé de fautes. Reste qu'un patineur ne peut pas être cou-

ronné s'il se contente d'un double axel ou de triples sauts.

Mais les erreurs coûtent cher...

D.B.L.: Certes. Mais les patineurs se focalisent trop là-dessus. Désormais, il leur est possible de compenser ailleurs et de refaire un retard. Prenez Buttle! Il était 6e après le court et il a fini sur le podium. Avant le nouveau système, ce scénario aurait été inimaginable. Les sauts sont moins importants qu'avant. D'autres éléments, les pirouettes et les pas notamment, ont été revalorisés, ce qui amène les patineurs à être plus complets. /CSP

Douze ans de vide

Originaire de La Chaux-de-Fonds, Diana Barbacci Lévy vit à Londres, où elle exerce la profession d'économiste. Même si les Jeux sont, aussi, une histoire de gros sous, c'est bien le patinage qui l'occupe à Turin. Elle qui fut championne romande juniors et seniors, 6e lors des championnats de Suisse, est juge internationale pour la Fédération internationale (ISU) depuis 1998. Depuis quatre ans, elle peut être appelée aux «mondiaux», aux «européens» et aux Jeux olympiques.

A Turin, elle vit de l'intérieur sa première compétition olympique. «Cela faisait 12 ans que la Suisse n'avait plus eu de juge pour les épreuves individuelles et par couples, explique-t-elle. La raison? La Suisse n'avait pas eu la chance d'être tirée au sort. En octobre dernier, elle a été ainsi désignée, par une main innocente, pour la compétition dames. Ensuite, c'est l'Union suisse de patinage qui délègue son représentant.»

La Suisse compte une douzaine de juges. Diana Barbacci Lévy, elle, consacre un à deux week-ends par mois, de septembre à avril, à son sport. Elle est également membre de la commission technique de l'Union suisse. /CSP

«Lambiel? Une question de temps»

Diana Barbacci Lévy n'était pas partie prenante dans la compétition masculine. Elle est donc à l'aise pour «juger» la prestation de Stéphane Lambiel. «Compte tenu de la situation, de sa blessure, de la tension et de la pression qui reposait sur ses épaules, il s'en est très sorti, estime-t-elle. Il était très attendu, pas seulement en Suisse. Il est l'un des patineurs qui exploitent le mieux le nouveau sys-

tème grâce, notamment, à ses pirouettes et à ses pas. C'est une marque d'intelligence de sa part. Avant, on était trop focalisé sur les sauts.»

La Neuchâteloise n'exclut pas qu'il puisse battre, à la régulière, Evgueni Plushenko. «Il n'accuse pas un retard si important que cela. Certes, le Russe a plus d'expérience. A Salt Lake City, il préparait déjà sa médaille d'or. Pour Stéphane Lambiel, ce

n'est qu'une question de temps.» Le Valaisan possède un atout que Plushenko et d'autres n'utilisent pas: l'effet de surprise. «C'est vrai, il change souvent de programme, prouvant ainsi qu'il a beaucoup de talent. En ce sens, il est assez atypique. J'avoue que nous, les juges, sommes assez sensibles à cela. Je dois aussi reconnaître qu'il est très bien entouré. Il doit une part de sa réussite à son staff». /CSP

PUBLICITÉ

Les Jeux olympiques sur votre portable

Pour tout savoir sur l'ensemble de l'actualité olympique

Abonnez-vous en envoyant un des SMS suivant au 141:

IMP TORINOSWISS START
pour tout savoir sur l'actualité suisse aux JO
(Fr. 0,70 par SMS reçu) 0 à 10 SMS par jour
Pour se désabonner:
IMP TORINOSWISS STOP au 141

IMP TORINOSKI START
pour toutes les nouvelles de ski
(Fr. 0,70 par SMS reçu) 0 à 5 SMS par jour
Pour se désabonner:
IMP TORINOSKI STOP au 141

IMP TORINONEWS START
pour l'ensemble de l'actualité des JO
(Fr. 0,70 par SMS reçu) 0 à 3 SMS par jour
Pour se désabonner:
IMP TORINONEWS STOP au 141



Enfin la consécration

TORINO 2006 Benjamin Raich s'est adjugé l'or du slalom géant en prenant le meilleur sur Joël Chenal et Hermann Maier. Helvètes hors sujet



L'Autrichien Benjamin Raich a confirmé son statut de nouveau dominateur du ski alpin mondial en remportant, à 27 ans, son premier titre olympique dans le géant. Il a précédé de sept centièmes le Français Joël Chenal et 16 centièmes son compatriote Hermann Maier. Les Suisses ont déçu, le meilleur étant Didier Défago, 14e.

A l'issue d'une première manche très serrée, avec 12 skieurs en moins d'une seconde, Raich occupait la cinquième place à 0"34 du surprenant Canadien François Bourque. Le second tracé permettait à Bode Miller de faire illusion quelques minutes, mais son temps était rapidement amélioré par le Norvégien Aksel Lund Svindal, puis dynamité par Raich.

Miller toujours bredouille

«L'éclair du Pitz» illuminait en effet la deuxième manche sur un «tracé très difficile, très glacé et très éprouvant, bref tout ce que j'aime dans une piste» confiait après coup l'Autrichien au visage poupin. Maier, quatrième de la première manche, s'élançait juste après Raich. «Hermineator», champion du monde de géant en titre devant... Raich et champion olympique de la discipline en 1998 à Nagano, perdait son avantage.

Des trois derniers concurrents peu habitués à se retrouver à pareille fête à l'issue de la première manche, seul le Français Joël Chenal résistait à la pression pour s'intercaler entre les deux étoiles autrichiennes du géant.

Sixième, Bode Miller pourrait très bien partir d'Italie sans être monté une



Même s'il s'en est fallu de peu, Benjamin Raich s'est défait de ses adversaires. PHOTO KEYSTONE

seule fois sur un podium. Décevant dans la première manche, dont il avait signé le 12e temps, Miller, 28 ans, a montré un bien meilleur ski sur le second tracé. Avant la dernière épreuve alpin, le bilan de Miller est quelque peu décevant: cinquième de la descente, disqualification dans le slalom du combiné, abandon dans le super-G et sixième du géant.

Les Suisses décevants

Par ailleurs, il est difficile de connaître l'état d'esprit du lauréat du général de la Coupe du monde 2004-05, puisque le double médaillé d'argent de Salt Lake City en 2002 (slalom géant et com-

biné) file à l'anglaise une fois ses courses terminées.

Aucun Helvète n'est parvenu à se glisser parmi les dix premiers. Tout était pratiquement dit après la première manche. «Je me suis trompé dans le choix de mes skis, a reconnu Didier Cuche (19e). Je suis déçu. Je regarde déjà vers 2010 et Vancouver; a-t-il ajouté avant de nuancer: Mais uniquement si mes résultats au cours des hivers à venir s'améliorent. Sinon, j'arrête!»

Le meilleur de nous représentants a donc été Didier Défago (14e). Trois rangs derrière, Marc Berthod a des regrets. «Je n'ai jamais trouvé le rythme en première manche. J'étais peut-être trop nerveux. Je voulais trop bien faire.» /si



Didier Défago (14e à 2"60): «Mon bilan est bien en dessous de mes espérances. Dans la descente, je suis parti un peu dans l'ombre, mais je n'arrive pas vraiment à expliquer mon retard. La descente du combiné, elle, était géniale. Malheureusement, j'enfourche dans le slalom, ce qui arrive même aux meilleurs. J'ai tourné tout l'hiver autour des podiums. Ici, il m'a manqué ce petit plus pour y arriver. Je vais maintenant me concentrer sur les six courses qui restent jusqu'à la fin de la saison.»

Didier Cuche (19e à 4"33, photo keystone): «Il y a deux points positifs dans ces JO. Mon super-G (réd.: 12e à 0"85 centièmes d'Aamodt) et l'ambiance fantastique qui règne dans le village olympique. C'est une chose que je n'avais pas connue il y a quatre ans à Salt

Lake City (réd.: les skieurs étaient logés dans les montagnes, hors du village olympique). Le géant d'aujourd'hui? On a analysé les images à la vidéo. Sur la partie médiane, je perds une seconde sur une portion de 16 secondes. Les trois ou quatre coureurs partis avant et après moi ont connu le même problème. Il a dû y avoir des influences extérieures. Maintenant, les Jeux sont terminés pour moi. Mon bilan? Il est décevant. Quand on touche une fois à une médaille olympique (réd.: l'argent au super-G de Nagano en 1998), on ne peut plus se contenter de participer.» /PAD



Tableau des médailles après 53 des 84 épreuves			
Pays	Or	Argent	Bronze
1. Allemagne	7	7	4
2. Autriche	7	5	3
3. Etats-Unis	7	4	3
4. Russie	6	2	5
5. Canada	3	6	5
6. Corée du Sud	3	3	1
7. France	3	1	2
8. Italie	3	0	4
9. Estonie	3	0	0
10. Norvège	2	7	8
11. Suisse	2	2	4
12. Suède	2	2	3
13. Pays-Bas	2	2	2
14. Chine	1	2	4
15. Croatie	1	2	0
16. Australie	1	0	0
17. Finlande	0	3	3
18. République tchèque	0	2	0
19. Bulgarie	0	1	0
Grande-Bretagne	0	1	0
Slovaquie	0	1	0
22. Lettonie	0	0	1
Ukraine	0	0	1

PODIUMS ET PRINCIPAUX RÉSULTATS

BOB

Dames. Classement après les deux premières manches: 1. Kiriasis-Schneiderheinze (All I) 1'14"93. 2. Erdmann-Herschmann (All II) à 0"08. 3. Rohbock-Fleming (EU I) à 0"09. 4. Upperton-Moyse (Can I) à 0"21. 5. Weissensteiner-Isacco (It I) à 0"24. 6. Minichello-Davies (GB I) à 0"34. 7. Tokovaia-Orlova (Rus I) à 0"43. 8. Bamert-Feusi (S I) à 0"57. **Puis:** 10. Hafner-Huber (S II) à 0"85.

CURLING

Dames. 11e tour: Norvège - Danemark 8-1. Russie - Suède 6-4. Japon - Italie 6-4. **12e tour:** Suisse (Flims, Michèle Moser, Valeria Spälty, Binia Beeli, skip Mirjam Ott) - Japon 11-5. Canada - Danemark 9-8. Grande-Bretagne - Etats-Unis 10-4. Russie - Norvège 10-8.

Classement final (9 matches): 1. Suède 14. 2. Suisse 14. 3. Canada 12. 4. Norvège 12. 5. Grande-Bretagne et Russie 10. 7. Japon 8. 8. Danemark et Etats-Unis 4. 10. Italie 2. **Ordre des demi-finales (mercredi 14 h):** Suisse - Canada et Suède - Norvège.

Messieurs. 12e tour: Suisse (Saint-Gall Bär, Marco Battilana, Pascal Sieber, Claudio Pescia, skip Ralph Stöckli) - Italie 10-2. Canada 6-3. Allemagne - Nouvelle-Zélande 10-1.

Classement final (9 matches): 1. Finlande 14. 2. Canada 12. 3. Etats-Unis 12. 4. Grande-Bretagne 12. 5. Suisse et Norvège 10. 7. Italie 8. 8. Allemagne et Suède 6. 10. Nouvelle-Zélande 0. **Ordre des demi-finales (mercredi, 19 h):** Finlande - Grande-Bretagne. Canada - Etats-Unis.

HOCKEY SUR GLACE

Dames. Or: Canada. Argent: Suède. Bronze: Etats-Unis. **Finale:** Canada - Suède 4-1. **Match pour la 3e place:** Etats-Unis - Finlande 4-0. **Match pour la 5e place:** Allemagne - Russie 1-0 aux tabs. **Match pour la 7e place:** Suisse - Italie 11-0. **Buts pour la Suisse:** Diaz (2x), J. Marty (2x), Lehmann (2x), Ruhnke (2x), Meier et S. Marty (2x).



Les hockeyeuses suisses ont terminé le tournoi sur une note positive. PHOTO KEYSTONE

SKI ALPIN

Slalom géant messieurs. Or: Benjamin Raich (Aut) 2'35"00. Argent: Joël Chenal (Fr) à 0"07. Bronze: Hermann Maier (Aut) à 0"16. 4. Bourque (Can) à 0"92. 5. Nyberg (Su) à 1"05. 6. Miller (EU) et Svindal

Le doublé de Dorfmeister

SUPER-G Après le titre en descente, Michaela Dorfmeister a réalisé la passe de deux. Martina Schild (6e) sauve l'honneur des Suissesses

Dans la maison suisse, ce n'est pas tous les jours fête. Après leurs trois médailles en quatre compétitions, les skieurs helvétiques se sont réveillés,



Michaela Dorfmeister peut jouer à Mickey avec ses deux médailles d'or. PHOTO KEYSTONE

hier, avec une somptueuse gueule de bois. Largués en géant quelques minutes plus tôt, Didier Cuche et consorts comptaient sur les filles pour laver l'affront. Hélas, plutôt que de lessiver, il faudra repasser... La meilleure de la bande à Osi Inglin pointe à la sixième place: Martina Schild. Sylviane Berthod (15e), Fränzi Aufdenblatten (17e) et Nadia Styger (35e) sont à des années-lumière des espérances placées en elles...

Aufdenblatten se fâche

Mais revenons plutôt à Martina Schild. La vice-championne olympique de descente est la seule satisfait de la journée. Elle pointe à 0"86 de Michaela Dorfmeister. Un bon résultat. «J'étais vraiment zen. J'ai skié sans pression, je n'avais

rien à perdre» explique la citoyenne de Grindelwald.

La course maintenant. Partie avec le dossard No 1, Martina Schild a longtemps montré son joli sourire sur l'estrade destinée au leader provisoire. Une question de minutes, hélas. Les «grosses nuques» n'étaient pas en bas. Sont alors venues la Canadienne Vanderbeek (4e), l'Autrichienne Meissnitzer (3e), la Croate Kostelic (2e) et, enfin, la reine de la vitesse: Michaela Dorfmeister.

Pour Martina et la Suisse, c'était adieu veaux, vaches, cochons, médailles... Pour Dorfmeister, c'était Byzance. Après l'or de la descente, celui du super-G. Décontractée, l'Autrichienne a même été surprise à bâiller avant le départ. On l'a également vue, la tête à l'envers, s'administrer des gouttes pour

les yeux. De quoi en mettre plein la vue à tout le monde...

Fränzi Aufdenblatten est fâchée. Et quand la Zermattoise est dans cet état, elle ne manie pas la langue de bois. Dix-septième à 1"63 de Dorfmeister, elle accuse son matériel, Salomon. «Dans la descente, je ne peux m'en prendre qu'à moi-même, explique-t-elle. Mais cet après-midi, avec ce matériel, aucune chance. Je n'ai commis aucune faute et je suis larguée: mes lattes ne glissaient pas.»

Janica Kostelic dispose pourtant du même matériel. Elle est deuxième... «Ce n'est pas que la marque. Il y a peut-être 20 paires différentes, précise la Haut-Valaisanne. Je n'ai pas pour habitude de chercher des excuses ni de critiquer le matériel. Mais là, c'est trop...» /si

(No) à 1"06. 8. Schönfelder (Aut) à 1"64. **Puis:** 14. Défago (S) à 2"60. 17. Berthod (S) à 3"25. 19. Didier Cuche (S) à 4"33.

Super-G dames. Or: Michaela Dorfmeister (Aut) à 0"32. 47. Argent: Janica Kostelic (Cro) à 0"27. Bronze: Alexandra Meissnitzer (Aut) à 0"59. 4. Vanderbeek (Can) à 0"62. 5. Montillet-Carles (Fr) à 0"84. 6. Schild (S) à 0"86. 7. Kildow (EU) à 0"95. 8. Rechchia (It) à 1"01. **Puis:** 15. Berthod (S) à 1"53. 17. Aufdenblatten (S) à 1"63. 35. Styger (S) à 3"10.

SAUT À SKIS

Saut par équipes (grand tremplin). Or: 1. Autriche 984,0 (Andreas Widhölzl 122 m, 129 m, Andreas Kofler 133,5, 130, Martin Koch 122, 128,5, Thomas Morgenstern 129,5, 140,5). Argent: Finlande 976,6 (Tami Kiuru 124,5, 131,5, Janne Happonen 122,5, 124, Janne Ahonen 129, 132, Matti Hautamäki 128, 138). Bronze: Norvège 950,1 (Lars Bystøl 126, 135,5, Björn Einar Romøren 124,5, 126, Tommy Ingebrigtsen 116,5, 116,5, Roar Ljøjelsøy 128,5, 141). 4. Allemagne 922,6. 5. Pologne 894,4. 6. Japon 893,1. 7. Suisse 886,9 (Michael Möllinger 121,5, 121,5, Simon Ammann 122,5, 122, Guido Landert 116,5, 122, Andreas Küttel 123,5, 136). 8. Russie 856,8.

SKI ACROBATIQUE

Saut. Messieurs. Qualifications: 1. Xiaopeng (Chine) 250,45 (1ère manche 128,54, 2e manche 121,91). 2. Dashinski (Bié) 249,34 (130,31, 119,03). 3. Shouldice (Can) 243,45 (123,01, 120,44). 4. Grishin (Bié) 242,87 (115,43, 127,44). 5. Lebedev (Rus) 241,48 (120,24, 121,24). **Puis:** 11. Ulrich (S) 225,75 (114,38, 111,37).

PROGRAMME

BIATHLON

Messieurs 12.00 relais 4 x 7,5 km

BOB À DEUX

Dames 17.30 troisième manche
19.00 quatrième manche (avec Maya Bamert-Martina Feusi et Sabina Hafner-Cora Huber)

HOCKEY SUR GLACE

Messieurs. Tour préliminaire 11.30 Lettonie - Kazakhstan
12.30 Suisse - Italie
15.30 Finlande - Allemagne
16.30 Canada - Rép. tchèque
20.00 Suède - Slovaquie
20.30 Etats-Unis - Russie

PATINAGE ARTISTIQUE

Dames 19.00 Programme court

PATINAGE DE VITESSE

Messieurs 16.00 500 m

SKI ACROBATIQUE

Dames 18.30 Saut (qualifications, avec Evelyn Leu et Manuela Müller)

COMBINÉ NORDIQUE, SPRINT

10.00 saut au grand tremplin, première manche
11.00 deuxième manche
14.00 fond, 7,5 km (avec Ronny Heer, Andreas Hurschler, Seppi Hurschler et Ivan Rieder). /si

Liesse et soulagement

VOLLEYBALL Après la victoire face à Seftigen, le NUC est mathématiquement assuré de son maintien. Regards sereins vers la saison prochaine



Diva Boketsu, Vanessa Jorge, Laetitia Portmann et Kamilla Paiva (de gauche à droite) peuvent jubiler: le NUC a d'ores et déjà assuré sa place en Ligue nationale B.

Par Jérôme Bernhard

Avec sept points d'avance sur Genève Elite, l'avant-dernier du classement – alors qu'il reste trois rencontres – le NUC ne peut plus terminer sous la barre. Invincibles en 2006, les volleyeuses neuchâteloises n'ont désormais qu'une envie: finir premières du tour contre la relégation, histoire de rendre la fête encore un plus belle.

Dimanche, le succès face à Seftigen a mis du temps à se dessiner, mais grâce à une bonne dose de détermination, les filles de la Riveraine sont parvenues à remporter un set décisif des plus palpitants. Un dénouement qui symbolise à lui seul le déroulement de la saison des Neuchâteloises, selon Martin Barrette. «Lorsqu'un match se joue sur 200 échanges, le résultat ne tient réellement qu'à de petites choses, assu-

rait l'entraîneur. En début de saison, nous avons perdu beaucoup de rencontres dans des tie-breaks et donc beaucoup de points sur des détails. Ces derniers temps, c'est le contraire, on gère un peu mieux les moments stressants. Cela montre que nous ne sommes pas si loin des équipes de tête.»

Renforcer le contingent

Après la rencontre, les scènes de liesse ont éclaté. Seule ombre au tableau, la lourde blessure de Irina Petrachenko au milieu de la deuxième manche. Victime d'une déchirure partielle du talon d'Achille, l'Ukrainienne de 43 ans gardera certainement un mauvais souvenir de ce qui sera certainement le dernier match de sa carrière. «Irina est venue nous donner un coup de main pour ce tour de relégation, déclarait Jocelyne Gutknecht, la présidente. On s'était mises d'accord pour qu'elle arrête dès le moment où nous serions sauvées.» À coup

sûr, les circonstances devaient être moins regrettables.

En tirant un bilan saisonnier, une conclusion ressort. Si les volleyeuses universitaires avaient fait preuve de plus de constance, une place dans le tour de promotion aurait pu être envisagée. «Nous n'avons pas su nous habituer à gagner, regrette Barrette. Neuchâtel a beaucoup souffert de cela, certaines défaites étaient rageantes. C'est sur ce point qu'il faudra travailler pour la saison prochaine.»

Le coach québécois vise dans le mille, de quoi sera fait l'avenir du NUC? Grâce à l'assurance d'évoluer en LNB, il est d'ores et déjà l'heure de travailler pour former une équipe à nouveau compétitive. Dans les coulisses, ça s'active déjà. «On est en train de discuter avec les joueuses, histoire de juger des intentions sportives de chacune, affirme Jocelyne Gutknecht. Notre but est de compter sur un contingent local encore ren-

forcé. Du côté des Brésiliennes, nous avons fait une proposition à Vanessa Jorge pour la saison prochaine. Nous ne savons pas encore si nous allons garder une deuxième attaquante étrangère ou engager une passeuse.»

L'objectif sera donc de faire encore mieux que cette année. «Avec ce que l'on a montré en 2006, en gardant les mêmes bases, on pourra viser une place parmi les trois premières» assurait Jocelyne Gutknecht. /JBE

LE POINT

TOUR CONTRE LA RELÉGATION

Laufon - GE Elite	2-3
Neuchâtel - Seftigen	3-2

Classement				
1. NUC	5	5	0	15 (5)
2. Guin	4	3	1	11 (6)
3. Seftigen	5	2	3	11 (7)
4. GE Elite	5	2	3	8 (4)
5. Laufon	5	0	5	5 (0)

Prochaine journée

Dimanche 26 février. 17 h: Guin - NUC.

VOLLEYBALL

PREMIÈRE LIGUE MASCULINE, GR. A

Lutry-Lavaux II - Lausanne II	0-3
Etoile Genève - La Côte	3-1
Ecublens II - Sion	3-1
Cossonay - Avenches	3-0
Fully - Colombier	1-3

Classement

1. Cossonay	18	14	0	49-23	28
2. Lutry-Lav. II	18	13	5	44-28	26
3. Ecublens II	18	11	7	40-35	22
4. Lausanne II	18	10	8	39-37	20
5. Etoile Genève	18	9	9	35-33	18
6. Colombier	18	8	10	32-35	16
7. Fully	18	8	10	34-40	16
8. La Côte	18	7	11	34-40	14
9. Avenches	18	7	11	31-37	14
10. Sion	18	3	15	20-50	6

GRUPE B

Schönenwerd - La Suze	3-0
Oberdiessbach - Langenthal	1-3
Köniz - M'buchsee II	3-2
Muristalden - Aeschi	3-1
Münsingen II - Pl.-de-Diesse	3-1

Classement

1. Schönenwerd	18	16	2	51-14	32
2. Muristalden	18	15	3	46-19	30
3. M'buchsee II	18	12	6	42-25	24
4. Langenthal	18	11	7	39-31	22
5. Köniz	18	11	7	38-37	22
6. La Suze	18	8	10	33-37	16
7. Münsingen II	18	8	10	32-39	16
8. Oberdiessbach	18	5	13	29-44	10
9. Aeschi	18	2	16	21-51	4
10. Pl.-de-Diesse	18	2	16	16-50	4

DEUXIÈME LIGUE MASCULINE

Val-de-Travers - E2L	2-3
E2L - Chx-de-Fds	3-1
Val-de-Ruz II - Colombier II	3-2
S. Cortaillod - Lignières	1-3

Classement

1. Val-de-Ruz II	11	9	2	31-13	18
2. Colombier II	11	8	3	30-13	16
3. Chx-de-Fds	11	8	3	27-18	16
4. Lignières	11	6	5	21-21	12
5. E2L	11	6	5	22-23	12
6. Val-Travers	10	2	8	12-26	4
7. Le Locle	10	2	8	12-26	4
8. S. Cortaillod	11	2	9	14-29	4

TROISIÈME LIGUE MASCULINE

Chx-de-Fds II - Val-de-Ruz II	3-2
Val-de-Ruz II - E2L	3-0

Classement

1. Gym Boudry	13	11	2	33-11	22
2. Colombier JA	10	9	1	28-11	18
3. Savagnier	11	7	4	24-19	14
4. Val-de-Ruz II	12	5	7	22-27	10
5. GS Marin	11	4	7	20-23	8
6. Colombier III	11	4	7	17-23	8
7. GS Marin II	11	4	7	19-28	8
8. Chx-de-Fds II	11	3	8	17-27	6
9. E2L JB	6	1	5	4-15	2

PREMIÈRE LIGUE FÉMININE, GR. A

Cheseaux II - Sarine	3-1
----------------------	-----

BASKETBALL

PREMIÈRE LIGUE MASCULINE, GR. I

Renens - Chx-de-Fds	62-68
Vernier - Opfikon	96-67
Troisième ligue masculine, gr. B	
Val-de-Ruz II - Fleurier	60-54

Classement

1. Val-de-Ruz II	10	5	5	604-660	15
2. Sainit	9	4	5	500-530	13
3. Manilla	9	3	6	587-650	12
4. Bluebacks	9	3	6	447-506	12
5. Fleurier	10	2	8	507-685	12
6. Hümbasket II	9	0	9	485-688	9

Benjamins 2ème phase: Berthoud - Université NE 39-64. **Classement:** 1. Université 48. 2. Berthoud 4-7. 3. Val-de-Ruz 3-6. 4. Buchsi 4-6. 5. ST Berne 4-6. 6. Hümbasket 4-5. 7. La Chaux-de-Fonds 3-4. 8. La Neuveville 3-3. 9. Bluebacks 2-2. 10. MJ Union NE 1-0.

Cossonay - Servette	3-2
Ecublens - Val-de-Travers	0-3
Rechthalten - Avully	3-2
GE Elite II - Fribourg	0-3

Classement

1. Fribourg	18	18	0	54-3	36
2. Val-Travers	18	14	4	45-15	28
3. GE Elite II	18	14	4	42-18	28
4. Ecublens	18	8	10	32-34	16
5. Avully	18	8	10	30-35	16
6. Cossonay	18	8	10	30-35	16
7. Servette	18	7	11	27-38	14
8. Rechthalten	18	5	13	21-45	10
9. Sarine	18	4	14	19-47	8
10. Cheseaux II	18	4	14	17-47	8

DEUXIÈME LIGUE FÉMININE

Chx-de-Fds - Pts-de-Martel	3-0
E2L - GS Marin	0-3
Le Locle - Savagnier	3-0
Le Locle - NUC II	0-3

Classement

1. GS Marin	12	11	1	35-5	22
2. Colombier	11	8	3	29-13	16
3. NUC II	12	7	5	24-23	14
4. E2L	12	5	7	20-23	10
5. Chx-de-Fds	12	5	7	19-24	10
6. Pts-de-Martel	12	4	8	16-25	8
7. Le Locle	12	4	8	13-28	8
8. Savagnier	11	3	8	12-27	6

TROISIÈME LIGUE FÉMININE

Cerisiers-Gorgier - Corcelles	2-3
-------------------------------	-----

Classement

1. NUC III	11	11	0	33-3	22
2. Val-de-Ruz	11	7	4	26-17	14
3. Pesieux	11	6	5	23-20	12
4. Pts-Martel II	11	6	5	21-27	12
5. Corcelles	11	5	6	20-23	10
6. C-Gorgier	10	4	6	19-23	8
7. Val-Travers II	11	4	7	18-25	8
8. Lignières	10	0	10	13-30	0

QUATRIÈME LIGUE FÉMININE

Gym Boudry - Colombier II	0-3
GS Marin II - Chx-de-Fds II	3-1

Classement

1. Colombier II	9	9	0	27-3	18
2. GS Marin II	10	6	4	21-19	12
3. Chx-de-Fds II	9	4	5	18-20	8
4. Gym Boudry	8	2	6	11-20	4
5. Val-de-Ruz II	10	2	8	11-26	4

Juniors A filles: Val-de-Travers - Colombier 3-0. NUC - La Chaux-de-Fonds 3-0. **Classement:** 1. Val-de-Travers 7-14. 2. NUC 7-10. 3. Colombier 7-4. 4. La Chaux-de-Fonds 7-0.

Juniors B filles: Val-de-Ruz - Savagnier 0-3. Bevaix - Les Ponts-de-Martel 3-0. Colombier - Val-de-Ruz 3-2. Les Ponts-de-Martel - Le Locle 3-0. **Classement:** 1. Val-de-Travers 11-22. 2. NUC 11-20. 3. Savagnier 11-14. 4. Les Ponts-de-Martel 11-14. 5. Bevaix 11-8. 6. Val-de-Ruz 12-6. 7. Colombier 12-6. 8. Le Locle 11-0.

Coupe neuchâteloise: Colombier - Val-de-Ruz 0-3. /réd

PMUR

Demain à Cagnes-sur-Mer Prix de Sainte-Maxime (plat, Réunion I, course 1, 1600 mètres, départ à 13h50)



Cliquez aussi sur www.longues.oreilles.ch Seule la liste officielle PMU fait foi

Cheval	Poids	Jockey	Entraîneur	Cote	Perf.	Notre opinion
1. Paarl	62,5	D. Boeuf	W. Baltromei	12/1	1p8p7p	4 - Prêt pour le succès
2. Halkin Street	59,5	S. Richardot	K. Borgel	58/1	0p5p1p	3 - Belle machine à galoper
3. Search	59	R. Marchelli	P. Monfort	4/1	2p6p1p	5 - Tout près de son jour
4. Stendeck	59	T. Thulliez	D. Prodhomme	5/1	4p3p1p	17 - Quel bel engagement!
5. Last Tag	57,5	I. Mendizabal	P. Nicot	14/1	2p2p5p	12 - L'école Pantall et le talent
6. Raganeyev	55,5	F. Spanu	F. Chappet	11/1	5p3p2p	9 - Vient de montrer sa forme
7. Viane	55,5	G. Toupel	S. Wattel	18/1	5p1p3p	6 - Toujours là quand il faut
8. Summer Shril	54,5	D. Bonilla	S. Guillot	17/1	7p4p0p	11 - Il devrait s'améliorer
9. Mister Fixit	54,5	Y. Barberot	S. Wattel	10/1	2p0p0p	LES REMPLACANTS
10. Risque De Verglas	54,5	C. Escuder	RW Allen	47/1	8p7p0p	8 - Un classique à ce niveau
11. Larsony	54	F. Blondel	D. Prodhomme	23/1	0p4p9p	7 - Il ne faut pas la délaissier
12. All Bar One	53,5	F. Lefebvre	HA Pantall	4/1	2p2p3p	
13. Giraglia	53,5	S. Maillot	Rb Collet	27/1	1p3p2p	
14. Chirimiri	53	R. Thomas	C. Dufreche	21/1	1p1p1p	
15. El Churqui	53	T. Huet	P. Demercastel	28/1	0p4p0p	
16. Le Survolté	51,5	S. Coffigny	R. Martens	32/1	3p5p0p	
17. Mercury Star	51,5	S. Pasquier	P. Demercastel	13/1	2p3p1p	
18. Lizzy's Cat	51,5	A. Crastus	P. Demercastel	22/1	6p7p1p	

Notre jeu

4*
3*
5*
17
12
9
6
11
Coup de poker
11
Au 2/4
4 - 3
Au tiercé
pour 16 fr
4 - X - 3

Les rapports

Hier à Vincennes

Prix de Cahors

Tiercé: 13 - 4 - 9.
Quarté+: 13 - 4 - 9 - 7.
Quinté+: 13 - 4 - 9 - 7 - 3.

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre: 3251,50 fr.
Dans un ordre différent: 650,30 fr.
Quarté+ dans l'ordre: 13.659,90 fr.
Dans un ordre différent: 1138,80 fr.
Trio/Bonus: 159,90 fr.

Rapports pour 2,50 francs

Quinté+ dans l'ordre: 199.373,75 fr.
Dans un ordre différent: 2777,25 fr.
Bonus 4: 289,25 fr.
Bonus 4 sur 5: 112,50 fr.
Bonus 3: 75.-

Rapports pour 5 francs

2 sur 4: 187.-

Les bonnes @dresses du Web

RÉPERTOIRE RÉGIONAL

Retrouvez-nous sur Internet
www.lexpress.ch
www.limpartial.ch

FIDUCIAIRE

www.conseils.ch
www.revisions.ch
 E-mail: info@revisions.ch

FORMATION

www.ecole-club.ch

école-club
MIGROS
AIMER RÉUSSIR

LANGUES - FORMATIONS INFORMATIQUE - LOISIRS

ecole-club.neuchatel@gmnefr.migros.ch
ecole-club.chaux-de-fonds@gmnefr.migros.ch

LOCATION DE NACELES

www.jaberg-nacelles.ch



Tél. 079 606 15 89

Votre site dans cette page?

ANNUAIRE

DEVENEZ EFFICACE AVEC



personnel professionnel
www.chic-services.ch
 Tél. 032 731 28 22
 e-mail: infos@chic-services.ch

CONSEILS

VOTRE VIE

FINANCEMENT IMMOBILIER ASSURANCES
 IMPÔTS PLACEMENTS FINANCIERS

Bureau conseil en gestion globale
www.optimum-conseils.ch
 E-mail: r.schafflutz@bluewin.ch

EMPLOI

www.jobup.ch

Le site préféré des Romands candidats et recruteurs avec nous vous avez le choix, rencontrez-nous!

www.griffin.ch

Cours de Modelage d'ongles

Centre de formation **Griffin**
 Formatrice certifiée EZ Flow
 079 306 75 54
schappatte@bluewin.ch



RESTAURANT

www.kreuzgals.ch



Restaurant *Kreuz*, 2076 Gals

Banquets et mariages



Châteaubriant
 Tél. 032 338 24 14

BUREAU

www.buroselection.ch



Ch. des Rochettes 1
 2016 Cortaillod
 J.-J. Favre

• Papeterie • Machines
 • Mobilier du bureau



Tél. 032 841 44 14

www.limpartial.ch
 ou
www.lexpress.ch

GARAGES

www.cane.ch

Christinat Automobiles
 Achat * Vente * Echange * Toutes Marques



Boudevilliers 032 857 24 54 Fontainemelon 032 853 34 77
www.cane.ch
 Tél. 032 857 24 54

SANTÉ

www.tabac-stop-center.ch

ARRÊTEZ DE FUMER EN 1 HEURE!



✓ Efficace et définitif!
 ✓ Finis l'échec et les frustrations
 ✓ Sans stress, ni prise de poids
 ✓ Suivi personnalisé «Darklight»
 ✓ Garantie écrite d'un an

Téléphonez dès aujourd'hui au 032 913 03 21
TABAC Stop Center
 2300 La Chaux-de-Fonds

FORMATION

www.wallstreetinstitute.ch

Wall Street INSTITUTE
 SCHOOL OF ENGLISH

ISO 9001:2000 Certified **EDUQUA**

- Cours intensifs, privés, V.I.P. ou entreprise
- Tous niveaux
- Horaires à la carte
- Résultats rapides garantis par contrat

«Do You Speak Wall Street English?»

Neuchâtel: Rue du Bassin 12, Tél. 032 725 16 64
 La Chaux-de-Fonds: Bd des Eplatures 46B, Tél. 032 927 25 30
 E-mail: info@wsi-ne.ch

LOCATION MINI-BUS

www.martin-location.ch



30 ans

Bus Mercedes 15 places, permis voiture
 Tél. 032 853 54 33

TRAITEUR

www.romarin.ch

Restaurant Neuchâtel



Traiteur, banquets, self-service, restaurant d'entreprise
 Tél. 032 717 80 00

CLOTURES

www.ludiclotures.ch



LUDI CLOTURES
 SA
 032 857 10 20 serrurerie portails

info@ludiclotures.ch
www.ludiclotures.ch
 Geneveys-sur-Coffrane
 Tél. 032 857 10 20

CYCLISME

www.prof.ch



NOUVEAUTÉS 2006

Cycles "PROF" Lüthi
 St-Blaise
 Tél. 032 753 33 30

BULLETIN DE COMMANDE

Pour que votre site soit publié durant une année chaque semaine dans la rubrique «Les bonnes @dresses du Web», de *L'Express* et de *L'Impartial* ainsi que dans le répertoire régional sur Internet, remplissez et retournez sans attendre ce bulletin de commande à:



Publicitas Neuchâtel: rue Saint-Maurice 4, 2000 Neuchâtel, fax: 032 729 42 43
 Publicitas La Chaux-de-Fonds: rue Neuve 14, 2302 La Chaux-de-Fonds, fax: 032 910 20 59

Bulletin de commande disponible également sur Internet
www.limpartial.ch ou
www.lexpress.ch

Mentions obligatoires pour les 3 variantes:

Branche: _____

Site: www. _____

Société: _____

E-mail: _____

Variante 1
 Dimensions: 54 x 25 mm
 Prix: Fr. 1500.-/an (hors TVA)

La variante 1 comprend la mention de la branche, l'adresse du site, le nom de la société et une adresse e-mail.

Variante 2
 Dimensions: 54 x 50 mm
 Prix: Fr. 2000.-/an (hors TVA)

Informations complémentaires pour variante 2:

Veuillez publier le logo annexé
 Nous ne livrons pas de logo mais souhaitons publier le texte ci-contre.

Timbre et signature: _____

Texte: 200 signes max. (espaces compris):

Responsable (prénom et nom): _____
 No de tél.: _____

Variante 3
 Dimensions: 54 x 75 mm
 Prix: Fr. 2500.-/an (hors TVA)

Informations complémentaires pour variante 3:

Veuillez publier le logo annexé de même que le texte ci-contre.

Date: _____

Texte: 200 signes max. (espaces compris):

Le présent contrat entre en vigueur le premier jour du trimestre civil qui suit la date de signature. Les parutions commencent tout de suite, donc la période allant jusqu'à l'entrée en vigueur est gracieusement offerte. Sauf dénonciation un mois avant l'échéance, le contrat est renouvelé d'une manière tacite pour une année.

L'accent sur la qualité

SKI ALPIN Les courses FIS B des Bugnenets ont pu se dérouler dans de bonnes conditions en dépit de la neige tombée en masse avant le week-end. Le point sur les juniors du Giron

Deux courses FIS B ont eu lieu ce week-end aux Bugnenets, sur la piste FIS du Rumont, sous le patronage du Giron jurassien. Et en dépit d'une météo qui avait la tête aux précipitations – «Il est tombé environ 60 cm de neige entre jeudi et samedi matin» confiait le chef alpin du Giron Max Loriol –, le travail des bénévoles et des remontées mécaniques du lieu ont permis à ces deux épreuves de se dérouler dans de bonnes conditions.

Plus de 100 coureurs – 109 le samedi, 124 le dimanche – ont pointé leurs spatules dans le portillon. Une dizaine de régionaux étaient de la partie et ont connu des fortunes diverses.

Dimitri Cuche quatrième

Un autre compétiteur du Giron, Dimitri Cuche, membre du cadre C de Swiss-Ski, a pris une belle quatrième place lors du slalom FIS de Melchsee Frutt, à 13 centièmes seulement du vainqueur, Sandro Viletta (S), et à 12 centièmes du dauphin Urs Imboden (S), l'ancien coureur de Coupe du monde. /PTU

L'occasion était belle, aussi, de faire le point avec les juniors. Le cadre régional de l'Association romande (ARS) et du Giron jurassien regroupe 11 skieurs, dont quatre du Giron: Kristofer Loriol (16 ans, Colombier), Simon Frei (16 ans, Fleurier), Jonas Baerfuss (15 ans, La Neuveville) et Olivier Knutti (17 ans, Bienne). Jonas et Olivier sont actuellement hors course pour cause de blessures. «Pour notre région, c'est déjà bien, souffle l'entraîneur en chef Jérôme Ducommun. Les juniors, ce n'est pas les OJ. C'est 200 jours par an loin de la maison et 15 à 20 h d'entraînement par semaine. On a choisi de mettre l'accent sur la qualité. Les critères de sélection ne sont pas que sportifs, il faut aussi montrer de l'envie, de la motivation, de la détermination. Ski-Valais a 240 jeunes dans ses cadres, dont 40 juniors. Au Giron, on a deux entraîneurs pour onze gars. Je vous laisse deviner dans quelle région on peut le mieux travailler...»

Bon bilan, intermédiaire

Alors que l'hiver a encore de beaux jours devant lui, Jérôme Ducommun tire un premier bilan intermédiaire des Neuchâtelois et du Neuvevillois engagés dans le cadre régional de l'ARS et du Giron jurassien.

Kristofer Loriol: «Il a montré de bonnes choses. Il a atteint les objectifs qu'on lui avait fixés, en



Jonas Baerfuss: une belle attitude du champion.

PHOTO MARCHON

gérant comme en slalom. Mais il doit encore produire un effort pour passer du cadre régional au cadre de l'Interrégion ouest, qui regroupe les cinq ou six meilleurs skieurs romands. C'est le dernier palier avant Swiss-Ski.»

Simon Frei: «Il est actuellement blessé (fracture à un pouce) et devrait faire son retour dans deux semaines. Il se trouve dans la même situation que Kristofer, avec la malchance de s'être blessé au mauvais moment.»

Jonas Baerfuss: «C'est sa première saison FIS. Il est en appren-

tissage. Son objectif est l'intégration du cadre de l'Interrégion ouest dans deux ans. Il progresse réguli-

èrement de semaine en semaine, mais il doit encore accumuler de l'expérience sur le circuit.» /PTU

CLASSEMENTS

Les Bugnenets. Courses FIS B. Géant. Samedi: 1. Sylvain Léandre (Fr) 2'15"13. 2. Marc Gehrig (S) 2'15"59. 3. Alain Oesch (S) 2'15"67. **Puis les régionaux:** 68. Julien Boss 2'27"52. 74. Alexandre Guinand 2'29"11. 80. Adrian Banderet 2'38"34. 81. Karim Veuve 2'41"85. Abandons en première manche: Mickaël Risold, Jonas Baerfuss. Abandon en deuxième manche: Emmanuel Frei.

Dimanche: 1. Roman Schmutz (S) 1'59"44. 2. Christophe Roux (S) 2'00"15. 3. Guillem Capdevila (Esp) 2'00"42. **Puis les régionaux:** 40. Emmanuel Frei 2'05"63. 70. Kristofer Loriol 2'08"36. 72. Jonas Baerfuss 2'08"60. 81. Mickaël Risold 2'10"24. 90. Karim Veuve 2'11"41. 98. Alexandre Guinand 2'13"12. 100. Julien Boss 2'13"31. 105. Adrian Banderet 2'20"87. /réd.

Promotion sur fond de survie

HOCKEY SUR GLACE L'exploit réalisé par les juniors élites du HCC est réjouissant pour le club des Mèlèzes. La relève frappe à la porte de la première équipe. Succession ouverte

Is l'ont fait! Dix ans après la promotion historique du HCC en LNA, les juniors élites ont fêté une autre promotion quasiment aussi historique. Le club des Mèlèzes retrouve la plus haute catégorie juniors (élites A) 23 ans après l'avoir quittée. Obtenue devant plusieurs centaines de spectateurs

(entre 800 et 1000 selon certains), ce sésame est porteur d'espoirs pour le hockey chaux-de-fonnier et régional. Reste à savoir quel avenir est réservé à cette prometteuse relève.

Suite à la troisième victoire obtenue de haute lutte face aux ZSC Lions dans cette série de promotion, chacun se plaît à

souligner la qualité du travail effectué aux Mèlèzes. Pour un club comme le HCC, la présence en élites A est un véritable exploit. Mais Jaroslav Jagr n'entend pas s'endormir sur des lauriers tout frais. «Il faut commencer dès maintenant à préparer la prochaine saison, distille le Tchèque, dont le contrat devrait être re-

nouvelé prochainement. Il faut aussi réfléchir à ce que l'on veut faire avec la première équipe.»

Incontestablement, ces jeunes promus méritent leur chance en équipe-fanion. La volonté est d'en incorporer quelques-uns dans le contingent dirigé par Paul-André Cadieux. Valentin Du Bois, Andy Béring, David Vaucher et Jérémy Mano en font déjà partie. Ces jeunes loups auront encore l'occasion d'aiguiser leurs dents en disputant la fin de saison avec Star Chaux-de-Fonds ou Neuchâtel YS. «Des gars comme Julien Ruegg et Antoine Todeschini pourraient également nous rejoindre, note Paul-André Cadieux. Mais il faudra faire attention. Ces juniors ne peuvent pas disputer deux championnats simultanément. Surtout qu'ils sont encore étudiants.»

Partenariat pas reconduit

La solution pourrait se situer dans une meilleure collaboration cantonale. Surtout que FR Gottéron a manifesté son intention de ne pas reconduire son partenariat avec le HCC, après avoir dénoncé celui avec Neuchâtel YS. «Nous pourrions mieux nous entraîner» estime Alain Pivron aux Patinoires du Littoral. Certains jeunes Neuchâtelois pourraient selon lui

apporter un plus à ceux de La Chaux-de-Fonds.

Aux Mèlèzes, on n'a pour l'instant d'autres soucis. La survie de la SA, donc de la première équipe, est actuellement en jeu. Alors que du côté du mouvement juniors, la succession du président actuel, Andreas Jurt, est ouverte. Après quatre ans de bons et loyaux services, ce dernier a décidé de passer le témoin avec un remarquable bilan à son actif. «Nous avons terminé chaque saison avec des comptes bénéficiaires, souligne-t-il. Nous avons obtenu cette promotion historique après 23 ans d'absence et nous comptons 11 de nos juniors dans les différentes sélections nationales. Nous avons abattu un travail considérable avec mon comité. Sans nous vanter, nous pouvons affirmer que nous jouissons d'une certaine crédibilité.» Tout le monde ne peut pas en dire autant...

Mais qui reprendra le flambeau? «Pour l'instant, aucun successeur ne s'est manifesté», constate Andreas Jurt. Il serait pourtant urgent de commencer à trouver de l'argent pour la saison prochaine. Il suffirait simplement que certaines personnes transforment leurs belles paroles en actes.» Il serait dommage de ne pas profiter de la vague de sympathie générée par cette promotion. /JCE



Les juniors élites du HCC font la chenille: de quoi rappeler des bons souvenirs à beaucoup... PHOTO GALLEY

HOCKEY SUR GLACE

Match du soir



Première ligue, Star Lausanne - Neuchâtel YS

Mardi 21 février, 20 h 30 à l'Odyssee.

La phrase: «Nous nous sommes fait peur et nous avons eu de la chance samedi, à nous d'en tirer les leçons» souligne Alain Pivron.

L'effectif: Zbinden, Hasani, Hezel (FR Gottéron) et J. Mano (HCC) seront toujours à disposition. P. Pivron, Dorthe, T. van Vlaenderen et Dijkstra seront surnuméraires.

L'objectif: «Nous sommes plus frais qu'eux, à nous d'en profiter pour creuser notre avantage. Maintenant, nous savons que nous devons tirer tous à la même corde.»



Première ligue, Star Chaux-de-Fds - Meyrin

Mardi 21 février, 20 h 15 à la patinoire des Mèlèzes.

La phrase: «Si nous gagnons, certains seront en vacances, mais pas tous» distille Robert Paquette qui pense déjà à la prochaine saison.

L'effectif: les jeunes Béring, Vaucher et Ruegg seront à disposition.

L'objectif: «Profiter de l'avantage de la glace et tuer la série en faisant preuve de plus de discipline et en profitant de notre volume de jeu, qui sera supérieur grâce à la présence des juniors élites.»

À L'AFFICHE

LNB

Quarts de finale des play-off (au meilleur de sept matches)

Ce soir

19.45 Lausanne - Viège (2-0 dans la série)
20.00 Bienne - GCK Lions (2-0 dans la série)
Sierra - Olten (1-1 dans la série)
Langenthal - Coire (1-1 dans la série)

PREMIÈRE LIGUE, GROUPE 3

Quarts de finale des play-off (au meilleur de cinq matches)

Ce soir

19.45 Sion - Guin (0-1 dans la série)
20.30 Star Lausanne - Neuchâtel YS (0-1 dans la série)

Premier tour des play-out (au meilleur de cinq matches)

Ce soir

20.15 Star Chaux-de-Fonds - Meyrin (2-1 dans la série)

Demain

20.15 Tramelan - Saastal (1-2 dans la série)

EN BREF

FOOTBALL ■ Agolli convoqué. Le Xamaxien Anssi Agolli a été appelé par le sélectionneur albanais pour la rencontre amicale que son pays disputera le 1er mars face à la Lituanie à Tirana. /réd.

Nef en Italie. Alain Nef sera transféré durant l'été à Piacenza en Série B italienne. Le défenseur de Zurich a signé un contrat jusqu'en 2009 avec le club transalpin. /si

TENNIS ■ McEnroe s'impose. John McEnroe a remporté le 78e titre en double de sa carrière... à laquelle il avait mis fin en 1994. Associé au Suédois Jonas Bjorkman, «Big Mac» a remporté le tournoi de San Jose 7-6 4-6 10-7 au super-tie-break, face à la paire américaine Paul Goldstein et Jim Thomas. /si

HIPPISME ■ Guerdat change d'écurie. Steve Guerdat (24 ans) a mis un terme à sa collaboration avec Jan Tops. Le Jurassien a rejoint le groupe d'Alexander Onischenko afin de donner un nouvel élan à sa carrière. /si

Minie

Paraît dans L'Impartial et L'Express
123'000 lecteurs (contrôle REMP)
Délai: l'avant-veille à 12 h.

Immobilier à vendre



LA CHAUX-DE-FONDS, quartier sur la Cluse. Très belle villa individuelle. 5 chambres + 1 bureau + 2 salles d'eau, cuisine ouverte sur séjour, 1 garage + parc, caractère très chaleureux, récent, excellent état, jardin orienté soleil couchant, situation tranquille. Fr. 790'000.-. Objet plus grand que l'usuel. Il mérite votre intérêt ! Tél. 079 240 68 16. 132-178744

CERNIER, (immeuble en construction), appartements 4 1/2 pièces, 125 m² et 5 1/2 pièces, environ 160 m², "Quartier Les Monts", proche du Centre, des écoles et de toutes commodités. Tél. 032 731 51 09. 132-178758

LA CHAUX-DE-FONDS, appartement 4 1/2 pièces en duplex de 117 m². Rénové, dans les combles, poutres apparentes, cuisine agencée, jardin en commun. Fr. 295 000.- à discuter. Tél. 079 286 22 36. 132-178921

COLOMBIER, à vendre, un spacieux appartement de 5 1/2 pièces. Disponible avril 2006. M. Treuthardt Immo. Tél. 079 637 22 03. 028-514510

FENÊTRES DE MARQUE PVC/BOIS. Stores Aluminium, Volet Roulant. Des Professionnels à votre service. Conditions Attractives. Conseils et Devis Gratuits. Au Tél. 079 532 47 29.

GORGIER, proche des commodités. 2 villas jumelles à construire. 160 m² habitables, soit 6 1/2 pièces. Jolies parcelles de 465 m² finitions à choix. Fr. 660 000.-. www.homeplus.ch, tél. 032 721 43 45.

LA CHAUX-DE-FONDS, centre ville, immeuble 4 étages avec jardin. Tél. 079 347 71 16. 132-178959

LA CHAUX-DE-FONDS, villa mitoyenne, Aleracs, Fr. 525 000.-, construction 2006, renseignements au Tél. 079 252 31 01.

LA NEUVEVILLE, appartement de 5 1/2 pièces, 2 places de parc, jardin d'hiver. Fr. 500 000.-. Tél. 079 228 06 56. 028-514404

LE LOCLE, superbe appartement de 5 1/2 pièces, de 200 m² habitable, avec grande terrasse et jardin + garage et place de parc. Tél. 079 439 13 66. 132-178678

LA CHAUX-DE-FONDS, maison individuelle ou jumelée sur plans, quartier sud-ouest, belle vue, tranquille et ensoleillée. Ecrire sous chiffre à : F 014-132698 à Publicitas S.A., case postale 0048, 1752 Villars-s/Glâne 1.

NODS, VILLA INDIVIDUELLE De 5 1/2 pièces, soit 170 m² habitables. A construire, architecture moderne et confortable. Idéale pour famille, tranquillité et vue. Choisissez vos finitions! Fr. 650 000.-. www.homeplus.ch, tél. 032 721 43 45.

SAVAGNIER ET LA CHAUX-DU-MILIEU, à vendre sur plans, 5 grandes villas individuelles de 5 1/2 et 6 1/2 pièces. M. Treuthardt Immo. Tél. 079 637 22 03.

Immobilier à louer



BOUDRY, pour de suite, appartement 5 1/2 pièces au 2^e étage d'un immeuble récent, cuisine agencée ouverte, balcon avec beau dégagement. Loyer Fr. 1540.- + Fr. 230.- de charges. Tél. 032 731 51 09.

DETTES SECOURS

Nous sommes à vos côtés pour vos problèmes d'argent
10 ans d'expérience au meilleur prix du marché
(Surendettement, emprunt bancaire, impôts, poursuites, actes de défaut de biens, factures, etc.)

0848 400 848 (coûts partagés)
Pour que votre budget retrouve son équilibre !!
Idéal Finances
www.idealfinances.ch

CABINET POUR THÉRAPEUTES. La Chaux-de-Fonds. Bien situé et confortable, bureau, salle d'attente et parking partagés. Dès Fr. 180.- par mois. Promenade de Santé. Tél. 079 240 72 19. 132-178916

CERNIER, 2 pièces avec terrasse, libre à convenir. Tél. 079 786 22 05. 132-178822

LA CHAUX-DE-FONDS, Rue de Biaufond 18, studio libre pour date à convenir, cuisinière agencée. Loyer de Fr. 435.- charges comprises. Pour tout renseignement: tél. 032 910 92 20. 132-178934

LA CHAUX-DE-FONDS, Crêtets 10-12-14, studios, proches du centre ville et de la piscine-patinoire. Loyer dès Fr. 411.- charges et Cablecom compris Libre tout de suite ou à convenir. Tél. 032 930 09 95. 132-178215

CORTAILLOD, 4 pièces dans maison, lumineux, balcon, cuisine habitable, jardin. Libre dès mars. Sans enfant. Fr. 1500.- charges comprises. Tél. 079 214 89 29.

CRESSIER, 2 1/2 pièces plain pied dans villa, jardin, parking privé. Fr. 1300.- + charges. Tél. 079 285 52 43. 028-513792

GORGIER, 3 1/2 pièces, cuisine agencée, balcon, cave, place de parc. Fr. 1240.- tout compris. Libre le 01.04.2006. Tél. 032 835 33 64. 028-514057

HAUTERIVE, 3 pièces, cuisine agencée. Balcon avec vue sur le lac. Fr. 1150.- + Fr. 160.-. Tél. 032 725 09 36. 028-514468

JOLI STUDIO 1 1/2, cuisine agencée, accès facile, transport publics. Fr. 640.-. Libre de suite. Tél. 079 305 29 91. 028-514345

LA CHAUX-DE-FONDS, appartement 1 1/2 pièces, 2^e Nord-Ouest meublé, haut standing, cuisine agencée, salle de douche-WC, Fr. 650.- charges comprises et Coditel, Paix 19. Libre tout de suite. Tél. 032 913 49 79.

LA CHAUX-DE-FONDS, Léopold-Robert 83, 3 1/2 pièces, 72 m², ascenseur et balcon, 5^{ème} étage, cave. Fr. 990.- charges comprises. Tél. 032 920 33 63. 028-514423

LA CHAUX-DE-FONDS, magnifique appartement environ 180 m². 2 salles d'eau - poutres - cheminée - cuisine agencée. Place du Marché. Libre tout de suite. Fr. 2200.- charges comprises. Tél. 032 968 47 73.

LE LOCLE, quartier ouest, appartements tout confort, 2 1/2 pièces dès Fr. 450.- + charges. Libre tout de suite. Tél. 0033 608 828 491 ou 032 920 31 55.

LE LOCLE, Cardamines, beau 3 1/2 pièces, cuisine agencée, magnifique situation, dès le 01.04.06. Tél. 032 968 83 23. 132-178936

LE LOCLE, Cardamines 11, 4 pièces, agencé, balcon. Fr. 800.-. Tél. 079 672 21 91.

LA CHAUX-DE-FONDS: bel appartement 3 pièces, Fr. 1070.-, 1 mois gratuit, libre tout de suite. Tél. 079 361 91 22. 132-178876

MARIN, beau 3 1/2 pièces, rénové, 88 m², cheminée, terrasse, 3^{ème} étage avec ascenseur, place de parc intérieure. Fr. 1350.- + Fr. 300.- de charges. Libre tout de suite. Tél. 079 515 00 24. 028-514511

MARIN, 1 1/2 pièce, tout neuf. Fr. 820.-. Libre tout de suite. Tél. 079 237 86 85. 028-514274

MARIN URGENT pour le 31 mars, appartement 3 pièces au rez, cuisine agencée, avec balcon, garage privé chauffé, charges comprises le tout pour Fr. 1160.-. Libre dès le 15 mars donc 15 jours gratuits!!! Info et visites: Do Espirito Tél. 032 753 53 28. 028-514238

NEUCHÂTEL EST, appartement de 2 pièces, cuisine agencée, douche, terrasse avec vue sur le lac, proche écoles et hôpitaux. Libre mi-mars 2006. Tél. 032 724 04 06.

NEUCHÂTEL, 4 pièces, terrasse, vue lac, cuisine agencée. Dès le 01.04.2006. Fr. 1450.- charges comprises. Tél. 032 724 16 90.

NEUCHÂTEL, Rue des Saars, appartement spacieux et rénové de 5 pièces, 2 salles d'eau, vue sur le lac et grand balcon. Tél. 032 753 14 85. 028-514496

NEUCHÂTEL, Rosière 2, grand studio, cuisine agencée, salle de bain, galetas. Fr. 550.- + Fr. 110.-. Libre le 31.03.2006. Tél. 079 434 45 84. 028-514472

SAINT-AUBIN, 3 1/2 pièces, spacieux, vue, cuisine agencée habitable. Dès le 01.04.2006. Fr. 900.- charges comprises + garage Fr. 105.-. Tél. 078 827 50 23. 028-514437

SAVAGNIER, 4 1/2 pièces duplex. Fr. 1400.- + charges. Libre de suite. Tél. 032 853 55 77 - tél. 032 853 49 51. 028-514474

SAINT-IMIÉRE, Soleil 34, grand 2 1/2 pièces, grande cuisine habitable, réduit, salle-de-bains/WC, Loyer Fr. 640.- charges et Diatel compris. Libre tout de suite ou à convenir. Tél. 032 930 09 94. 132-177986

Immobilier demandes de location



CÉRAMISTE cherche atelier en ville de La Chaux-de-Fonds, éventuellement sans confort, loyer modéré, rez-de-chaussée. Tél. 032 913 11 62. 132-178937

CHERCHE À LOUER à Goumois, petit appartement ou studio meublé. Pour quelques mois. Dès le 01.04.2006. Tél. 079 238 75 44. 028-513795

CHERCHE VILLA avec cheminée, jardin pour le 1^{er} août 2006. Tél. 078 817 27 71.

Animaux



COLOMBIER, 25-26 février ou 12 et 19 mars, cours de TTouche massages pour chiens et animaux. Tél. 032 846 26 62.



Actuellement, Grand choix de meubles et de divers objets d'occasion à prix très avantageux

A la Jonchère (Boudevilliers): mercredi de 14 h à 17 h, samedi de 9 h 30 à 13 h.
Grande Puce: Sablons 48, Neuchâtel: mardi à vendredi de 15 h à 18 h, samedi de 9 h 30 à 13 h.
Au Vieux-Puits: Puits 1, La Chaux-de-Fonds: mardi à vendredi de 15 h à 18 h, samedi de 9 h à 12 h.

PENSION POUR CHATS et petits animaux au Landeron. Tél. 078 850 24 53.

FEMME PORTUGAISE CHERCHE heures de ménage. Tél. 076 559 81 12. 028-514458

HOMME CHERCHE TRAVAIL: peintre, maçon. Prix intéressant. Tél. 032 914 43 82.

JEUNE FEMME PORTUGAISE cherche heures de ménage et repassage ou emploi dans restaurant et industrie. Région La Chaux-de-Fonds - Le Locle. Tél. 032 931 11 49 - tél. 079 386 43 65. 132-178918

RÉNOVATION ET SABLAGE DES VOILETS, chalet, boiserie, travaux de peinture, façade, appartement. Tél. 079 471 52 63. 028-510666

Cherche à acheter



ACHÈTE TOUTES ANTIQUITÉS, tableaux, horlogerie, montres bracelets, Patek, Rolex, Omega, Zenith, etc. Tél. 079 769 43 66.

Chez **Chrys**

Taille 36 à 60

Profitez des derniers soldes!!!

40 à 50%

Léopold-Robert 37, 2300 La Chaux-de-Fonds

A vendre



CABANES DE JARDIN, chalets, garages, toutes dimensions, bas prix. Tél. 079 206 31 84, 027 746 44 53. 036-325284

Perdu Trouvé



PERDU beau chat roux à longs poils, mâle castré. Quartier rue Tête de Ran. Tél. 079 307 25 03. 132-178999

Rencontres



MONSIEUR AGRÉABLE et distingué, fin soixantaine (180cm/90kg) aimerait faire connaissance d'une dame, de même affinités, âgée de 55 à 65 ans, pour rompre solitude, sorties, restaur, etc. Pour premier contact C.P. 16, 1784 Courtepain. Discretion garantie.

POUR LA 1ÈRE FOIS à Malvilliers à la Croisée, soirées à tous coeurs organise pour les célibataires une rencontre avec repas, animation, musique le samedi 25 février. Tél. 032 711 42 38. 014-132338

Vacances



SUD FRANCE/Ste-Marie-la-Mer près Perpignan, maisons de vacances à la mer. Piscine commune. Tél. 032 358 18 18 - tél. 079 358 18 18.

Demandes d'emploi



CHERCHE TRAVAIL comme concierge, jardinage. Bonne expérience dans le domaine. Tél. 032 724 62 81, entre 12h et 13h et après 18h. 028-514347

CUISINIER, sachant travailler seul, cherche place, remplacement. Etude toutes propositions. Tél. 079 714 77 10. 028-514490

ESTHÉTICIENNE DIPLÔMÉE, spécialisée dans les soins de beauté et massages chinois, cherche place dans institut de beauté. Tél. 032 730 62 61. 028-514290

LE POD



NIK'S BILLIARDS

Avenue Léopold-Robert 19
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél./fax 032 913 98 94

2006 - 16 ans

Nous organisons chaque deuxième jeudi soir un tournoi ouvert à tout le monde, avec des prix en liquide à la clef

Nuance Styliste Angela

Salon dames et messieurs sur rendez-vous

La couleur? Chez mon coiffeur, nulle part ailleurs!

Léopold-Robert 108 - Rez supérieur
032 913 26 20 - La Chaux-de-Fonds

NOUVEAU Espace soins beauté Clarins

Soins visage, corps, épilations, manucure, beauté des pieds

Institut de beauté Boutique
Léopold-Robert 53
Tél. 032 913 73 37
Parfumerie Dumont de l'Avenue

BIENVENUE DANS L'AVENUE

Conférences
Débats
Rencontres

Jeudi 23 février - 20 h.

Conférence publique
Les voitures volantes - Souvenirs d'un futur rêvé

Patrick J. Gyger

Club 44 - Centre de culture, d'information et de rencontre
2300 La Chaux-de-Fonds
032 913 45 44 - www.club-44.ch

Rue de la Serre 64

Présentation des programmes de l'ECAV

designer + maturité professionnelle artistique propédeutique arts visuels HES études postgrade (MAPS) académie d'été



24.02.2006
13:00 - 21:00

ECAV
ECOLE CANTONALE D'ART DU VALAIS
SCHULE FÜR GESTALTUNG WALLIS
RUE BONNE-EAU 16 T 027 456 55 11 WWW.ECAV.CH
CH 3960 SIERRE F 027 456 55 30 ECAV@ECAV.CH



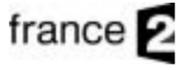
7.00 Le journal. 7.05 EuroNews. 8.00 Quel temps fait-il?...



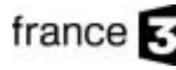
6.45 Zavévu. 8.25 Quel temps fait-il?...



6.20 Les petites sorcières. 6.45 TFI info. 6.55 TFI Jeunesse...



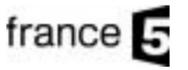
6.00 African Cycles. 6.30 Télématin. 8.40 Des jours et des vies...



6.00 EuroNews. 7.00 France Truc. 9.50 Epreuve de saut à skis...



6.00 M6 Music. 6.55 Morning Café. 9.10 M6 boutique...



6.19 L'emploi par le Net. 6.20 Les intrus. 6.50 Debout les zouzous...



Michel Serrault, Christian Clavier.

20.40 Albert est méchant. Film. Comédie. Fra. 2003. Réal.: Hervé Palud...



Un festival offensif.

20.30 Real Madrid/ Arsenal. Sport. Football. Ligue des champions...



Phillip Cocu (PSV Eindhoven).

20.35 PSV Eindhoven/ Lyon. Sport. Football. Ligue des champions...



Une mission trépidante.

20.50 Égypte. Documentaire. Fiction. GB. 2005. Réal.: Ferdinand Fairfax...



Arnaud Bedouet, au centre.

20.50 SOS 18. Série. Drame. Fra. 2005. 2 épisodes inédits...



David et sa famille.

20.50 Papa s'occupe de tout. Télé-réalité. 1 h 10. David, 33 ans, manutentionnaire...



Un monde islamique divisé.

21.01 L'islam au pluriel. Documentaire. Religion. GB. 2005. Réal.: Paul Jenkins...

22.15 Infrarouge. 23.20 Le journal. 23.35 C'est la vie. Film. Drame. Fra. 2001...

22.45 Les Jeux sont faits. Un résumé en images des événements de la journée...

22.50 Le droit de savoir. Magazine. Société. Fièvre du crédit, faillites et chasseurs de dettes...

22.35 Policat. Film. Policier. EU. 1995. Réal.: Jon Amiel...

22.45 Soir 3. 23.15 Jeux Olympiques. Sport. Multisports. 11e jour...

22.00 Super Nanny. Télé-réalité. 1 h 10. Linda, 32 ans, et Christophe, 29 ans...

22.04 Débat. Débat. Présentation: Daniel Cohn-Bendit. Invités: Gerhard Haderer...

L'essentiel des autres programmes

TV5MONDE. 8.30 Téléjournal. 9.00 TV5MONDE l'info. 9.05 Carte postale gourmande...

20.30 Olympic Extra. 0.45 M2T - Mission Turin. 1.00 Etats-Unis/Russie...

13.30 Planète pub. 14.00 Enquête dans l'industrie du poulet. 15.00 Menace dans nos assiettes...

15.00 Tagesschau. 15.05 Jeux olympiques. Sport. Multisports. 11e jour...

15.00 Telediario 1. 15.45 El tiempo. 15.50 Amarte así, Frijolito...

15.30 Boris Godounov. Opéra. 3 h 30. Stéréo. 19.00 Séquences jazz...

06.00 TVM3 Hits. Le meilleur des Hits Parades 07.00 Météo Prévisions du jour...

LA CHAUX-DE-FONDS

Accompagnement des personnes en fin de vie. Service bénévole: 032 913 37 40.

Accueil familial de jour. Région des Montagnes, CP 2317. Permanence tél. 032 968 27 48, ma-je 8-11h/14-17h.

Alcoolisme. CENE, Centre neuchâtelois d'alcologie, Parc 117, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 919 62 11. Alcools anonymes, C.P. 14, 2301 La Chaux-de-Fonds, 0848 848 846. Groupe familial Ai-Anon, aide aux familles d'alcooliques, 0848 848 833, tarif interurbain, (24h/24h).

Allô cancer. Pour les personnes atteintes du cancer et leurs proches, gratuit et anonyme, lu-ve 16-19h, 155 42 48.

Alzheimer. Voir Canton & Régions.

Amicale des malentendants et des devenus sourds. Rencontres mensuelles et séances de lecture labiale (complément essentiel à votre prothèse auditive), Lysiane Wicky, C.P. 1557, 2301 La Chaux-de-Fonds, fax 968 21 36.

Association à la trottinette. Espace de rencontre parents et enfants (0-5 ans), Serre, 24. Lu 14h30-17, ma/je 9h30-11h30. Contact: 914 52 60.

Avivo. 032 926 06 68 ou 032 931 39 61.

Centre de consultation Lavi. Service d'aide aux victimes d'infractions, av. Léopold-Robert 90, 919 66 52, lu-ve 8h-11h30/14h-17h.

Centre social protestant. Consultations sociales, juridiques, conjugales, pour toute nationalité. Temple-Allemand 23, lu-ve 8-12h/13h30-17h30, 032 967 99 70. Boutiques 032 968 18 19. La boutique Habillerie, Soleil 2, ma/me/je/ve 15-18h, sa 9-12h. Le Vieux-Puits, Puits 1, ma/me/je/ve 15-18h, sa 9-12h. Le Bouquiniste, angle Versoix-Soleil, ma/me/je/ve 15-18h, sa 9-12h.

Centre d'Animation et de Rencontre. Renseignements et inscriptions aux activités: secrétariat, tél. 032 967 64 90, lu-ve 8h30-11h30.

Centre psycho-social neuchâtelois. Consultations rue Sophie-Mairet 29 Tél 032 967 20 61, lu au ve de 8h-12h/14h-18h, sa 8h-12h, di médecin de service et hôpital.

Chômeurs. Association pour la défense des chômeurs: aide gratuite, démarches, conseils, recours, Serre 90, du lu au ve, 8h-11h30 et 14h-

16h30, tél. et fax 913 96 33.

Club des loisirs. Pour personnes du 3e âge, 968 74 84, ou 968 16 72, ou 926 08 52.

Consultations conjugales. Rue du Collège 11, tél. 032 886 80 10.

Centre de consultation et information sociales - Bureau du délégué aux étrangers. Av. Léopold-Robert 90. Tél. 032 889 74 42 pour rdv. Ma-me-je 14-17h30 sans rdv.

Consultations juridiques. Serre 62, je 16-19h.

Crèches. Arc-en-Ciel, Charrière 4, tél. 032 968 99 85. De l'Amitié, Manège 11, lu-jeu 6h30-18h30, ve 6h30-18h, 968 64 88. Beau-Temps 8, lu-je 6h30-18h30, ve 6h30-18h, 926 87 77. La Farandole, Numa-Droz 155, lu-ve 6h30-18h, 913 00 22.

Croix-Rouge. Paix 71, 913 34 23. Service de garde de malades, conseils diététiques, baby-sitting, service des activités bénévoles (transports, visites, etc.), 7h30-12h. Vestiaire, vente de vêtements 2e main, Paix 73, me-je 14h-18h. Consultations nourrissons (puériculture): lu/ma/je/ve 13h-16h30, perm. tél. 8-9h. 032 913 34 23. Service des cours 032 725 42 10

Ecole des parents. Jardinière 15. Inscriptions pour garderie ma/ve: 914 53 07.

Entraide-chômage-services. Serre 79. Ecoute, conseils, recours, les vendredis 14-17h30, ou sur rdv. Tél. 032 913 18 19.

FRC-conseil. Fédération romande des consommateurs, Passage Léopold-Robert 8, lu 14-17h, 913 37 09.

Soins infirmiers indépendants en psychiatrie SIIP. Soins psychiatriques à domicile. Tél. et fax 032 964 14 64. Netaf 079 789 82 28.

Groupe de maintenance cardio-vasculaire. Tél. 032 853 33 14 ou 079 347 34 87.

Groupe régional de la SEP - La Chaux-de-Fonds. Rencontre une fois par mois. Renseignements au 032 926 03 45.

Habits du cœur. Serre 79, lu-ve 8h30-12h/13h30-17h30. Tél. 032 913 18 19.

Information allaitement. 913 78 04 ou 968 46 92.

Information diabète. Paix 75, secrétaire lu-ve 14-17h, 913 13 55.

Ligue pulmonaire neuchâteloise. Serre 12, lu-ve, 032 968 54 55.

MCPJN. Mouvement de la condition parentale du Jura neuchâtelois. Aide

en cas de séparation ou de divorce. C.P. 992, 2301 La Chaux-de-Fonds. Ma 18h45-20h, Collège 9 (rez-de-chaussée).

Médiation familiale. (Association neuchâteloise). Rue du Collège 11, 032 886 80 15.

Parents anonymes. Groupe d'entraide pour parents, 032 926 89 94.

Planning familial. Sophie-Mairet 31, lu 12-18h, ma/ve 15-18h, me 15-19h, 967 20 91.

Procap (Association suisse des invalides). La Chaux-de-Fonds, rue du Vieux-Cimetière 5, tél./fax 032 968 00 33. Lu-je 14-17h30 et ve 8-12h.

Pro Infirmis. Marché 4, lu-ve, Service social de la Ligue contre le rhumatisme 032 968 83 28.

Pro Senectute. Léopold-Robert 53, service social, gymnastique, natation, lu-ve 911 50 00 (le matin), fax 911 50 09. Repas à domicile, 911 50 05 (le matin).

Samaritains. Cours, 968 92 79. Renseignements, 913 83 66.

Service d'aide familiale. Fritz-Courvoisier 103, lu-ve 8-12h/14-16h, 968 22 22.

Service d'aide aux victimes d'abus sexuels (Savas). Av. Léopold-Robert 90, 919 66 44. Lu-ve matin 8-12h, lu/ma/je après-midi 14-17h.

Sida: Groupe sida Neuchâtel: tests anonymes, Sophie-Mairet 31, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 967 20 91.

Société protectrice des animaux. rue de l'Est 8, 032 968 64 24, lu-ve 8h45-11h30, ma 14h15-17h15, me 16h30-18h, sinon sur rendez-vous.

Soins à domicile. Tous les jours 032 967 63 41. Fritz-Courvoisier 103.

SOS Futures mamans. Numa-Droz 181, 24/24h, 079 772 16 90.

Tourisme neuchâtelois. Espacité 1, place Le Corbusier, horaires jusqu'à 30.6.06: lu-ve 9h-12h/13h30-17h30, sa 9-12h. Tél. 032 889 68 95, fax 889 62 97.

Toxicomanie. Centre de prévention et de traitement de la toxicomanie, Hôtel-de-Ville 27, lu-ve 8-12h/14-18h, 967 86 00. Urgences: s'adresser au médecin de service. Le Seuil, Industrie 22, lieu d'accueil pour toxicomanes, 968 52 42. Permanences, lu 10-17h, ma 10-21h, me 10-13h45, je 10-17h, ve 10-16h. Soupe à midi du lundi au vendredi.

Violences - Solidarité femmes - violences conjugales, rue du Marché, 8, La Chaux-de-Fonds. Tél. 968 60 10.

CANTON & RÉGION

Information sociale. Permanence téléphonique de conseil et d'orientation 0800 123 456 (gratuit) de l'Association neuchâteloise des institutions de l'action sociale. Lu-ve 14-17h.

Agapa. Association des groupes d'accompagnement - pertes de grossesse abus - maltraitements - négligences. Entretiens personnels, groupes d'accompagnement thérapeutique, 026 424 02 22.

ANAAP. Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique. Perm. psycho-sociale après-midi: «Le Déclic» Neuchâtel, Plan 19; «Le Nouvel Horizon», Beau-Site 29, La Chaux-de-Fonds. Groupes d'entraides, groupe des proches, rens. au 032 721 10 93.

ANPCD. Association neuchâteloise de personnes concernées par les problèmes liés à la drogue, rue Louis-Favre 27, 2017 Boudry.

(1) Permanences téléphoniques: Neuchâtel, 079 446 24 87, La Chaux-de-Fonds 913 60 81.

(2) Permanences famille et entretiens privés: rue Louis-Favre 27, Boudry, 2e et 4e lundi du mois, de 14h à 16h.

(3) Soirées d'écoute: rue Louis-Favre 27, Boudry, 1er et 3e mercredi du mois dès 19h.

ANPP. Association neuchâteloise des psychologues et psychologues-psychothérapeutes, tél. et fax: 032 753 04 62. E-mail info@anpp.ch

Asoca. Information et défense des locataires. Consultations sur rdv, selon message sur répondeur, tél. 724 54 24, fax 724 37 26.

Aspedah. Parents d'enfants hyperactifs et/ou avec déficit d'attention. Lu 9-12h, je 14-16h. Tél. 021 703 24 20.

Association Alzheimer. 032 729 30 59; tj 8-11h30/14-16h30, sauf ve am. Groupes de contact: Neuchâtel 032 729 30 59, LCF 032 913 34 23. Lieux rencontre: NE 032 721 28 05, LCF 032 913 34 23 le matin. Présence domicile: NE 032 842 20 14, LCF 032 913 90 39.

Séminaires: 032 913 51 28 ou 729 30 59. Groupe d'entraide pour jeunes proches: 024 426 20 00.

Association Antenne Handicap Mental. (Numa-Droz 68, La Chaux-de-Fonds). Aide et conseil aux personnes handicapées et leurs proches. Rens. au 032 914 10 10 - www.antenne-handicap.com

Association boulimie anorexie (ABA). Antenne neuchâteloise, av. de la Gare 39. Permanence tél.: lu 19h30-21h30, mer 9h-12h, ve 13h-15h, au numéro 725 05 82.

Association Dyslexie Suisse Romande. Antenne Neuchâteloise. Permanence vendredi matin au 032 725 38 92.

Association lecture et compagnie. Nos lecteurs/trices bénévoles se rendent à domicile ou en institution, séance individuelle ou en groupe dans toutes les régions du canton. Case postale, 2035 Corcelles. Tél. 731 70 41, ou 751 57 57.

Association neuchâteloise de services bénévoles (rue des Brévards 1a). Tél. 724 06 00, lu-ve 8h30-11h30: orientation, information, formation dans les domaines des visites, transports, accompagnements de personnes en fin de vie, etc.

Association suisse de la maladie de Parkinson (Groupe neuchâtelois). Le 3e jeudi tous les deux mois. Pour tous renseignements: veuillez tél. au 842 27 15. Parkinson: ligne directe gratuite 0800 80 30 20, ouverte chaque 3me mercredi du mois de 17h à 19h.

Autorité de conciliation en matière de santé. Institution cantonale pour les difficultés entre patients et soignants. c/o Hôtel judiciaire, CP 2284, 2302 La Chaux-de-Fonds. Demandes à adresser par écrit.

Cancer. Ligue neuchâteloise contre le cancer: permanence lu-ve 8-11h30 ou sur rendez-vous, 721 23 25.

Cancer du sein. «Vivre comme avant», Ligue contre le cancer 721 23 25, 835 16 70, 724 31 19, 751 18 13.

Caritas. Consultations sociales de toutes natures, 725 13 06.

Centre de consultations Lavi. Aide aux victimes 889 66 49 ou 919 66 52 ou **La Main tendue** (143) ou la police (117).

Centre spécialisé pour handicapés de la vue. Service social et réadaptation sociale, Peseux, 731 46 56.

Chambre immobilière neuchâteloise. Association de défense des propriétaires, consultations sur rendez-vous, tél. 729 99 90, fbg du Lac, 2.

Croix-Bleue. 032 725 02 17.

Job Service. Serv. public gratuit, spécialisé dans l'insertion professionnelle des jeunes. Quai Philippe-Godet 18, 2000

Neuchâtel, tél. 032 725 35 55.

Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme, Conseil social c/o Pro Infirmis Rue de la Maladière 35. Tél. 032 722 59 60, fax 032 722 59 70. Secrétaire administratif et cours 032 913 22 77

Lire et écrire. Cours de base pour adultes parlant bien le français, 032 913 75 75

Mouvement de la condition paternelle. Soutien et conseils dans les cas de séparation et de divorce, C.P. 261 - 2034 Peseux.

Parents information. Service téléphonique anonyme et confidentiel répond chaque jour ouvrable au 913 56 16. Lu 9-11h/18-22h, ma/me/ve 9-11h, je 14-18h. (voir aussi sous ANAAP).

Permanences de consultation et information. Pour étrangers d'immigration récente: de langue turque, Parcs 11, Neuchâtel, ve 16-18h; Cure 2, La Chaux-de-Fonds, je 17h30-19h30; Europe de l'Est, Gare 3, Neuchâtel, je 17-19h.

Sages-femmes à domicile. Pour tout le canton, les Franches-Montagnes et le Jura bernois, tous les jours de 8h à 20h, 079 280 48 28.

S.A.S. (Service d'Action Sociale privé). En faveur des victimes de violences - hommes et femmes - et en cas de conflits. Tél. 032 753 03 32 - www.lesas.ch et info@lesas.ch.

Solidarité-femmes, 968 60,10

Sclérose en plaques. Société suisse de la sclérose en plaques. Centre romand, Lausanne, 021 614 80 80; lu-ve 8-12h/14-17h.

Serei. Service d'entraide pour handicapés, moyens auxiliaires et vacances, lu au ve, rue de la Ronde 30, La Chaux-de-Fonds, 032 886 81 00, fax 032 722 07 44 ou 032 426 13 65 (Bassecourb).

SOS Alcool. 0848 805 005. (tarif régional).

SOS racisme. 0800 55 44 43, en cas de discrimination raciale, religieuse, ethnique ou nationale. Ecoute, informations, conseils, défense des droits, médiation.

SOS racket-violence. 079 270 92 06.

TIM. Ton infirmière à la Maison, association de soins pédiatriques à domicile. Permanence tél. 24h /24 079 476 66 33.

DISTRICT DU LOCLE

Accueil familial de jour. Région des Montagnes, CP 2317. Permanence tél. 032 968 27 48, ma-je 8-11h/14-17h.

Alcoolisme. CENE, Centre neuchâtelois d'alcologie, France 14, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 032 931 28 15

Avivo. 931 76 27 et 931 57 30.

Centre de santé du Locle et des environs. Service d'aide familiale, Service des soins infirmiers à domicile, pour tout le district du Locle et la commune de La Sagne: 032 933

00 00, Grand-Rue 16, 2400 Le Locle. Pro Senectute: 032 933 00 04, lu/ve 8h-11h30, 14h-16h.

Crèche. Les Diablotins, Albert-Piguet 10, 931 18 52, lundi au vendredi de 6h30 à 18h00.

Croix-Rouge. Envers 1, centre de puériculture: ma 14-17h30, perm. tél. le matin 8-9h, 032 913 34 23. Vestiaire: jeudi 14-18h30.

Club des loisirs. Pour personnes du troisième âge, 931 57 80.

La Girandole. (Centre d'accueil), Grand-Rue 21, 1er étage, 931 01

71. Ma 10-15h, me 15-21h, ve 10-14h. Soupe le mardi et le vendredi.

Office social. Grand-Rue 5, lu 8-12h, ma-je 14-18h, 931 62 22.

Samaritains. Dépôt et location d'objets sanitaires, poste de police, 931 10 17 (heures de bureau). Cours, 931 41 70.

Société protectrice des animaux. 931 63 62 et 931 80 03.

Tourisme neuchâtelois. Moulins souterrains, Le Col-des-Roches, tous les jours, 10h-17h, tél 032 931 89 89.

VAL-DE-TRAVERS

Aide familiale et soins infirmiers à domicile. 864 66 22, fax 864 66 23. Aide familiale (jours ouvrables) de 8h à 10h. Soins infirmiers (jours ouvrables) de 16h à 17h. En dehors de ces heures un répondeur renseigne.

Baby-sitting. Môtiers, 861 29 80, si non réponse 861 33 94.

CAPT. Centre d'aide et de prévention du traitement de la toxicomanie. Fleurier, rue du Guilleri 8, 860 12 12. Lu-ve 8-12h/14-18h30.

Centre de rencontre et d'animation (Cora). Fleurier, 861 35 05. Permanences sociales: Centre social protestant, Pro Infirmis, Pro Senectute, consultations juridiques.

SUDOKU

par Ex-perience.ch

N° 38 **Difficulté moyenne**

	7	8	6	4	
	2	4	9	7	
5					6
	9	7	5		1
	7	4	8		
9					4
	1	9	4	2	
6	5	3	9		

La règle du SUDOKU est on ne peut plus simple. Le but est de compléter la grille en utilisant les chiffres de 1 à 9 et en tenant compte que chaque ligne, colonne et carré contient tous les chiffres une seule fois.

Retrouvez la solution avec une nouvelle grille dans la prochaine édition de *l'Impartial*

Grilles de fabrication Suisse
WWW.SU-DO-KU.CH

Solution de la grille n° 37

3	1	9	4	7	8	2	6	5
8	2	4	5	6	1	9	3	7
6	5	7	3	2	9	4	1	8
5	9	8	2	4	3	6	7	1
1	6	2	9	8	7	5	4	3
4	7	3	1	5	6	8	2	9
2	3	1	6	9	5	7	8	4
9	8	6	7	1	4	3	5	2
7	4	5	8	3	2	1	9	6

LES GALERIES DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS

Galerie du Manoir. Exposition de Victor Savanyu, oeuvres récentes. Ma-ve 17-19h, sa 10-17h. Jusqu'à 11.3.

Galerie La Sombaille. Exposition de Milton Gruber, créations céramiques et Marianne Clairon, calligraphie artistique. Ts les jours de 9-11h/14h30-16h30. Jusqu'à 19.3.

Galerie Sonia-Wirth-Genzoni. Grande exposition de Lermite, L'Éplattienier, Jeanmaire, Barraud, Janebe, Bailloids, Hans Erni... Me-sa 14-18h, ou sur rdv au 079 475 98 69. Jusqu'à 30.4.

LE LOCLE

Galerie le Tabl'art. (Joux-Pélichet 3). Exposition «Cristallisation», Sophie Melnick, sculptures et Jacqueline Jeanneret, dessins et sculptures. Je-ve 17-20h, ve 12-14h, sa 15-18h et sur rdv 079 474 43 11. Jusqu'à 18.2.

PERREFITTE

SELZ - art contemporain. Exposition de Rolf Blaser (La Chaux-de-Fonds). Lu - sa 7.45-12h/14h-17h30. Du 19.2. au 16.4.

PORRENTUUY

Galerie 5 (rue de la Synagogue 5). Exposition à l'occasion du centenaire de Goghuf. Je-di 15-19h, ou sur rdv au 032 466 22 20. Jusqu'à 26.2.

Espace d'art contemporain. Les Halles. Installation de Barbara Mühlefluh «à louer». Je 18-20h, sa 10-12h/14-17h, di 14-18h. Du 29.1. au 19.3.

NEUCHÂTEL

Espace PR (Portes-Rouges 36). Exposition de Jean Zuber, peintures. Lu-ve 9-12h/14-18h, Je 17h, sa 14-17h. Jusqu'à 18.3.

Galerie des Amis des Arts.

Exposition de Emilienne Farny, peinture. Ma-ve 14-18h, sa-di 10-12h/14-17h. Jusqu'à 5.3.

Galerias Art et Saveurs. (Château6). Exposition de Caroline Corvalan-Latour, peinture. Jusqu'à 18.3.

Galerie Ditesheim. Exposition de Erik Desmazières, oeuvres sur papier 2000-2006, gravures et dessins. Ma-ve 14-18h30, sa 10-12/14-17h, di 15-18h. Du 19.2. au 26.3.

AUVERNIER

Galerie Une. (Epancheurs 1). Exposition de Jo-Vanni, regard intérieur. Me-sa 14-18h30, di 14-17h30. Du 22.1. au 26.2.

BEVAIX

Galerie Quint-Essences. (Gare de Bevaix). Exposition collective «Femme, qui es-tu?». Ma-ve 8h30-17h30, sa 12h30-17h30 et sur rdv au 079 255 03 88. Du 6.1. au 28.2.06.

BOUDRY

Galerie L'Apparte 33 (rue Louis-Favre). Exposition de André Storrer, technique mixte, collages et peinture acrylique. Lu, me, je 15h30-18h, di 10-13h. Du 3.2. au 26.2.

COLOMBIER

Galerie Numaga. Exposition de Jean-René Moeschler, peintures récentes. Ma-di 14h30-18h30. Jusqu'à 12.3.

CORCELLES

Galerie Arcane. Exposition d'Isabelle Monnier «Le cabinet des curiosités». Ma-ve 17h30-19h, sa 14-17h. Du 5.2. au 25.2.

CORTAILLOD

Galerie Jonas. Exposition de Armande Oswald, gouaches et lino-

gravures; Danielle Lescot, céramiques. Me-sa 14h30-18h30, di 14h30-17h. Du 29.1. au 26.2.

FLEURIER

Galerie Âme Couleur. (Industrie 1). Exposition de Pierre Bichet, Lermite, estampes anciennes de Neuchâtel et d'ailleurs. Je-ve 14-18h, sa 10-17h. Jusqu'à 28.2.06.

Galerie Bleu de Chine. Exposition de Borlat, huiles sur toile et Vichard, l'esprit du bois. Me 17-20h30. Je-ve 15-18h30. Sa 14-18h30. Jusqu'à 25.2.

HAUTERIVE

Galerie 2016. Exposition de Phil Billen, navires et sirènes. Me-di 15-19h. Du 29.1. au 26.2.

Galerie de l'Etre. (Croix-d'Or 5). Exposition de Wiktorija Guzelif, composition en cuir. Me, je, ve 15-18h, sa 13-18h, di 14-17h, ou sur rdv au 079 416 02 68. Jusqu'à 17.2.

LA NEUVEVILLE

Galerie du Faucon Exposition de Jeannette Jakob, objets et sacs en chambre à air de tracteur. Je-ve-sa di 14-18h. Du 4.2. au 26.2.

MARIN-ÉPAGNIER

ZGalerie. (Fleur-de-Lys). Exposition de Tema /R2F Graffiti Crew - Julien Matthey. Ma-ve 15h30-19h30. Sa-di 14-18h30. Jusqu'à 25.2.

VALANGIN

Galerie du Moulin de la Tourelle. Exposition de Béatrice Zumwald, peintures. Me-di 15-18h30. Jusqu'à 5.3.

VAUMARCUS

Château - Galerie d'Art contemporain - Exposition de Bertil, gravures. Ma-di 9-17h. Du 22.1. au 5.6.

REMERCIEMENTS

Profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, la famille de

Monsieur
Ronald SCHELLING

exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance émue et ses sincères remerciements. Leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons lui ont été d'un précieux réconfort.

AVIS MORTUAIRES

LES BRENETS

Peut-être quand nous mourrons, peut-être la mort seule nous donnera la clef et la suite et la fin de cette aventure manquée.

Patricia Saturnin-Azzani et ses enfants
Julien et Marc, Les Brenets

Anne-Marie Saturnin, à La Chaux-de-Fonds
Sylvia Amey-Saturnin et ses filles
Coralie et Sophie, à La Chaux-de-Fonds

Adriano et Myrienne Azzani-Zaugg, à La Chaux-de-Fonds et famille
ont la tristesse de faire part du décès de

Pascal SATURNIN

qui les a quittés mardi.

Les Brenets, le 14 février 2006.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille: Grand-Cernil 3 – 2416 Les Brenets

La section syndicale SEV-VPT-TRN-rail

a le profond regret de faire part du décès de son membre

Monsieur

Pascal SATURNIN

dont elle gardera le meilleur souvenir.

A ses proches va sa profonde sympathie.

028-514651

La direction et le personnel des Transports Régionaux Neuchâtelois

ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Pascal SATURNIN

leur fidèle et dévoué collaborateur et collègue dont ils garderont le meilleur souvenir.

Ils présentent à sa famille leurs sincères condoléances.

132-178945



La famille de

Repose en paix.

Madame

Alice CATTIN

née Bilat

a la tristesse de faire part de son décès survenu paisiblement lundi à l'âge de 81 ans.

La Chaux-de-Fonds, le 20 février 2006.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire le jeudi 23 février, à 14 heures.

Son corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme Thérèse Bilat
78, rue des Bossons
1213 Petit-Lancy

Un grand merci au personnel du Home les Arbres «Les Pins» pour sa gentillesse et son dévouement.

*Il y a un temps pour tout et il y a sous le soleil un moment pour chaque chose.
Un temps pour pleurer et un temps pour se souvenir et espérer.*

André Wehrl

Ruth et Marc Gigy-Liechti

ainsi que les familles parentes et alliées

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Elsa WEHRLI

née Liechti

leur très chère épouse, sœur, belle-sœur, cousine, parente et amie qui s'est endormie paisiblement jeudi dans sa 88e année.

La Chaux-de-Fonds, le 16 février 2006.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille: Bd. de la Liberté 3



Dieu est amour

La famille a le chagrin de faire part du décès de

Madame

Odette VALLAT

née Favre

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le jour de ses 77 ans.

La Chaux-de-Fonds, le 16 février 2006

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domiciles de la famille: Monsieur et Madame Pierre-Alain Nicolier
Gros Buisson 427
1585 Salavaux/VD

Madame Anne-Lise Widmer
Dr Kern 34
2300 La Chaux-de-Fonds

L'ÉTAT CIVIL

DISTRICT DE BOUDRY ■ Mariages. – 09.02. Meroni, Pierre et De Filippis, Antonella. 14. Studer, Sébastien et Fortoul, Vanessa. 17. Schmitter, Jean-François et Rechsteiner, Eveline Corinne; Gil, Miguel Angel et Mafauza, Anis.

■ **Décès.** – 03.02. Vautravers, Ismérie, 1914, veuve, Saint-Aubin-Sauges. 06. Berthoud-dit-Gallon, Roger Hermann, 1910, veuf, Boudry. 08. Banderet, Suzanne Violette, 1917, veuve, Saint-Aubin-Sauges. 09. Gimmel, Gustav Adolf, 1917, veuf, Colombier. 10. Aeschli-mann, Lucienne Arlette, 1917, veuve, Bôle. 11. Soares da Silva, Julio, 1946, Boudry. 12. Ntela Afonso, Mauricio, 1978, Colombier. 13. Fiora, Marguerite Madeleine, 1909, Colombier. 15. Aubert, Collette Lucine, 1926, veuve, Colombier; Turberg, Marie-Thérèse Joséphine, 1922, veuve, Colombier. 17. Cima, Rose-Marie, 1917, Corcelles-Cormondèche. 18. Wyss, Pierre, 1930, veuf, Bevaix. 19. Jaquet, Eglantine, 1923, veuve, Brot-Dessous.

LE FAIT DIVERS

CORTAILLOD ■ Scooter détruit par le feu. Dimanche à 21h25, le centre de secours du Littoral Ouest est intervenu pour un scooter en feu, au chemin des Polonais 20, à Cortailod. Le scooter est détruit. Les causes du sinistre sont d'origine technique. /comm

Délai pour la réception des avis tardifs, naissances, avis mortuaires et remerciements: la veille de parution jusqu'à 21 heures
Remise des textes:

jusqu'à 17h exclusivement, du lundi au vendredi:

PUBLICITAS
tél. 032 910 20 50
fax 032 910 20 59
ou par e-mail:
redaction@limpartial.ch

dès 17h, du lundi au vendredi et durant le week-end et les jours fériés:

BUREAU DU JOURNAL
tél. 032 723 53 00
fax 032 723 53 09

ou par e-mail:
redaction@limpartial.ch

L'ÉNERGIE

Contrôle continu des installations de chauffage

(Température extérieure moyenne et degrés-jours)

Semaine du 13 au 19 février

Région climatique	Tm	DJ
Neuchâtel	3.5	115.6
Littoral Est	3.2	117.9
Littoral Ouest	3.1	118.3
Val-de-Ruz	1.0	133.2
Val-de-Travers	1.2	131.7
La Chaux-de-Fonds	1.3	130.9
Le Locle	2.1	125.3
La Brévine	0.6	135.8
Vallée de La Sagne	0.0	140.1

La bonne idée:

Vous partez en vacances?

Alors n'oubliez pas d'arrêter le chauffe-eau ainsi que le ruban chauffant ou la pompe de circulation!

Renseignements:

www.ne.ch/Energie rubrique Climat - Consommation ou Service cantonal de l'énergie (tél. 032 889 67 20). /comm

AVIS MORTUAIRES

NEUCHÂTEL



*La mort, ce n'est pas l'obscurité.
C'est la lampe qui s'éteint quand le jour se lève.*

Lucette Rosselet, à Landeyeux;

Michel et Réjane Bilat-Rieder, à La Chaux-de-Fonds:

Ariane et Xavier Bilat Trilles, leurs filles Claire et Alice, à Vercorin,
Cédric Bilat et son amie Miriam, à Chézard;

Daniel Bilat et son amie Jacqueline Besançon, à Port/BE:

Nathalie et Pascal Fankhauser-Bilat, leurs fils Jérémy et Yann, à Bienne,
Nicole Brun-Bilat et son fils Loïc, à Bienne,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Doris John BILAT

leur très cher compagnon, papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 92e année, au Home de Landeyeux, après une longue et pénible maladie.

2000 Neuchâtel, le 15 février 2006.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille: Michel Bilat, Cerisiers 39, 2300 La Chaux-de-Fonds

Un grand merci à tout le personnel soignant du Home de Landeyeux pour leur dévouement et leur disponibilité.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

028-514670

Repose en paix

Monsieur et Madame René et Lotti Hodel à Berne et leurs enfants

Brigitte et David Hodel Klee à Fraubrunnen,
avec Benjamin et Cornelia,
Annette Hodel à Fraubrunnen

Monsieur et Madame Paul-André Humberst à La Chaux-de Fonds
et leurs enfants et petits-enfants à La Chaux-de Fonds et Vendlincourt

Les descendants de feu Bendicht Zumbrunn-Humberst à Stäfa, Uster et Illnau

Madame May Brandt à La Chaux-de Fonds

Monsieur et Madame Michel Brandt à Colomiers, France,

ainsi que les familles alliées et amies ont le chagrin d'annoncer le décès de leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine et amie

Madame

Henriette HUMBERSET

née le 20 juillet 1915, décédée le 16 février 2006.

La cérémonie aura lieu au Temple du Locle, le jeudi 23 février 2006 à 14h30.

Le Locle, La Résidence, rue des Billodes 40, le 16 février 2006.

Adresse de la famille: René et Lotti Hodel, Monreposweg 20, 3008 Berne

La Société des Sourds neuchâtelois

a la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur

André VEUVE

président d'honneur et membre actif.

Nous gardons de notre ami un merveilleux souvenir.

132-179036

Deneuve surprise par les Américains

De passage à Bangkok, Catherine Deneuve s'est dite surprise de l'impact du western gay «Le secret de Brokeback Mountain» aux Etats-Unis. Elle pensait que l'homophobie en Amérique empêcherait le succès commercial du film du Taïwanais Ang Lee.

L'actrice française s'est exprimé lundi en marge du festival international du film à Bangkok. «Je ne pensais pas qu'il aurait un tel succès», a-t-elle dit.

«Le Secret de Brokeback Mountain» a obtenu huit nominations pour les Oscars décernés le 5 mars. Cette histoire d'amour entre deux cow-boys est bien placée pour remporter l'oscar du meilleur film.

Un prix pour sa carrière

Comme on lui demandait si l'homophobie et les activistes de la droite chrétienne américaine auraient pu couler le film aux Etats-Unis, Catherine Deneuve a répondu: «Absolument. Mais le peuple américain est surprenant, c'est aussi l'une de ses forces.»

Le festival a invité l'actrice pour lui remettre un prix récompensant l'ensemble de sa carrière. Cette manifestation inaugurée vendredi passé va montrer 160 films d'ici lundi prochain. /ats-afp



Catherine Deneuve récompensée à Bangkok. PHOTO ARCH

Un énorme salaire malgré de gros flops



Gérard Depardieu a un goût prononcé pour la vigne et le vin et continue à très bien gagner sa vie grâce à son métier de comédien. Il reste en tête du box-office, selon «Le Figaro». PHOTO ARCH

Gérard Depardieu a été l'acteur français le mieux payé en 2005. Il a gagné 3,2 millions d'euros (5 millions de francs) malgré trois flops au box-office. Il devance Jean Reno qui a obtenu 2,3 millions d'euros. Gérard Depardieu, habitué de la tête de ce classement, a encore «beaucoup tourné et touché en moyenne un million d'euros par film» l'an dernier, estime «Le Figaro», pour qui «c'est beaucoup pour un acteur qui ne séduit plus le public». En effet, «Olé», «Je préfère qu'on reste amis» et «Combien tu m'aimes» «font partie des plus gros flops de l'année», rappelle le quotidien. Seul «Boudu», avec 1,1 million d'entrée, a réalisé un beau score.

La première actrice, Josiane Balasko (1 million d'euros), n'arrive qu'au 9e rang, selon le palmarès annuel publiée lundi par le quotidien français «Le Figaro». La seconde actrice la mieux payée est Karine Viard (834.000 euros), devant Mathilde Seigner (800.000). A quelques jours de la remise des César du cinéma français, le journal constate que les producteurs ont «payé les têtes d'affiches des millions d'euros pour un box-office décevant».

Derrière Gérard Depardieu et Jean Reno suivent Christian Clavier, Jean Dujardin, Daniel Auteuil, Gérard Lanvin, Benoît Magimel et Gad Elmaleh.

Jean Reno n'a pas connu de grand succès non plus avec son «Empire des loups». Mais il reste l'acteur qui touche le plus gros cachet pour chaque film, grâce à sa notoriété internationale, explique le quotidien.

Dujardin au palmarès

A la 3e place figure le «bronzé» Christian Clavier, 4e l'an passé et déjà assuré d'une belle place au classement de l'année prochaine: «Les Bronzés 3» cartonne en salles, avec plus de 6 millions d'euros.

Jean Dujardin, avec 1,61 million de gains l'an dernier, fait la meilleure entrée dans ce classement, grâce au beau succès de son «Brice de Nice» (4,4 millions d'entrée), dont il a écrit le scénario.

Gérard Jugnot, qui était en tête l'an dernier grâce au succès des «Choristes», n'est pas classé cette année. Mais «Le Figaro», qui explique que l'acteur «n'a pas souhaité nous répondre», estime ses gains à 1,65 million d'euros, ce qui le classerait en quatrième place.

Les actrices sont en moyenne payées trois fois moins que leurs collègues masculins. Josiane Balasko devance Karin Viard, Mathilde Seigner, Catherine Frot, Sophie Marceau, Nathalie Baye, Charlotte Gainsbourg, Vanessa Paradis et Juliette Binoche. Ce «palmarès révèle un écart grandissant entre les salaires des vedettes et leurs performances au box-office», écrit le quotidien. La fréquentation a baissé en 2005, comme dans la plupart des pays, avec 176 millions de spectateurs contre 196 millions en 2004, qui avait marqué un record.

Caprices de star

«Le fossé se creuse entre les stars et les acteurs de la nouvelle génération, beaucoup moins exigeants», souligne le journal. Pour les producteurs, «les négociations seront plus faciles» avec des acteurs comme Romain Duris, Catherine Frot et Karin Viard qui n'ont pas de caprices de star, estime «Le Figaro».

Romain Duris est la tête d'affiche du film de Jacques Audiard «De battre mon cœur s'est arrêté», récompensé dimanche aux Baftas, les trophées britanniques. Il figure parmi les favoris des César qui seront décernés samedi à Paris. /ats-afp

18.000 dollars pour une lettre de Faulkner

Une lettre du romancier américain William Faulkner se plaignant d'un contrat relatif à l'écriture d'un scénario pour un studio de Hollywood a été vendue dimanche aux enchères, a annoncé la maison Bonhams & Butterfields. Elle a été adjugée pour près de 18.000 dollars.

Contre Warner Bros

La lettre de deux pages tapée à la machine a été écrite en août 1943 par le futur prix Nobel de littérature à son agent. Il estime se faire avoir au sujet d'un contrat avec les studios Warner Bros pour l'écriture d'un scénario.

Faulkner est l'auteur de plusieurs scénarios de films célèbres dont «Le grand sommeil» de Howard Hawks.

Et Scott Fitzgerald

La lettre avait à l'origine été estimée à 3500 dollars, selon les représentants de Bonhams & Butterfields. Elle a finalement trouvé preneur pour 17.925 dollars.

Plusieurs lettres de Francis Scott Fitzgerald ont été également été adjugées dimanche, dont une, manuscrite, dans laquelle l'auteur de «Gatsby le Magnifique» s'excuse auprès de son agent pour sa conduite un jour où il était saoul. Les acquéreurs des lettres ont conservé l'anonymat. /ap



William Faulkner. PHOTO ARCH

L'horoscope du jour



Lion
(23 juillet - 22 août)

Amour : des surprises sympathiques ensoleilleront cette journée. **Travail-Argent** : la raison vous recommande une certaine prudence financière. Mais serez-vous capable de l'accepter ? **Santé** : attention aux maux de tête.



Balance
(23 septembre - 22 octobre)

Amour : ne vous laissez pas fasciner par la personnalité de quelqu'un qui n'en vaut pas la peine. **Travail-Argent** : faites preuve d'une grande discrétion en ce qui concerne certaines affaires. **Santé** : tout va bien dans ce domaine.



Capricorne
(23 décembre - 20 janvier)

Amour : un désir de contacts et de rencontres donnera de jolies couleurs à votre vie sociale. **Travail-Argent** : vous vous interrogez sur l'emploi d'une somme dont vous disposez. Rien ne presse. **Santé** : respirez de l'air pur.



Bélier
(21 mars - 20 avril)

Amour : dites ce que vous avez sur le cœur, on appréciera votre franchise. Mais mettez-y les formes. **Travail-Argent** : les critiques sont sans indulgence, mais justifiées. **Santé** : pratiquez un sport régulièrement.



Gémeaux
(22 mai - 21 juin)

Amour : un éloignement momentané devrait renforcer la solidité des liens qui vous unissent à votre partenaire. **Travail-Argent** : gare aux dépenses inconsidérées. **Santé** : êtes-vous vraiment raisonnable ? On peut en douter.

CENTRE PRINCIPAL TOYOTA
Le diesel propre par Toyota
2.2 D-4D 177 CV
Corolla Verso dès Fr. 27'050.-
JEANNERET fils
MONTMOLLIN - Tél. 032 731 20 20
www.centre-toyota.ch



Scorpion
(23 octobre - 22 novembre)

Amour : bon épanouissement de votre couple. Vous êtes sur un petit nuage. **Travail-Argent** : des obstacles imprévus gêneront sans doute la progression d'une idée ou d'un projet. Poursuivez vos efforts. **Santé** : quelle belle vitalité !



Verseau
(21 janvier - 19 février)

Amour : vous comprenez d'instinct votre partenaire et vos sentiments seront en fusion avec les siens. **Travail-Argent** : vous avez tendance à faire trop vite confiance. Soyez plus prudent. **Santé** : énergie retrouvée.



Taureau
(21 avril - 21 mai)

Amour : on tiendrait davantage compte de vos désirs si vous étiez moins évasif. **Travail-Argent** : quand on prend une décision sur un coup de tête, on s'expose à des erreurs. Réfléchissez bien. **Santé** : mangez lentement.



Cancer
(22 juin - 22 juillet)

Amour : vous êtes prêt à déplacer des montagnes pour la personne que vous aimez. **Travail-Argent** : si vous êtes à votre compte, votre travail devient enfin rentable. Vous allez pouvoir souffler. **Santé** : faites le plein de forces.



Vierge
(23 août - 22 septembre)

Amour : que vous le vouliez ou non, c'est l'amour qui mène le bal. Laissez-vous guider. **Travail-Argent** : vous êtes très actif, mais n'agissez pas à tort et à travers. **Santé** : si besoin, consultez un ophtalmologiste.



Sagittaire
(23 novembre - 22 décembre)

Amour : donnez la priorité au dialogue avec l'être aimé et vous éviterez les malentendus. **Travail-Argent** : vous pensez que la partie est déjà gagnée. Vous avez tort, continuez sur votre lancée. **Santé** : votre énergie est en hausse.



Poissons
(20 février - 20 mars)

Amour : l'amour vous pousse à l'introspection. **Travail-Argent** : votre promptitude à réagir vous permet de saisir l'occasion de signer un contrat en béton. Réglez vos factures en retard avant d'avoir des problèmes. **Santé** : bon équilibre vital.